



Université mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté du génie de la construction
Département Architecture



**Mémoire de master en architecture
Année universitaire 2014-2015**

Filière : Architecture et urbanisme

Option : Architecture, ville et patrimoine

Thème

*LA REHABILITATION DU VILLAGE AGUEMOUN IZEM
UN PATRIMOINE A VALORISER POUR UN DEVELOPPEMENT
LOCAL EN KABYLIE*

Présenté par :

Mme: LARID FAIZA

Encadré par :

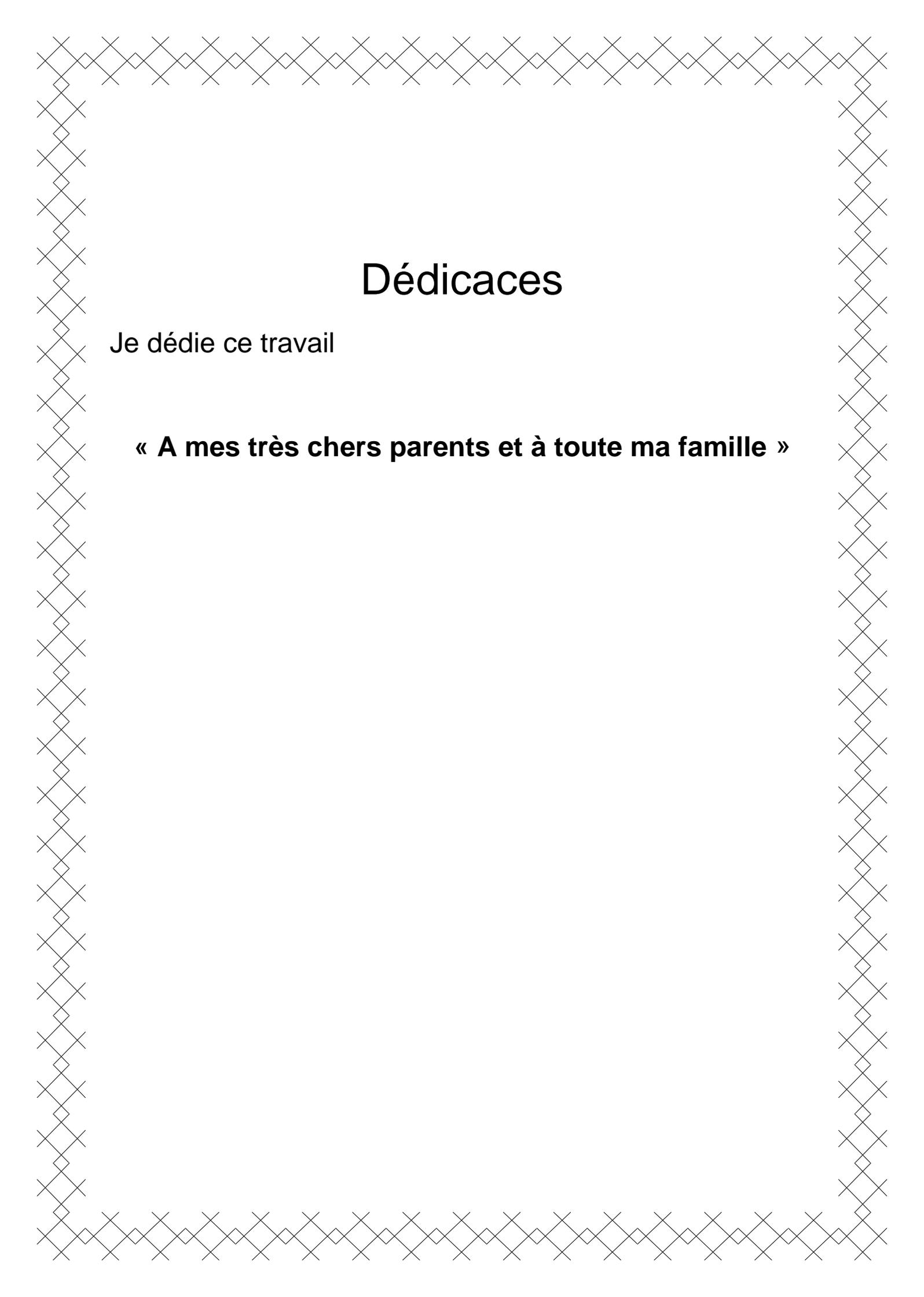
Mr: TOUBAL RAMDANE
Maitre Assistant

Jury d'examen :

Mr : DAHLI Mohamed
Mr : CHABI Sofiane
Mr : SALMI Hacem

MAITRE DE CONFERANCES A
MAITRE ASSISTANT B
MAITRE ASSISTANT B

Session 2015



Dédicaces

Je dédie ce travail

« A mes très chers parents et à toute ma famille »

Remerciements

- ✚ *Je ne remercierai jamais assez Monsieur TOUBAL Ramdhane mon encadreur pour avoir, avec une énorme patience, suivi et orienté ce travail par ses corrections et précieux conseils, je le remercie particulièrement pour ses encouragements.*
- ✚ *Tous mes remerciements vont à Monsieur ATEK Samir, qui nous a offert une possibilité de poursuivre nos études de poste graduation.*
- ✚ *Je tiens à remercier également monsieur NAIT DJOUDI Oulhadj, monsieur TESSA Ahmed, monsieur TABECHE Mouhamed, monsieur LARID Brahim, madame BAHLOUL Nadia et madame BOURKAIB Soraya pour leur aide et l'intérêt qu'ils ont porté à ce travail.*
- ✚ *Je remercie les membres du jury pour avoir accepté d'examiner ce travail : Mr Dahli Mohamed maitre de conférences A, président du jury, Mr Chabi Sofiane maitre assistant B, examinateur et Mr Salmi Hacem maitre assistant B, examinateur.*
- ✚ *Je remercie tous les enseignants du département Architecture qui ont participé de près ou de loin à ma formation. Toute ma reconnaissance et ma gratitude.*
- ✚ *Je n'oublierai pas de remercier le personnel des bibliothèques de l'Habita, du département Architecture à Tamda et de la faculté du génie de la construction de Bastos pour leur patience et compréhension.*

Résumé

La Kabylie est un vaste territoire riche de part la multitude de paysages naturels qui le compose et la spécificité culturelle et architecturale qui le caractérise. Ce riche patrimoine culturel et paysager reste en léthargie prolongé, qui affecte la pérennité de ses qualités intrinsèques, vu l'absence d'une vraie politique de planification, de sauvegarde et de valorisation en zone de montagne.

Pourtant la valorisation et l'exploitation rationnelle de ce patrimoine peut constituer un potentiel pour une relance économique en Kabylie et l'amorce d'un développement local permettant une régénération et une revivification au profit des villages traditionnels et leur populations.

Notre étude a pour objectif de mettre en relief une partie de ce patrimoine et de donner une alternative à son exploitation, par sa mise en tourisme, dans une démarche durable respectueuse de l'environnement et de la culture locale.

Mots clés : Kabylie, patrimoine, tourisme, relance économique, développement local.

Summary

Kabylie is a vast and rich territory, on one hand by the variety of its natural landscapes that constitute it and on the other hand by its architectural and cultural specificity that characterizes it. This rich cultural heritage and landscape remains in prolonged detrimental lethargy that affects the constancy of its intrinsic qualities, in the absence of a real conservation and valorization planning policy in mountain areas.

But the valorization and rational exploitation of this heritage may constitute a potential for an economic recovery in the Kabylie and the start of a local development allowing a regeneration and revival for the benefit of traditional villages and their populations.

Our study aims to highlight a part of this heritage and to provide an alternative to its exploitation by developing its tourism through respectful sustainable approach of the environment and local culture.

الخلاصة:

منطقة القبائل هو إقليم واسع و غني بتعدد مناظره الطبيعية التي تشكله وخصوصيته الثقافية التي تميزه هذا التراث الغني بثقافته و مناظره الطبيعية لا يزال في ركود مستمر يعود بضرر مؤثر على دوام الخصوصية المميزة

نظرا لغياب سياسة حقيقية لتخطيط, الحفاظ و تقييم في هذه المناطق الجالية. رغم ان التقييم والاستغلال العقلاني لهذا التراث يمكن

إحياء الاقتصاد في منطقة القبائل و انطلاق التطور المحلي الذي يساعد على التجديد والإنعاش لفائدة القرى التقليدية وسكانها.

دراستنا تهدف إلى تسليط على جزء من هذا التراث وإعطاء بديل لاستغلاله وذلك بمنهجية التطور المستمر و باحترام للمحيط و الثقافة المحلية

SOMMAIRE

Chapitre introductif	1
Chapitre I : Le patrimoine une alternative à la relance économique	
Introduction	12
Notion de patrimoine	12
La législation du patrimoine	19
Les valeurs et les mesures de protection du patrimoine	23
Démarche de gestion du patrimoine paysager	27
La démarche de gestion du patrimoine bâti	30
Conclusion	
Chapitre II : Tourisme patrimonial : un atout pour la croissance locale	
Introduction	33
Aperçus sur le tourisme	34
Tourisme, patrimoine et développement durable	38
Tourisme et développement local	46
Impacts du tourisme	53
Conclusion	54
Chapitre III : L'architecture traditionnelle de la Kabylie : un patrimoine à préserver	
Introduction	55
Aperçu historique de la Kabylie	55
La délimitation géographique de la Kabylie	58
Morphologie de l'habitat	61
Composition, organisation et fonction d'Axxam	65
Conclusion	70
Chapitre IV : Réhabilitation du village Aguemoun Izem et élaboration de circuit touristique patrimonial en zone de montagne	
Introduction	71
Réhabilitation du village Aguemoun Izem	72
Itinéraire du parcours touristique culturel et historique	96
Potentialités paysagère de la Kabylie	99
Parcours touristique paysager	103
Conclusion	106
Conclusion générale	108
Bibliographie	110

Chapitre Introductif

Introduction générale

Le patrimoine a été longtemps considéré comme un obstacle au progrès et au modernisme ; de nos jours, il regagne un intérêt sans précédent par le fait qu'il est considéré comme créateur de richesse, un élément attrayant pour le visiteur, et constitue une valeur ajoutée authentificatrice à l'égard des objets, des traditions et du passé. Pour André CHASTEL, historien de l'art français « *le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices* »¹.

Au début du 21^{ème} siècle, les villes classées comme patrimoine historique ont connu une croissance économique régénératrice liée principalement au tourisme culturel. On parle même de « l'industrie patrimoniale » du fait qu'elle représente une rente conséquente et signifie la survie et l'avenir économique dans plusieurs états, régions et municipalités.

Sur le plan international, chaque témoignage historiquement signifiant, désormais, doit être protégé et intégré dans un processus de patrimonialisation. Cette mesure de protection et de conservation est dictée par l'utilité, l'intérêt historique et l'affirmation d'une identité, pour les valeurs scientifiques, esthétiques, mémorielles, sociales et économiques inhérentes.²

Selon la charte internationale du tourisme culturel : « *le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, ensemble historique, de site naturel et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges.* »³

Cependant, la recherche quasi permanente de l'efficacité économique s'est traduite par une urbanisation accélérée des territoires. Ce phénomène universel a engendré de nombreuses conséquences sur plusieurs dimensions. Impact sur l'environnement naturel et bâti par sa dégradation et impact sur le plan social et culturel, par l'exode rural qui a produit une surdensification des villes et un chômage accru des couches sociales défavorisées.

L'Algérie n'est pas en reste à cette situation. L'expansion urbaine anarchique se traduit par le dysfonctionnement formel et fonctionnel de l'espace et du caractère vivable des

¹ Dominique POULOT, « patrimoine et modernité », Edition l'harmattan, 1998, p.09

² Façoise CHOAY, 1992, « L'allégorie du patrimoine », Paris, Edition le seuil.

³ Charte internationale du tourisme culturel, ICOMOS, 1999.

agglomérations. Dans le milieu urbain, par l'étalement et la densification, dans le milieu rural, par l'abandon des structures traditionnelles qui se traduit par le débordement et les pertes des limites villageoises.

L'Algérie est un pays méditerranéen doté d'un patrimoine naturel, culturel et architectural riche et diversifié, celui-ci demeure inexploité et exposé aux aléas du temps, ainsi qu'à la désaffection. Il est à relever que l'aménagement du territoire ne prend pas en considération la spécificité des zones de montagnes. De ce fait, l'espace villageois a été délaissé, exposé à une urbanisation inadaptée et au processus de mutation sociale et économique, qui ont eu un impact direct sur l'espace rural. Désormais, la qualité des formes que revêtaient les structures villageoises anciennes se sont transformées, parfois abandonnées, privées de leurs fonctions essentielles liées à la terre et à un caractère socioculturel singulier et fondamental.

Le tourisme constitue un secteur d'activité de grande importance pour la croissance économique ainsi que le développement social et culturel, il est une activité ancienne qui entretient une relation étroite avec le patrimoine. En ce début du XXI^e siècle, ce secteur a pris une dimension inhérente de l'économie de nombreux pays, qui en font une composante porteuse de richesses de leur développement.

Le manque d'intérêt accordé par l'Algérie à ce secteur en termes de politique touristique et de gestion du patrimoine, relègue notre pays à la 147^{ème} position au classement du développement sur un total de 174 pays, bien en deçà des pays magrébins voisins. Ainsi il est à relever le manque en infrastructures touristiques et en activités de loisirs dans notre pays.

En effet, le tourisme et le patrimoine entretiennent des relations multiples et complémentaires. Le tourisme participe à la préservation du patrimoine matériel et immatériel par une politique orientée vers la conservation des monuments historiques, bâtiments à valeur culturelle, préservation des sites naturels et archéologiques. Une politique orientée vers le développement touristique contribue à ériger de nouveaux lieux et produits touristiques afin d'accroître l'attractivité des sites et des régions et d'élaborer une offre d'activités par la création des richesses et des emplois. Il participe ainsi à la croissance économique des communautés rurales et urbaines par les échanges et par le développement des activités artisanales et des cultures locales.

La Kabylie riche de son patrimoine et de son paysage exceptionnel offre des vues panoramiques remarquables, elle constitue une destination idéale pour un important développement touristique régional pouvant engendrer des échanges et des investissements très rentables au niveau local. En évoquant la Kabylie Albert Camus la décrit en ces termes :

« Quand on aborde les premières pentes de la Kabylie, à voir ces petits villages groupés autour de points naturels, ces hommes drapés de laine blanche, ces chemins bordés d'oliviers, de figuiers et de cactus, cette simplicité enfin de la vie et du paysage...un accord entre l'homme et sa terre ». ⁴Ce passage résume subtilement le paysage de la Kabylie « ...un des plus beau pays du monde » ⁵, d'après toujours le même auteur, illustre sa richesse patrimoniale matérielle et immatérielle, qu'il importe d'exploiter et de faire connaître, y compris pour ceux qui la côtoient quotidiennement. Il convient également de protéger tout ce patrimoine afin de le transmettre aux générations futures, dans une démarche de durabilité, car indéniablement, il constitue une ressource non renouvelable.

Par ailleurs, la tendance touristique actuelle est à la quête de plus d'authenticité et de pittoresque. La valorisation et la revitalisation des villages traditionnels et des paysages enchanteurs constituent une véritable ressource économique pour les populations locales.

La conservation et la réhabilitation du patrimoine bâti a pour objectif sa transmission aux générations futures, quant à sa mise en valeur, elle est revendiquée à des fins de commercialisation notamment par sa « touristification » ⁶. L'enjeu est d'assurer le juste équilibre entre ces deux notions, objet de contradiction et de conflit, du fait que la conservation tend à la muséification inerte et que la valorisation expose le patrimoine aux méfaits de l'usure et de la pollution, occasionnés par sa surexploitation. Cependant et dans le souci de préservation du précieux patrimoine de la Kabylie, nous inscrivons ce travail de recherche dans une démarche durable en rapport avec les dimensions tant économiques, sociales, qu'environnementales.

I. Problématique générale

La Kabylie était habitée par une société traditionnelle, que bon nombre d'auteurs, ont qualifié de démocrate, elle était régie par des lois et règles définies par les sages des villages et appliquées à la lettre par l'ensemble des habitants sous peine d'amendes ou parfois même d'exclusion du village.

A coté des lois qui ordonnaient la vie quotidienne en communauté, cette société possédait une technicité et un savoir faire dans différents domaines allant de l'édification de leurs habitations et organisation de leur village, aux ustensiles domestiques, bijoux, métiers à tisser.

⁴ Albert CAMUS, 2005, « Misère de la Kabylie », Edition Zirem, page 17.

⁵ Albert CAMUS, 2005, « Misère de la Kabylie », Edition Zirem, page 19

⁶ <http://www.med-eu.org/documents/MED4/Dossier%201/BELATTAF-MOULOUD.pdf>

Tous décorés par des inscriptions et sculptures, se réfèrent directement aux croyances, aux mœurs et aux coutumes de leurs milieux. Ces habitants vivaient de l'agriculture notamment des produits céréaliers et de l'arboriculture dont la figue et l'olive sont les deux grandes productions emblématiques de la région.⁷

Ce savoir vivre en communauté et ce savoir faire sont à présent en perdition, les communautés villageoises de la Kabylie n'ont pas échappé aux phénomènes de mondialisations par l'industrialisation et de la modernisation. Ainsi chaque jour qui passe, transforme un peu plus le paysage et efface un savoir faire ancestral considéré comme un patrimoine précieux à valeur cognitive indispensable du point de vu identitaire, historique, pédagogique et esthétique. Ce patrimoine qui fait partie du passé et Victor Hugo disait à ce sujet: « *ce qu' une nation a de plus sacré, après l'avenir* »⁸.

Afin de faire revivre ces valeurs historiques il est impératif de préserver le caractère identitaire de la Kabylie par la préservation et la réhabilitation de tout son patrimoine.

Le tourisme culturel se présente comme une alternative sur de nombreux plans. Il constitue un atout à l'affirmation des communautés locales et ses différentes formes d'expression. Il représente un apport à la croissance économique des communautés villageoises et contribue à la protection et à la mise en valeur du patrimoine culturel bâti et non bâti, vivant que muséal, ainsi que les valeurs traditionnelles. Il participe, par ailleurs, à la protection des ressources et de l'environnement naturel.

Le renouveau du patrimoine en Kabylie est essentiel pour le développement du tourisme culturel, l'essor de ce secteur et est capital pour la croissance économique des populations et localités d'accueil. Ainsi il nous paraît important de poser les questions suivantes :

- Quelle politique de sauvegarde et d'aménagement doit-on adopter pour réintégrer et insérer le village traditionnel de la Kabylie dans une dynamique de développement socio-économique du territoire de montagne ?
- Comment le tourisme culturel peut-il contribuer à l'émergence des ressources patrimoniales locales ?

Ces questions nous amène à la question centrale de notre problématique générale :

- Quelle offre touristique permettrait la revalorisation et la revitalisation du patrimoine culturel de la Kabylie ?

⁷A.HANOTEAU et A.LETOURNEUX, 2003, « La Kabylie et les coutumes Kabyles », Paris, seconde édition, revue et augmentée, Edition Bouchene.

⁸ Françoise CHOAY, 1992, « L'allégorie du patrimoine », Paris, Edition du seuil.

II. Cas d'étude :

Notre choix s'est porté sur le village d'«*Aguemoun Izem*», situé dans la région de d'Ait Agouacha dans la wilaya de Tizi-Ouzou, entre Larbâa Nath Irathen et Ain El Hammam. Village très ancien. Il est perché à plus de mille mètre d'altitude sur une crête très escarpée dans le massif central de la Kabylie, à proximité d'un site historique, le village d'Icheriden, célèbre par les batailles qu'ont livré les héros de la guerre contre l'occupation française de Lala Fatma N'Soummer, El Mokrani et Cheikh Ahadad.

Le village d'Aguemoun Izem a été en grande partie détruit par les nombreuses batailles durant la guerre de libération, il a été en très grande partie abandonné par ses habitants et n'a pu résister aux aléas climatiques. Oublié et complètement marginalisé, il offre une image désuète du patrimoine bâti de nos montagnes de Kabylie. Les quelques maisons et les ruines de ce village témoignent d'une parfaite intégration à son site et à son environnement en général. Son site présente des potentialités paysagères très riches, des vues imprenables sur ses alentours, dont le Djurdjura et la vallée du Sébaou... Il constitue une richesse indéniable de notre patrimoine architectural et de notre identité culturelle, il représente par ailleurs le témoin du savoir faire de nos ancêtres.

Nous proposons de faire renaître cette structure villageoise par une réhabilitation adaptée, d'impulser des activités artisanales, exploiter les ressources naturelles et les potentialités paysagères. Cela permettra de préserver cet héritage culturel pour les générations futures et en faire une destination touristique aux visiteurs. Cette revalorisation permettra de faire participer la population de manière active à leur développement local, afin de les imprégner de la culture de leurs ancêtres en lui redonnant, de ce fait, une seconde vie.

III. Problématique spécifique

La Kabylie est située dans une zone montagneuse, ce qui constitue un handicap pour une activité agricole ou industrielle de grande envergure. Cette contrainte physique majeure fait de ce territoire de montagne une région pauvre en revenu agricole, avec un taux de chômage important poussant les populations à l'exode pour rejoindre les grandes villes. Les maisons ainsi désertées, tombent en ruine sous les aléas du temps et de la désaffection. Les quelques habitants qui restent ou qui reviennent pendant des occasions particulières (week-end, vacances, mariage ou enterrement) édifient de nouvelles maisons dites modernes après avoir démoli l'ancienne habitation ou bien déserté la maison traditionnelle à tuile et à patio (axxam

aquedim) qui tombe en désuétude. Les habitants vont ainsi s'installer et édifier des demeures le long des voies carrossables, dans de nouvelles typologies de bâtisses à plusieurs étages dont le rez de chaussée est souvent affecté à une activité commerciale et à des garages. Cette nouvelle occupation de l'espace transforme irréversiblement la morphologie du village par cette forme de croissance tentaculaire et anarchique, qui contredit les lois et règles de la vie communautaire⁹.

Bien que la Kabylie recèle un patrimoine à valeur cognitive, identitaire, mystique et pittoresque, elle demeure de nos jours, peu connue dans sa région et à l'échelle nationale. Son identification, sa protection et sa diffusion sont doublement nécessaires pour la préservation d'un précieux patrimoine et le développement économique de la région. De cette réflexion découle une problématique spécifique qui soulève les questions suivantes :

- Comment la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager des montagnes deviendrait une destination touristique pour une dynamique de développement sociale et économique locale ?
- Le développement local par l'exploitation des ressources naturelles et des potentialités locales peut-il revaloriser et sauvegarder durablement le village d'Aguemoun Izem?

IV. Hypothèses

Dans la perspective de la valorisation du patrimoine et de la relance économique locale, nous supposons que celles-ci permettraient de réconcilier les populations villageoises avec le travail de la terre ainsi que de la prise en charge du patrimoine architectural spécifique à la région. Promouvoir une économie locale multisectorielle, dans une démarche de durabilité et d'intégration à l'architecture traditionnelle dans un environnement de montagne très spécifique à la Kabylie.

Partant des problématiques arrêtées, nous avons formulé les hypothèses suivantes qui seront démontrées tout au long de notre recherche :

- Réinterpréter les caractères essentiels des communautés villageoises traditionnelles (l'harma n'tadarth...) permettra de préserver l'architecture du village, la gestion et la

⁹Ramdane TOUBAL, 2006, « Valorisation de l'architecture villageoise en Kabylie pour un développement durable », Mémoire de magistère en Architecture, Université de Tizi-Ouzou.

sauvegarde des biens communs (thadjmaath, les fontaines, les voix de circulation, les finages, l'architecture traditionnelle locale...).¹⁰

- Nous supposons par ailleurs que les travaux de restauration et de réhabilitation des maisons par la vulgarisation des procédés et techniques de ses opérations (permettant ainsi de reproduire le principe de la multidisciplinarité du travailleur),¹¹ aiderai à redonner une vie sociale et à renforcer les liens fondamentaux, par les principes de thadoukli et thiwizi par les travaux d'intérêts communs dans le village ;
- Inscrire le village dans un circuit touristique paysager, d'événements et de festivités, ponctué par des parcours proposant des activités de loisirs et de compétitions entre les villages, les communes ...et créer des centres de formations pour les différentes activités.

Ces quelques actions permettront de redynamiser l'activité économique dans de nombreux secteurs, les populations locales devenant ainsi des éléments essentiels et actifs dans ce processus de sauvegarde et de valorisation de leur patrimoine, et aiderai ainsi les villageois à moins d'exode et contribuerai au développement local dans une perspective durable.

V. Objectif de la recherche

Les objectifs de notre recherche sont d'ordre patrimonial et touristique, visant le développement socio-économique du village Kabyle par la valorisation de patrimoine culturel et naturel offrant (proposer) une alternative au statu quo conflictuel de la Kabylie entre son passé en perte et son futur flou et incertain, d'où la nécessité de :

- Comprendre le milieu local (par une approche historique et socio-économique) pour entreprendre une démarche de développement local ;
- Identifier globalement les différentes formes de patrimoine existant et les actions à entreprendre pour leur conservation, vivante que muséale, les inscrire dans un circuit touristique à thèmes mixtes, culturels et paysager.
- Sauvegarder et revaloriser le patrimoine bâti du village d'Aguemoun Izem et mettre en valeur l'identité régionale comme offre touristique à même de porter une croissance économique locale ;

¹⁰ A.HANOTEAU et A.LETOURNEUX, 2003, « La Kabylie et les coutumes Kabyles », Paris, seconde édition, revue et augmentée, Edition Bouchene.

¹¹ Alain MAHE, 2006, « Histoire de la grande Kabylie 19^e -20^e siècle, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoise », Edition Bouchene, Première édition 2001

- Développer la destination du tourisme de montagne à partir du village d'Aguemoun Izem, comme mécanisme d'évolution du bien être social, de la croissance économique des communautés locales et de la préservation du patrimoine culturel ;
- Encourager et promouvoir les activités de montagnes (parcours, visites de sites, de villages...) susceptibles d'impulser une dynamique nouvelle de relance économique locale, adaptée à notre époque.

VI. Méthodologie de recherche

Partant de nos problématiques, des réponses devront être apportées aux questions centrales et subsidiaires soulevées et nous devront par ailleurs démontrer, confirmer ou infirmer nos hypothèses formulées et concrétiser nos objectifs par la méthodologie d'approche suivante :

VI.1. Approche méthodologique

Une première approche patrimoniale sera soutenu par une étude théorique sur le patrimoine en général est nécessaire. De nombreuses notions seront abordées ayant trait à l'identité et aux usages du patrimoine. Il est par ailleurs nécessaire d'évoquer l'évolution de cette notion et d'identifier les concepts de patrimoine matériel et immatériel en général et relatifs à notre région d'étude. Nous aborderons également les questions qui traitent du patrimoine et des processus de sauvegarde, de valorisation et de réhabilitation. Afin d'enrichir nos connaissances notre approche s'appuiera sur une recherche bibliographiques se rapportant à des ouvrages historiques et sociologiques en rapport avec le thème.

Une deuxième analyse s'intéressera au tourisme ainsi qu'à la connaissance de tous les concepts se rapportant à ce thème (économie et tourisme, éco-tourisme, tourisme durable, tourisme culturel...). Notre approche s'intéressera, à ce niveau d'analyse, à l'intérêt qui lie le patrimoine et le tourisme.

Une compréhension des structures villageoises de la Kabylie, leur formation ainsi que les caractères essentiels de la société est nécessaire.

Ces analyses théoriques seront suivies d'une étude analogique développée sur un cas d'étude d'un village médiéval en Ardèche, France, qui présente des similitudes avec l'architecture traditionnelle de la Kabylie. L'exploitation de ce cas d'étude constituera une somme de références et une inspiration pour notre travail de recherche.

Une connaissance des autres études, se rapportant au même thème, sera utile dans la constitution d'une base de données riche ainsi que le recours à des articles, revues et recherche sur des sites internet.

Une approche pratique qui comprend le travail sur le terrain est indispensable et primordiale pour établir un corpus concret de ce patrimoine, à travers des sorties sur site, s'appuyant sur les connaissances théoriques, l'observation et l'expérience personnelle dans le choix du périmètre d'étude.

VI.2. Structure du mémoire

A partir de cette approche méthodologique notre recherche s'articule autour de trois grandes parties qui sont les suivantes :

- Approche sur la connaissance des thèmes (recherche documentaire) :
 - Patrimoine ;
 - Tourisme.
- Approche sur l'architecture vernaculaire de la Kabylie (recherche documentaire, observation et entretien)
- Réflexion sur le projet tourisme patrimonial comme contribution à un développement local (analyse, synthèse, intégration des données recueillies documentaires et sur terrain).

Cinq chapitres structurent notre travail de recherche :

□ **Chapitre introductif** : composé d'une introduction générale, de problématiques générale et spécifique, de la présentation de notre cas d'étude, de nos hypothèses et objectifs de recherche. Et pour finir de la méthodologie de recherche qui se décompose en deux parties, approche méthodologique et structure du mémoire ;

□ **Premier chapitre : Le Patrimoine une alternative à la relance économique.**

Le patrimoine repose sur un ensemble de critères sur fond de significations culturelles dont la pérennité alimente la mémoire collective. Ces critères sont la rareté ou l'authenticité, l'ancienneté ou le potentiel de témoignage historique, la portée cognitive, l'utilité et le rayonnement de l'objet patrimonial dont la valorisation représente un intérêt majeur dans une optique de développement local. Toutes ses notions et considérations seront abordées dans ce chapitre.

□ **Deuxième chapitre : Tourisme patrimonial : un atout à la croissance locale**

Le tourisme est considéré comme indicateur et outil de transformation du monde. L'importance de l'activité touristique est reconnue à l'échelle planétaire en raison de son impact sur l'économie internationale et du progrès socioéconomique. Dans ce chapitre nous allons essayer d'expliquer quels types de rapports qu'entretient le tourisme avec le patrimoine et donner quelques notions sur les différentes formes de tourisme.

□ **Troisième chapitre : L'architecture traditionnelle de la Kabylie : un patrimoine à préserver**

Dans ce chapitre sera abordée la question de la formation du bloc Kabyle à travers un aperçu historique afin de mieux nous imprégner de ce patrimoine culturel ; historique et architectural. Une analyse morphologique du village traditionnel et de la maison kabyle va nous permettre de comprendre la logique constructive et le mode de vie des villageois.

□ **Quatrième chapitre : Elaboration d'un tourisme patrimonial et parcours paysager en zone de montagne**

Notre projet de recherche s'attèlera à deux parcours touristiques le premier qui aura trait à la visite de sites historiques et de musées à vocation culturelle et le second sera consacré à un parcours paysager à vocation de découverte, de loisir et de détente. Un village traditionnel imbibé d'événements historiques majeur en Kabylie, Aguemoun Izem, fera l'objet d'une opération de réhabilitation et constituera un point de départ pour les parcours touristiques et constituera une amorce à un « parcours » pour un développement local.

Premier chapitre

**Le Patrimoine, une alternative à la relance
économique**

Introduction

Dans son ouvrage qui traite de l'allégorie du patrimoine, Françoise Choay retrace le processus de patrimonialisation, qu'elle estime, survenu en un temps record du fait que le degré de mutation de cette notion a évolué de manière considérable et que son champs d'application c'est vu s'élargir dans le temps et dans l'espace.

Au XVIII^{ème} siècle, trois grandes catégories de monument sont désignées et sont constituées par les ruines de l'antiquité, les édifices religieux du moyen âge et quelques châteaux. Au XIX^{ème} siècle, le champ s'étale aux temps antérieurs suivants (relativement ou dépendamment) les recherches et les découvertes archéologiques. Cette limite chronologique et typologique est remise en question après la démolition d'œuvres architecturales notamment la maison du peuple à Bruxelles en 1960, chef d'œuvre de HORTA, et bien d'autres.

De nos jours, chaque témoignage historiquement signifiant doit être, désormais, protégé et intégré dans le processus de patrimonialisation *« parce qu'il s'insère à une place immuable et définitive dans un ensemble objectivé et figé par le savoir, le monument historique exige, dans la logique de ce savoir, et en moins en théorie, une conservation sans condition »*¹.

Par ailleurs, lors d'une Conférence générale réunie à Paris en 1972, la protection du patrimoine culturel et naturel est apparue, pour la première fois, après le constat des menaces de destruction et de phénomènes d'altération pesants sur ces biens, dus à des facteurs liés au mode d'évolution sociaux économiques (surconsommation des énergies...), une première convention de protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle a été adoptée,² marquant ainsi les premières dispositions conventionnelles de protection collective du patrimoine.

I. Notion de patrimoine

En général, le terme patrimoine désigne : « les biens matériels qu'un individu tient par héritage, de ses ascendants et qu'il transmet à ses descendants. Par extension, cet héritage peut être commun aux membres d'un groupe social, par exemple une nation »³. Il désigne aussi, la totalité des biens hérités du passé (du plus lointain au plus proche), soit d'ordre naturel, culturel matériel ou culturel immatériel.

¹ Françoise CHOAY, 1992, « L'allégorie du patrimoine », Paris, Edition du seuil, page 23.

² « La science et la culture », 1972, Paris, Conférence Générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, réunie à Paris du 17 au 21 novembre 1972.

³ LAROUSSE, 1984, Paris, Grand dictionnaire encyclopédique.

I.1. Evolution de la notion de patrimoine

Le terme de patrimoine a été transposé en Algérie au XIX^{ème} siècle lors de la colonisation française. L'idée du patrimoine était considérée à cette époque, en Europe, comme représentant les édifices tels que les monuments et les objets d'art liés à l'industrie humaine. Ce concept occidental se distinguait de la culture locale algérienne dont les références sociales, le mode de pensée de l'espace et les repères étaient bien distincts. Cette notion connaîtra une lente et longue évolution et ce n'est qu'au cours des années soixante qu'André Malraux, ministre de la culture française de l'époque, a élargi les contours du patrimoine en affirmant l'idée « *qu'il n'y a pas de passé élu ou de passé modèle, mais des passés et des cultures multiples* », à la notion de patrimoine se sont ajoutés alors de nouveaux objets et lieux de mémoires.⁴

Le terme de patrimoine est ancien et antérieur au Moyen âge. Cette notion a été considérée en Occident, depuis la Renaissance jusqu'au XX^{ème} siècle, comme se rapportant à l'origine au culte des monuments intentionnels, anciens et ou historiques⁵, que l'on retrouve dans les deux cultures et qui entretiennent un rapport particulier avec les monuments commémoratifs et funéraires dédiés aux rois et personnages ayant marqué l'histoire. Nous citerons : La Basilique de notre Dame d'Afrique, le Tombeau de la Chrétienne, la Mosquée Sidi Abderahmane El Thaâlibi. Cette notion s'est peu à peu élargie et recouvre toutes les formes d'héritages collectifs englobant de nombreux domaines matériels et immatériels, historiques ou naturels comme les lieux, les documents, la mémoire, la tradition et la modernité. Il est désormais pluriel et touche à toute l'histoire et la culture d'un peuple, comme par exemple : Le site de Taklat (Site antique d'El Kseur), la Qalâa des Béni Hammad (site archéologique à Maâdid, classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 1980)...

I. 2. Les différentes catégories de patrimoine

Une conférence générale de l'UNESCO s'est tenue en novembre 1972, où fût adoptée une convention de l'UNESCO « *pour la protection mondial du patrimoine culturel et naturel* », un extrait de cette convention précise « *Le patrimoine est l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir* » et qui a classé le patrimoine en trois catégories :

⁴ Nabila OULEBSIR, 2004, « Les usages du patrimoine, Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930) », Paris, Edition de la Maison des sciences de l'homme.

⁵ Alois RIEGI, 1984, « Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse (1903) », traduit de l'allemand par Daniel Wiczorek, Paris, éditions Le Seuil.

1. Le patrimoine naturel, qui regroupe les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques, les formations géologiques, les sites naturels préservés et des zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées ;
2. Le patrimoine matériel, qui regroupe les monuments, les ensembles de constructions groupés ou isolés et les sites historiques et archéologiques ;
3. Le patrimoine immatériel, qui comprend les traditions et les expressions vivantes de nos ancêtres. Le classement de l'UNESCO est aujourd'hui adopté par tous.

I.2.1. Le patrimoine naturel

C'est au XIX^{ème} siècle que le patrimoine naturel a suscité l'intérêt des conservateurs pour la protection des « grands paysages et espaces » nord américains et leur caractère sauvage. Cette notion s'est élargie au XX^{ème} siècle aux patrimoines éco paysager, réserve de biosphère...



Photo 01 : Formation géologique sur le massif du Hoggar



Photo 02 : Formation géologique sur le littoral Algérie

Autour de cette notion du patrimoine naturel gravitent les sites ou les zones bien délimitées présentant une valeur esthétique ou une valeur particulière du point de vue de sa conservation ou du point de vue scientifiques à valoriser. Il s'agit notamment des ressources naturelles communes relativement épargnées par l'empreinte de l'homme qui sont constituées par des formations physiques, biologiques, hydrographiques, géomorphologiques, biogéographique et physiographiques ;

➤ Des formations géologiques et physiographiques, et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces menacées ; les sites et les monuments naturels constitués par des formations géologiques, ou

écosystèmes constituant l'habitat d'espèces animales et végétales d'un riche potentiel de

biodiversité qui est menacé. Du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle, le patrimoine naturel peut avoir une valeur exceptionnelle⁶, qui représente un des éléments qui fait l'objet d'intérêt et classé comme patrimoine mondial par l'UNESCO. En Algérie les parcs naturels du Djurdjura, Tassili et El Kala ont été classés réserves de la biosphère par l'UNESCO en 1987⁷. Cependant, même un seul élément naturel (arbre, rivière...) peut présenter un caractère remarquable de par ses diverses caractéristiques ou particularités environnementales, du fait de sa rareté, sa force symbolique, ses dimensions, son âge... (Vallée du M'Zab, cèdre du Djurdjura, fresques rupestres du Tassili, îles Salomon, jardin persan...).

I.1.2. Le patrimoine culturel matériel

Le patrimoine culturel matériel regroupe toutes les réalisations de l'homme incarnées à travers le milieu bâti rural ou urbain. Il concerne les œuvres architecturales anciennes ou nouvelles, *«les groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur organisation, de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur culturelle exceptionnelle du point de vue de l'anthropologie, de la géographie, de l'histoire, de l'art, de l'esthétique et de la science de l'ingénierie»⁸.*

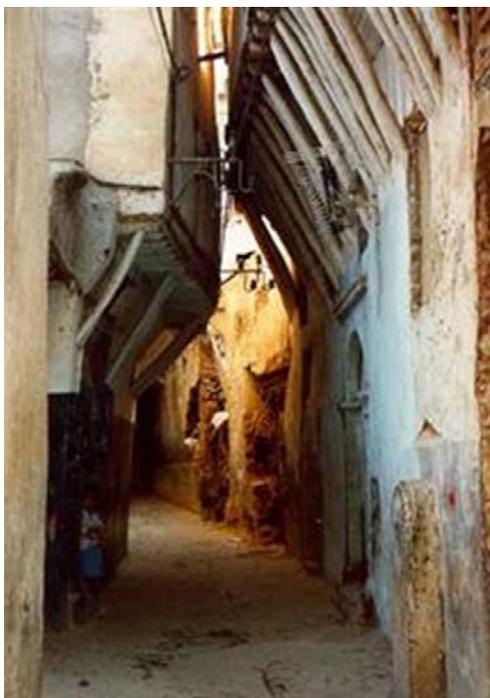


Photo 03 : Vue sur une rue de la Casbah d'Alger

Photo 04 : Vue sur le temple Septimien, site archéologique de Djemila

Les deux sites classés par l'UNESCO patrimoines mondial de l'humanité

⁶Article II de la Convention pour la protection du Patrimoine mondial, culturel et naturel, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

⁷Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement, 2000, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Algérie, pp144-147 .

⁸Article 1 de la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel UNESCO

Le patrimoine culturel matériel comprend entre autres :

- Le patrimoine mobilier : les créations artistiques, les œuvres de culture populaire, les archives, les collections privées et publiques, les objets ethnologiques, le mobilier urbain, les monuments commémoratifs ou funéraires ;
- Le patrimoine immobilier : comprend des groupes de constructions isolées ou réunies ; des éléments ou des structures de caractère archéologique, des sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, appelés paysages culturels ainsi que le patrimoine industriel.

I.1.3. Le patrimoine culturel immatériel

Ce patrimoine se compose d'un ensemble de biens immatériels, il est le résultat de l'intérêt porté à l'être humain ainsi qu'à ses systèmes de connaissance spirituels et philosophiques dans lesquels s'inscrit ses créations ou ces pratiques. Attention porté également aux arts, aux langues et à la musique traditionnelle. Ces connaissances qui sont indissociables du patrimoine matériel, et qui se résume dans⁹ :

- les pratiques, les représentations, les expressions, les traditions orales, les arts du spectacle, les connaissances et le savoir-faire nécessaire à l'artisanat traditionnel font l'objet d'une gestion par les communautés, ce patrimoine dit immatériel occupe une place essentielle dans la vie et l'organisation des sociétés que les groupes sociaux reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ;



Photo n° 05 : Fête de l'Aid El fitr en 2008 près de Larbâa Nath Iraten, Timechret ou Laouziaâ fête de partage et de solidarité



Photo n° 06 : Fête dédiée au Burnous, patrimoine ancestral, elle s'est déroulée en juin 2015, village de Houra, Bouzeguène

⁹ Chiva.I, Article II de la Convention pour la protection du Patrimoine mondial, culturel et naturel, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

- des modes de sociabilité et des formes particulières d'organisation sociale comme certaines coutumes ainsi que les pratiques sociales, rituels et événements festifs (calendaires, agricoles, etc.) ;
- la toponymie, les opérations de dénomination des lieux.

Lors de l'assemblée générale tenue en octobre 2003, l'UNESCO a adopté une convention pour « la sauvegarde du patrimoine » et définit le patrimoine culturel immatériel de la façon suivante : *« On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de créativité humaine »*¹⁰

I.2. Le paysage culturel

Le paysage se présente comme une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel et rentre dans le processus de patrimonialisation à travers la constitution d'aires protégées, réserves ou sites classés dans le souci de conserver ou de maintenir des aspects significatifs du paysage, justifiée par la valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et ou de l'intervention de l'homme.

L'UNESCO, de son côté, a suggéré, en 1971, la définition qui suit : *« le paysage est l'ensemble des éléments essentiellement stables et permanents où se produisent les mécanismes cycliques et finalisés de l'écosystème. Le paysage est la structure de l'écosystème par opposition au fonctionnement de l'écosystème »*¹¹.

Le concept de paysage culturel est adopté en 1992 par le comité du patrimoine mondial lui attribuant cette définition *« les paysages culturels représentent l'action combinée de l'homme et de la nature et requièrent protection, conservation et gestion »*¹²

¹⁰Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel adopté par l'UNESCO en octobre 2003

¹¹ Convention Européenne du Paysage, 2000, p. 3.

¹² Elodie SALIN, 2010, « les paysages culturels entre tourisme et émergence de nouveau territoire », université du Maine

C'est au tout début du XXIème siècle que la Convention Européenne du paysage, (florence 2000), définit cette notion comme suit : «*désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations*¹³ ».



Photo n° 07 : Paysage de la chaîne de montagne du Djurdjura

La Kabylie présente un paysage culturel spécifique aux sites de montagne qui constitue la majeure partie de ce territoire. Ce paysage d'une grande beauté représente un facteur d'identité incontestable de ce territoire, sur lequel s'égrènent de nombreux villages sur les versants et les crêtes de montagne. L'architecture villageoise de la Kabylie entretient un rapport essentiel au paysage qui constitue une partie intégrante du site et de l'environnement naturel, social et économique. Ce patrimoine culturel paysager répond sans équivoque à toutes les notions évoquées ci-dessus et requiert un patrimoine matériel et immatériel précieux. Il devient plus que nécessaire d'entreprendre une réelle politique de sauvegarde et de valorisation pour ce patrimoine en perdition, sujet aux désaffections, démolitions et à la rurbanisation anarchique.

I.3. La législation du patrimoine

Toutes les lois qui régissent le patrimoine édictent un processus selon lequel ce dernier est pris en charge en vue de sa protection. La patrimonialisation du milieu bâti est beaucoup plus qu'une aventure de conservation ou de mode.

¹³ Convention Européenne du Paysage, 2000, p. 3.

Le processus de patrimonialisation dans les pays du Nord s'est construit avec l'évolution de la notion de patrimoine. Sa genèse de l'antiquité jusqu'à nos jours est aujourd'hui assez bien connue. Elle se déroule selon diverses étapes :

1. Observation ;
2. Appréciation ;
3. Attribution de valeurs ;
4. Définition de critères de sélection ;
5. Inventaire ;
6. Classement ;
7. Édifications de normes de sauvegarde ;
8. Création d'institutions spécifiques ;
9. Définition d'outils opérationnels (secteurs sauvegardés, périmètres de sauvegarde)¹⁴.

Ces étapes ressortent dans les articles des lois en vigueur concernant le patrimoine.

I.3.1. Législation nationale sur le patrimoine

Au niveau législatif la principale loi en rapport avec le patrimoine, est issue des préoccupations de l'heure sur la protection des biens mais qui arrive tardivement malgré la participation assez précoce de l'Algérie aux travaux des institutions internationales.

Cette loi précise dans sa définition ce qui suit : « *Sont considérés comme patrimoine culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales légués par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours* »¹⁵.

Cette définition officielle présente un élargissement du champ d'application par rapport à l'ordonnance de 1967 en introduisant à la fois la notion de biens culturels immobiliers et

mobiliers et celle de biens culturels immatériels, cependant, la protection des sites naturels est confiée à la loi sur l'environnement¹⁶.

I.3.2. Législations internationales

I.3.2.1. Législation française

¹⁴ CEMAT, 2003, Conférence Européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire, Guide Européen pour le patrimoine rural, Budapest, P 34

¹⁵ Article 2 de la loi 98.04, journal officiel n° 44 du 17 juin 1998.

¹⁶ Soufi.F, Pour une définition du patrimoine, Insaniyat n° 12, Septembre –Décembre 2000, P.3

Le patrimoine « est un ensemble de monuments et de sites bâtis anciens présentant un intérêt artistique, historique et culturel ».¹⁷

C'est la définition courante utilisée par la législation française depuis la loi du 02 Mai 1930, révèle l'ancienneté de la prise en charge par la loi du patrimoine, au-delà de celui incarné par les monuments historiques exceptionnels.

I.3.2.2. Législation italienne

« Le patrimoine est l'ensemble des biens artistiques, historiques et archéologiques ». Cette définition est inspirée de la législation italienne, elle présente l'intérêt de rapprocher les biens patrimoniaux des composantes de l'environnement. Un rapprochement qui met en évidence la caractéristique commune à tous les patrimoines à savoir l'irréversibilité, c'est à dire une action de transmission continue dans le temps selon une seule direction¹⁸.

I.3.2.3. Législations allemande

« Le patrimoine, ce sont des choses utiles pour connaître notre société, faites dans cet objectif et dont la sauvegarde est d'intérêt public, pour des motifs artistiques, scientifiques, historiques ou urbanistiques »¹⁹.

Cette définition est inspirée de la législation allemande, elle attire l'attention sur les diverses faces de l'utilisation du patrimoine et les fondements des intérêts qui pourront en être retirés. Exemple : la réhabilitation qui engendre de l'emploi, contribue à la valorisation des sites en désaffectation ou en état de délabrement, et le redéploiement du savoir-faire local. Cette définition à juste titre se rapproche et répond au mieux à notre problématique et notre objectif fixé de relance économique par la valorisation du patrimoine kabyle dans toutes la dimension et le sens porté par les valeurs intrinsèques et extrinsèques de ce terme.

I.3.3. La prise en charge du patrimoine sur le plan international L'ICOMOS²⁰

À travers trois principales chartes a énoncé les grands principes de la conservation et de restauration des sites et monuments :

¹⁷ Bodo.C, 1987, rapport sur le patrimoine en France, ministère de la culture, Paris, p 27

¹⁸ Greffe X, 1999, « La gestion du patrimoine culturel », Montréal Ed. Anthropos, p.23

¹⁹ Greffe X, 1999, « La gestion du patrimoine culturel », Montréal. Ed. Anthropos, p.23

²⁰L'ICOMOS est une organisation non-gouvernementale de professionnels qui active dans le domaine de la conservation des monuments et sites historiques à travers le monde. Elle a été fondée en 1965 suite à l'adoption de la charte de Venise en 1964.

- La charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et des sites, adoptée en 1965 suite au II^{ème} congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques tenus à Venise en 1964.
- La charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques adoptée par l'assemblée générale de l'ICOMOS en octobre 1987 à Washington ;
- La charte du patrimoine bâti vernaculaire, ratifiée par la 12^{ème} assemblée générale de l'ICOMOS, au Mexique en 1999

Cependant, ces chartes demeurent encore de simples formulaires de principes de bonnes conduites aussi bonnes soient leurs intentions. Les pays signataires sont certes astreints au respect des recommandations mais sans toutefois qu'il n'existe de sanctions aux pays contrevenants.

I.3.4. La Législation du Patrimoine en Algérie

On peut situer la notion de patrimoine en Algérie comme héritage de la puissance coloniale au début de l'indépendance. Comme pour la politique patrimoniale de la France, nous sommes passés d'une politique de protection des sites et monuments historiques et naturels, (héritière des lois françaises de 1913, 1930 et 1941) à une politique de protection du patrimoine culturel inspirée dans sa globalité par l'Unesco²¹. En effet, l'instance juridique a disposé depuis l'indépendance de deux lois se rapportant au patrimoine.

A/. Les lois relatives au patrimoine

- 1. ordonnance n° 67-281** promulguée en 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, qui avait une vision antiquisante du patrimoine et ne couvrait pas tout le territoire national ;
- 2. Loi 98-04** promulguée en 1998 introduit à la fois la notion de biens culturels immobiliers et mobiliers ainsi que celle des biens culturels immatériels.

B/.Le Patrimoine dans l'aménagement du territoire

Deux lois essentielles décernent une place au patrimoine dans l'aménagement du territoire que nous résumons comme suit :

- 1. La loi 87.03** du 27 Janvier 1987 : relative à l'aménagement du territoire dans son article 14 prend en compte :

²¹ SOUFI.F, 2000, « Pour une définition du patrimoine », INSANIYAT n° 12, Septembre –Décembre, P.4

- protection de l'environnement ;
- La sauvegarde des sites naturels ;
- La protection et la restauration des sites historiques ;
- La promotion des sites historiques et de loisirs.

2. La loi 01.20 du 12 décembre 2001 : relative à l'aménagement et au développement durable du territoire vise un développement harmonieux de l'ensemble du territoire, selon les atouts et les spécificités de chaque espace régional (article 4) et retient entre autres finalités :

- La protection, la mise en valeur et l'utilisation rationnelle des ressources patrimoniales, naturelles et culturelles et leur préservation pour les générations futures ;
- La protection, la restauration et la valorisation du patrimoine historique et culturel (article 9, alinéa 6).

Ces lois situent différentes échelles auxquelles correspondent des outils appropriés.

C/ Le patrimoine dans les plans d'aménagements urbains :

Le patrimoine est également pris en charge dans l'aménagement urbain à travers deux lois :

1. La loi 90.29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme édicte dans ses principes généraux les règles visant à organiser la production du sol urbanisable dans le respect entre autres de la préservation de l'environnement, des milieux naturels, des paysages et du patrimoine culturel et historique²².

Les territoires qui recèlent soit, un ensemble de curiosités naturelles, pittoresques, historiques des avantages résultant de leur situation géographique, climatiques etc. sont délimités et classés conformément aux dispositions législatives qui leur sont applicables²³.

2. La loi 98.04 du 15 janvier 1998 relative à la protection du patrimoine qui a innové en consacrant la dimension immatérielle du patrimoine et en prévoyant des mesures de protection à travers :

- L'inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels immobiliers possédant un intérêt du point de vue de l'histoire, de l'archéologie, des sciences, de l'anthropologie, de l'art ou de la culture et nécessitant une préservation²⁴ ;

²² Article 1 de la loi 90.29 Code du foncier et de l'urbanisme, Ed. Berti 2001.2002

²³ Article 45 de la loi 90-29 op.Cit

- Le classement des dits biens, est une mesure définitive de protection ;
- La création des secteurs sauvegardés.

Les secteurs sauvegardés, sont une mesure de protection qui concerne soit un ensemble immobilier urbain ou rural tels que les casbahs, les ksour, les villages et agglomérations traditionnelles caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat et qui par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique présentent un intérêt historique, architectural, artistique de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur²⁵.

Les secteurs sauvegardés sont créés et délimités par décret pris sur rapport conjoint des ministres chargés de la culture de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement, de l'architecture et de l'urbanisme. Ils peuvent aussi être proposés par les collectivités locales ou le mouvement associatif au ministre chargé de la culture. La création des secteurs sauvegardés intervient après avis de la commission nationale des biens culturels, ils sont dotés d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur tenant compte du plan d'occupation des sols (POS).

I.4. Les valeurs et les mesures de protection du patrimoine

I.4.1. Les valeurs fondamentales du patrimoine

Selon F. choay²⁶, on peut dire que la notion de patrimoine renferme essentiellement :

- **Les valeurs cognitives** : l'historicité ou la remémoration, qui signifie que le patrimoine possède un potentiel de témoignages historiques par rapport à l'anthropologie, l'art, les techniques permettant aujourd'hui de servir la recherche scientifique et la formation des professions et des artisanats, l'exemplarité ou l'authenticité : c'est-à-dire l'identité à partir de laquelle se fondent les démarches patrimoniales. La mise en valeur du patrimoine permet de donner une représentation de soi, sa spécification par rapport aux autres, complété d'un sentiment de fierté et de supériorité nationale ; une démarche que F.Choay qualifie de « narcissique ».
- **La valeur économique** ; relative au potentiel d'attraction de visiteurs étrangers et les conséquences sur l'économie du pays ; par la médiation du tourisme naturel et culturel

²⁴ Article 10 loi 98.04, Journal Officiel n° 44.

²⁵ Article 41, loi 98.04, op.Cit.

²⁶ Françoise CHOAY, 1992, « Allégorie du patrimoine », Paris, Edition du Seuil, p 87.

➤ **La valeur esthétique** ; au delà des sentiments de bien être ou parfois de mal aise suscités par le coté pittoresque du patrimoine, il offre un model référentiel artistique, architectural et paysager pour toutes les générations.

A ces valeurs, on ne manquera pas de rajouter qu'il existe aujourd'hui et plus que jamais des enjeux qui relient le patrimoine au développement. Ils sont d'ordre environnemental, social et économique sur fond de durabilité. En effet, le patrimoine ne peut être considéré comme un élément abstrait de l'environnement²⁷, c'est une ressource environnementale non renouvelable on se doit de la protéger. De même qu'il est un moyen de se montrer, de se redonner une image de marque, de s'identifier par rapport aux autres²⁸.

Par ailleurs, pour la plupart des pays en voix de développement, le patrimoine est exploité pour projeter leurs meilleures images à des fins touristiques, ce qui n'est pas sans retombées positives d'une part, pour le développement social et économique (création d'emploi) et, négatives d'autre part pour l'environnement (pollution par surplus de densité).

Ces enjeux sont vitaux et rallient les piliers du développement durable, il est donc nécessaire de mettre en place une politique du patrimoine qui associe tous les acteurs et services appropriés.

I.4.2. Les mesure de protection du patrimoine

Les mesures de protection du patrimoine sont de différentes natures. Elles se situent au niveau international et consignées dans diverses recommandations et résolutions²⁹ comme au niveau de chaque nation et consacrées par sa législation en vigueur, pouvant être ainsi administratives, techniques scientifiques et financières. L'une des premières mesures, l'inventaire qui est une mesure administrative permettant de localiser, d'étudier et de qualifier l'ensemble des éléments architecturaux qui forment le paysage. Il établit une hiérarchie qualitative des biens patrimoniaux, c'est-à-dire leur valeur architecturale. Les mesures scientifiques et techniques permettent de mener les diverses études adéquates pour la préservation et/ ou l'amélioration des potentialités du patrimoine en question. Toutes les mesures aussi bien à l'échelle locale qu'internationale attestent de l'importance que représentent la conservation, sauvegarde et protection du patrimoine.

²⁷ Soucy.C le patrimoine ou l'avens de l'aménagement'' les annales de la recherche urbaine, n°71 p.150

²⁸ Greffe.X. Op.Cit, , pp 23-26

²⁹In Conférence de l'UNESCO Principes internationaux pour les fouilles archéologiques
1968, UNESCO, recommandations pour la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites
1972, UNESCO Convention pour la protection du patrimoine mondial

I.4.2.1. La protection juridique du patrimoine bâti

Les outils juridiques pour la protection du patrimoine, intégrant les sites bâtis, existent sans affirmer que les potentialités financières et humaines (formations de spécialistes) soient toujours disponibles. En effet, depuis les années 60, aussi bien à l'échelle nationale³⁰ qu'internationale des lois, des chartes et des conventions ont été élaborées et elles évoquent la nécessité de prendre en charge le patrimoine historique monumental, le patrimoine bâti traditionnel et de les intégrer dans le cadre de vie actuelle. Ainsi, la nécessité de conserver et de préserver les vestiges du passé s'impose à mesure que se théorise la notion de patrimoine. Dans les pays du Nord, les théories sur le patrimoine ont fusé à partir des années 70, ou une prise de conscience en réaction à la modernité basée alors sur la rationalité, l'hygiène, la fonction, l'ensoleillement etc. (principes du mouvement moderne) et au nom de laquelle la ville perdait peu à peu son identité culturelle et sociale à force de démolition et de restructuration.

Malgré la mise en place d'un arsenal juridique de plus en plus innovant, les sites bâtis à caractère patrimonial continuent de subir les outrages du temps en absence de stratégies globales de protection. Il est donc indispensable que des actions soient engagées en complément de la prise en charge juridique du patrimoine, parmi elles :

- L'éducation, l'éveil à l'école sur la connaissance et le respect du patrimoine ;
- La formation de spécialistes « arpenteurs du patrimoine »³¹ qui explorent et identifient le patrimoine ;
- La formation de techniciens, d'artisans aux savoir-faire anciens dans le domaine de la construction ;
- Respect et application des lois en charge du patrimoine.

I.4.2.2. La protection juridique du patrimoine paysager

La dimension du patrimoine paysager s'impose comme outil d'aménagement et de gestion du territoire en Europe et dans bien d'autres pays dans le monde ; alors que cette notion demeure quasiment absente dans les textes régissant le patrimoine et le paysage en Algérie.

Pour reprendre l'expression d'André Malraux « il est bien de protéger les paysages, il est encore mieux d'en créer ». Les nouveaux modes d'intervention sur le paysage s'inscrivent

³⁰ Ordonnance de 1967 sur le patrimoine en Algérie

³¹ Bernard TOULIER, 1997, « in Science et conscience du patrimoine », Paris Ed. Du patrimoine, p147.

dans une approche évolutive et invitent à en créer des nouveaux suivant la convention européenne du paysage tout en respectant un triptyque de protection, gestion et d'aménagement des paysages.³²

- **La protection :** Action qui se démarque de la mesure traditionnelle de sauvegarde axée sur la conservation des artefacts ; car il s'agit de préserver des caractères susceptibles de jouer le rôle d'invariante au sein même de paysages qui resteraient évolutifs (exemple : le Djurdjura invariante / le village évolutif).
- **La gestion :** la gestion du paysage s'inscrit dans la démarche de développement durable dont le grand défi est de trouver le moyen et la manière de vivre le territoire au présent sans compromettre l'héritage paysager des générations futures.
- **L'aménagement des paysages :** Outre les mesures traditionnelles d'aménagement paysager ou de requalification des espaces dégradés, cette action s'inscrit définitivement dans une démarche évolutive et affirme un caractère prospectif en vue de la création de nouveaux paysages.

De nos jours l'intérêt porté à la notion de patrimoine paysager demeure abstraite dans l'esprit des populations, il convient à ce niveau d'apporter quelques éléments de réflexion sur le statut du paysage afin de pouvoir proposer des hypothèses d'intervention et de valorisation.

1. Le statut de paysage emblématique :

Il peut s'agir des lieux protégés, des sites qui sont reconnus par les visiteurs et décrits dans les guides touristiques ou qui font l'objet d'œuvres picturales ou littéraires (la montagne de Djurdjura). Les paysages emblématiques sont des secteurs d'intérêt majeur³³

2. Le statut de paysage identitaire :

Ceux sont tous les paysages qui font appel à la mémoire collective locale et régionale et présentent un intérêt pour les collectivités vu leur composante paysagère, culturelle, naturelle et humaine (village traditionnel kabyle) ;

3. Le statut des paysages ordinaires :

Leur valeur repose essentiellement sur des facteurs liés aux émotions, au vécu que pour leur qualité esthétique ou visuelle. Leur intérêt se présente dans la manière d'habiter.

³² Mario Bedard, 2009, « le paysage un projet politique », éditions presses de l'université de Québec.

³³ Isabelle BOUCHER, Pierre BLAIS, 2007, Guides d'intégration des éoliennes aux territoires, vers de nouveaux paysages, ministère des affaires municipales, Québec.

Les actions préconisées dans les pays développés pour les paysages emblématiques c'est le classement et pour les paysages identitaires c'est la reconnaissance locale³⁴.

I.4.2.3. La mise en valeur du patrimoine

Une nouvelle approche sur le patrimoine intègre ces dernières décennies plusieurs enjeux. La mise en tourisme qui constitue un enjeu économique et socioculturel important.

- D'une part, cette mise en tourisme permet de générer des retombées économiques directes et/ou indirectes qui servent à assurer la survie économique des communautés démunies ;
- D'autre part, elle contribue au développement local. Nous associons donc naturellement la notion de patrimoine au tourisme, à partir du moment où la mise en valeur du patrimoine peut constituer un attrait touristique et par-là générer des gains et vice versa. Le patrimoine devient donc un facteur de développement. L'efficacité de sa gestion dépend de la considération des aspects suivants :
 - L'aspect financier : s'assurer de l'autonomie financière des collectivités locales vis à vis de la tutelle et de la disponibilité de financements
 - Les aspects culturels et environnementaux : respecter les cultures locales et éviter la pollution par un surplus de densité³⁵.

Le patrimoine peut être aussi pensé dans une perspective de lutte contre la pauvreté. Par exemple pour la réhabilitation du patrimoine bâti traditionnel ou de l'artisanat local, on doit faire appel à une main d'œuvre qualifiée laquelle a été au préalable formée, ainsi le patrimoine va générer de l'emploi et des revenus.

I.5. La démarche de gestion du patrimoine

Cette approche représente l'ensemble des initiatives et des démarches fondamentales pour faire connaître le patrimoine, afin qu'il devienne une composante de la culture vivante du pays. L'intérêt est aussi, qu'il soit l'objet d'appropriations de la part des citoyens, qui devraient être les ambassadeurs de leur patrimoine

I.5.1. Démarche de gestion du patrimoine paysager

La convention européenne du paysage engage les pays signataires :

³⁴ Des paysages patrimoniaux à valoriser et à protéger, conseil général des loisirs scientifiques, saquenay-lac saint jean, 2008.

³⁵ Gaillard-Mussot-Renens R, « Les sites et les monuments historiques : mise en tourisme du patrimoine », in conférences : Patrimoines et développement durable, Université de Genève, Mars avril 2003

- A identifier ses propres paysages sur l'ensemble de son propre territoire
- A analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient
- A en suivre les transformations
- A qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leurs sont attribuées par les acteurs et les populations concernés.³⁶

Méthodologie relative à l'évaluation des paysages :

Les méthodes d'évaluation peuvent être reliées à trois approches à savoir visuelle, éco géographique et sociale (participative).

I.5.1.1. La démarche descriptive

La démarche descriptive vise spécifiquement à différencier les structures et morphologie paysagère au sein des territoires paysagers tout en intégrant la dimension historique. Dans le cas de notre étude notre vision sera au départ globale à l'échelle de la grande Kabylie afin de déterminer les territoires paysager de la région (les conditions physiques, les morphologie agro-forestières, des infrastructures de communication interrégionale, des structures industrielles) susceptibles d'intégration dans un circuit touristique culturel paysager, et un affinement des descriptions à l'échelle d'un village traditionnel en l'occurrence Aguemoun Izem pour une analyse morphologique de l'habitat.

Les éléments de la démarche descriptive :

La description des éléments est effectuée à travers des supports cartographiques et bibliographiques mais aussi par l'observation sur le terrain :

1. Conditions physiques : qui sont le relief, hydrographie, sol et sous sol

1.1. Le relief : qui consiste à mettre en évidence les buttes, crêtes, vallées mais également les lignes de crêtes qui constitue en même temps une limite visuelle et un point de vue lointain.

1.2. Hydrographie : le réseau hydrographique a une influence considérable sur le paysage, il façonne son relief par ses cours d'eau et conditionne l'implantation de l'habitat et l'occupation du sol.

³⁶ CPDT – THEME4 – programme 2003-2004 – rapport de la subvention 2003-2004 – GUIDE/LEPUR – SEPTEMBRE 2004

1.3. Sol et sous-sol : le sol et le sous-sol détermine la morphologie du relief par leur constitution géologique et leur exploitation (carrières et sites d'exploitation, matériaux de construction comme la pierre et le pisée en Kabylie)

2. Morphologie agro-forestière : Assimilé à une peau sur le relief, les massifs forestiers, les bois, les herbages et les cultures procurent aux paysages ruraux un ensemble de couleurs et de textures variées.

3. Les structures industrielles : Elles structurent et marquent plus ou moins le paysage suivant le type de l'activité et le mode d'implantation, quelles soient en activité ou en désaffectation, par ailleurs ses structures ont rythmé la vie des populations par l'exode rural ou l'immigration associée à la construction des grands ensembles de logements.

4. Les infrastructures de communication interrégionale : L'étude du réseau viaire en vue de l'identification des structures de communication, et la compréhension de leur évolution, et de leur perception paysagère³⁷ nous aidera dans l'élaboration du circuit touristique culturel et paysager à projeter ;

5. Morphologie de l'habitat : Le bâti qu'il soit urbain ou rural participe et marque la morphologie du paysage par ses caractéristiques urbanistiques et par son évolution récentes. Les caractéristiques de l'habitat à déterminer par cette démarche sont les suivantes :

- Urbain /rural
- Habitat groupé/ dispersé/ intermédiaire
- Dimension du groupement : ville/ bourg/ village/ hameau
- Forme de groupement
- Implantation de l'habitat par rapport au relief (sitologie)
- Mode d'assemblage des maisons
- Age de l'habitat (traditionnel, industriel, poste-industriel)
- Matériaux de construction comme expression du substrat et des conditions du milieu
- Volumétrie des maisons (dont la forme et le toit) comme expression culturelle

Pour notre cas d'étude d'Aguemoun Izem cette démarche nous permet d'établir un état de fait et de repérer les anciennes structures susceptibles d'être réhabilitées en vue de soit de les conserver ou bien de les valoriser.

³⁷ CPDT – THEME4 – programme 2003-2004 – rapport de la subvention 2003-2004 – GUIDE/LEPUR – SEPTEMBRE 2004

I.5.1.2. La démarche de gestion du patrimoine bâti

Une meilleure connaissance du patrimoine bâti permet d'en comprendre l'intérêt et l'origine portée à ce bien. Sa conservation et sa restauration garantissent notamment sa transmission et sa valorisation. Ce qui subordonne la gestion du patrimoine architectural à une prise en charge réelle du bâti ancien (son intégration dans la vie commune des citoyens, sa réaffectation, son entretien permanent etc.), par la vulgarisation des initiatives portées par des associations, (conservation, restauration, valorisation) et la multiplication des actions menées par les services publics afin de permettre aux habitants de porter un regard positif sur leur bien ³⁸.

1. **La conservation** : Est une opération qui a pour mission de sauvegarder la pérennité, le sens et l'intégrité matériel des biens culturels dans le présent et pour les générations futures, elle comprend la conservation préventive et la conservation curative :
 - **La conservation préventive** : « Elle regroupe l'ensemble des actions entreprise indirectement sur les biens culturels. Elle agit sur leur environnement afin d'en retarder la détérioration ou d'en prévenir les risques des altérations. Ces interventions permettent de favoriser ou de créer les conditions optimales de préservation du patrimoine culturel, compatibles avec son usage social. »³⁹
 - **La conservation curative** : « Elle comprend l'ensemble des actions entreprises directement sur les biens culturels dans le but de stabiliser leur état. Elle impose d'agir en priorité sur les altérations évolutive en arrêtant leur processus de détérioration. Ainsi, elle consiste parfois à renforcer structurellement les biens concernés. Elle se différencie d'une part, de la conservation préventive qui agit principalement sur l'environnement des œuvres et d'autres part, de la restauration qui vise plutôt à restituer la signification du bien culturel ». ⁴⁰
2. **La restauration** : C'est une opération réservée aux bâtiments ayant une valeur historique, « La restauration est une action directe entreprises pour améliorer l'état, la connaissance et la compréhension du bien culturel mais aussi son exposition, son usage et son appréhension. Elle est entreprise uniquement lorsque le bien a perdu une part de son sens ou de sa fonction, du fait d'altération ou de remaniement passés qui gênent la lecture

³⁸ Bourdin, 1996, « Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain, professionnels et citoyens face aux témoins du passé, in les annales de la recherche urbaine n° 72, pp 7-13

³⁹ Fédération française des professionnels de la conservation-restauration (FFCR).

⁴⁰ FFCR ;op.Cite

et/ou la compréhension. Elle se fonde sur le respect des matériaux originaux. La restauration est souvent consécutive à l'intervention de conservation curative ».⁴¹

Outre la conservation et la restauration, la réhabilitation et la requalification sont également des opérations très importantes dans le processus de sauvegarde du patrimoine bâti.

3. La réhabilitation : A pour objet l'amélioration du bâti existant, « la réhabilitation de l'architecture traditionnelle doit être restituée dans le cadre d'un processus de revitalisation et de régénération du territoire. »⁴²

La réhabilitation intervient aussi sur « l'environnement physique que sur la population qu'il héberge, avec l'objectif prioritaire d'améliorer le cadre de vie de cette population en conservant et en promouvant ses valeurs culturelles et patrimoniales, et en garantissant en même temps son adaptation cohérente aux nécessités de la vie contemporaine »⁴³

Conclusion

L'Algérie est un pays qui a connu l'émergence de nombreux royaumes, fondations de comptoirs phéniciennes, de royaume de Numidie, c'est un territoire qui a été traversé, occupé et connu d'innombrables cultures et civilisations romaine, byzantine, vandale, arabe, espagnole, ottomane et française, son passé lui confère une indéniable richesse historique. Ce vaste territoire est le réceptacle de cultures méditerranéenne, musulmane, berbère, africaine et occidentale. Partout à travers tout le pays, des témoignages attestent de l'importance et de la richesse de son patrimoine historique.

Toutes les régions et grandes villes d'Algérie regorgent de richesses patrimoniales historiques, et culturelles. Outre son rôle mémorial qui constitue un repère authentique dans le temps et l'espace, le patrimoine présente et acquiert une valeur scientifique, technique, pittoresque et artistique ; il est le témoin d'un passé proche ou lointain d'une identité culturelle indéniable tracé par un savoir faire souvent énigmatique et étonnant dont la sauvegarde ainsi que la transmission aux générations futures est nécessaire dans la construction et l'affirmation de sa personnalité et de son appartenance à une civilisation et à une nation.

Le patrimoine repose sur un ensemble de critères sur fond de significations culturelles dont la pérennité alimente la mémoire collective. Ces critères sont la rareté ou l'authenticité,

⁴¹ Idem

⁴² Méthode de réhabilitation réhabimed.pdf

⁴³ Idem

l'ancienneté ou le potentiel de témoignage historique, la portée cognitive, l'utilité et le rayonnement de l'objet patrimonial.⁴⁴

Notre projet consiste en une combinaison entre la conservation-restauration du bâti traditionnel qui constituera le centre du village d'Aguemoun Izem et la réhabilitation du village par l'introduction du concept évolutif de l'éco-village qui occupera les flancs de la colline et va graviter autour de ce centre historique.

L'objectif de la valorisation du patrimoine d'Aguemoun Izem est à la fois la sauvegarde et la rentabilité, cette mise en valeur consiste en l'occurrence par la conservation du patrimoine bien entendu mais également par l'animation, la médiatisation, la mise en scène afin d'attirer les touristes et l'intégration de ce site dans un circuit et itinéraire touristiques à thèmes culturel et paysager.

⁴⁴ Bourdin .A, Op.Cit, p.8

Deuxième Chapitre

**Le tourisme patrimonial : un atout à la
croissance locale**

Introduction

Le tourisme est un secteur de l'économie en plein essor. Il représente une part importante du PNB mondial et offre des perspectives de développement tant pour les nations développées que les pays en développement. Ce secteur a connu une croissance ininterrompue depuis un demi-siècle vu la progression continue des arrivées de touristes internationaux, qui sont passées de 25 millions dans le monde en 1950 à 1 milliard 133 millions en 2014¹. Le tourisme est considéré comme indicateur et outil de transformation du monde dans la société de consommation et de loisir de ce siècle. En effet, l'importance de l'activité touristique est reconnue mondialement en raison de son impact sur l'économie internationale et le progrès socioéconomique sous forme de création d'emploi, de recette, de construction d'infrastructures, mais aussi de valorisation des richesses naturelles ainsi que du patrimoine culturel. A la fin des années 2000, l'organisation mondiale du tourisme (OMT) indique un taux de 5% du PIB mondial et 6% à 7% des emplois dans le monde ; un pronostique en croissance accéléré vu le dédoublement du flux touristique international qui avoisine le milliard de visiteurs en 2010. Et si l'on considère le tourisme national pratiqué à l'intérieur des pays ce chiffre peut atteindre les 2,5 à 3 milliards de visiteurs.

Le poids et la puissance du secteur du tourisme, sur les économies nationales et internationales, induit directement des bouleversements considérables sur l'espace et les sociétés. En effet le tourisme fait vivre des régions entières, à l'exemple de Paris, Londres, Barcelone ou la cote d'azur et même des pays, comme nos voisins la Tunisie et le Maroc dont l'économie repose essentiellement sur ce secteur.

Le tourisme est un secteur générateur de richesse sociale et de croissance économique. La Kabylie présente des richesses patrimoniales qui constituent des atouts déterminants et indispensables à même de porter un développement local et peut constituer une destination de choix, pour de nombreux visiteurs en quêtes de nouveautés et de découvertes d'un territoire présentant une culture régionale bien spécifique. Néanmoins ce secteur implique des bouleversements qui se traduisent par des transformations profondes sur le paysage et les structures de l'écosystème en raison notamment de la planification du territoire et de l'aménagement urbain qui activent et visent à offrir un model qui répond aux besoins et à la satisfaction des touristes. Dans l'objectif de préserver le contexte culturel et naturel de la

¹ Organisation Mondial du Tourisme Revue de l'OMT : UNWTO, faits saillants, OMT tourisme, éditions 2015, Madrid, p 2

Kabylie, il est nécessaire de bien comprendre le secteur du tourisme et ses différentes notions afin de développer des projets touristiques précis et mesurables.

II. Aperçus sur le tourisme

Le pèlerinage et le thermalisme représentent les premières formes de tourisme qui remontent à l'époque Gréco-romaine, l'objectif étant de relier le corps et l'esprit par le voyage médicale (cure thermale et bains variés de cos en Egée, ou d'Oropos en Grèce...) ou par la visite des lieux religieux (les panathénées d'Athènes, les fêtes de cos en Egée, les sanctuaires oraculaires de Delphes, Téos en Asie mineure...) qualifié de tourisme sacré.

II.1. Naissance et expansion du tourisme

L'extension de l'activité commerciale et marchande induit les rassemblements des voyageurs sur des points et routes d'échanges ; prend déjà l'allure (ou la dimension) de tourisme d'affaire, à l'image des phéniciens, des grecs et romains connus pour leur soif d'exploration du monde « *les phéniciens, les grecs, les brasseurs d'affaires du haut empire romain, explorent le monde jusqu'à Toprobond dans l'île de Ceylan...* ». ²

Vers le XIII^{ème} siècle avec l'expansion des relations commerciales et des relations de voyage se développent des lieux d'hébergement appelaient en langue arabe founduk selon les régions de l'Orient et du Maghreb, dont l'adaptation française désigne le caravansérail. Ces lieux servaient d'hébergement aux voyageurs, commerçants, ouvriers migrants, célébrités... ³

Le tourisme culturel est apparu en Angleterre à la fin du 17^{ème} siècle et le début du 18^{ème} siècle, la découverte des civilisations grecque et romaine, grâce notamment à l'archéologie, entraîne des élites anglaises issues de l'aristocratie à traverser la manche pour aller à leur rencontre à travers entre autre la France, la Suisse et l'Italie, dans un but d'exploration et de découverte. Un voyage qualifié de « *grand tour* » et qui est à l'origine du mot anglais « *tourist* ». Un autre intérêt est porté, également par cette élite, au thermalisme et aux vertus thérapeutiques déjà connu à l'antiquité qu'il procure, ainsi des stations thermales voient le jour sous formes de bains et de douche dans des lieux luxueux.

L'eau de mer et l'air pur des montagnes sont aussi exploitées et intégrées dans cette optique de bien être et de découvertes.

², Jean-Michel HOERNER, 2008, « Géopolitique du tourisme », Paris, Edition Armand Colin.

³ OULMAS Mohand, CHABANE Sarah, mémoire de master : L'éco-réhabilitation du caravansérail de Sidi Makhoul au service d'un développement local durable, UMMTO, juin 2015, page 07

Le développement et la rapidité du transport, notamment le chemin de fer, et les conditions de sécurité qu'il procure, ont contribué de manière considérable à l'essor de ce nouveau type de tourisme, réservé en premier abord aux classes favorisées et aristocrates « les rentiers »⁴.

Thomas COOK légende de voyage, un menuisier baptiste britannique est l'inventeur de la première agence de voyage. Cette idée est le résultat de la réussite de la première excursion par train organisée par Cook pour 500 personnes. Fort de ce succès, il organise des excursions à travers l'Angleterre (165000 personnes sont acheminées à l'exposition de Londres en 1851) et également à travers l'Europe, en 1855, suivant un circuit touristique traversant différents pays. Il consacre aussi un programme pour des voyages de pèlerinage à la Mecque et en Inde. En 1872 il organise le tour du monde en 222 jours.⁵

Les luttes syndicales et le mouvement socialiste humaniste démocratisent le tourisme et permettent aux classes prolétaires de bénéficier de quelques jours de vacances. L'attribution des congés payés aux prolétaires en 1936, la hausse des revenus et l'amélioration des transports bouleversent irrémédiablement les pratiques touristiques par une expansion sans précédent de l'industrie touristique, qui génère de ce fait la première activité économique mondiale et annonce les prémices du tourisme de masse et de l'hédonisme.

Si le capitalisme a fait naître le tourisme d'élite, le socialisme humaniste l'a démocratisé et a créé le tourisme de masse, Jean-Michel Hoerner résume bien tous ces bouleversements : « *Thomas Cook crée l'industrie des voyages, les aristocrates inventent le romantisme des voyages, le stress urbain déclenche la frénésie des stations touristiques... et le front populaire prépare l'expansion... de l'industrie touristique... le tourisme de masse touche les riches et les moins riches et génère... la première activité économique mondiale* »⁶.

II.2. Le tourisme culturel

La culture et le tourisme sont la rencontre de deux secteurs qui entretiennent une relation de complémentarité, ils semblent s'inscrire dans des logiques tout à fait différentes mais la dimension culturelle exerce l'attractivité et suscite de l'intérêt sur la clientèle touristique locale et internationale « ... *la culture est une composante importante du produit touristique.*

⁴ Selon Marc BOYER, 1982, « Le tourisme », Paris, Édition Le Seuil, « les rentiers sont un groupe social important, le dixième au moins de la population des pays industrialisés (et) ce sont moins des anciens actifs enrichis, que des privilégiés (qui) savent vivre sans travailler. »

⁵ Wikipédia, [http://fr.m.wikipedia.org/wiki:Thomas_cook_\(entreprise\)](http://fr.m.wikipedia.org/wiki:Thomas_cook_(entreprise))

⁶ Jean-Michel HOERNER, 2008, « Géopolitique du tourisme », Paris, édition Armand Colin, Paris, 2008.

Pareillement, le tourisme est un vecteur puissant pour valoriser la culture et procurer des revenus qui contribuent à l'entretenir et développer le patrimoine culturel, la production culturelle et la créativité »⁷

Il ressort que cette dimension patrimoniale est une forme d'affirmation de l'identité culturelle des régions et permet ainsi une implication des populations locales dans la conservation du patrimoine culturel et naturel et obtenir une reconnaissance nationale et internationale de leurs biens. Le tourisme permet ainsi des retombées sociales et économiques sur les populations comme source de revenus par le relèvement du niveau de vie local.

Le tourisme culturel est formalisé officiellement en novembre 1976 à travers la charte du tourisme culturel adopté par l'ICOMOS en ces termes : « *le tourisme culturel est celui qui a pour objet, entre autres objectifs, la découverte des sites et monuments, il exerce sur ceux-ci un effet positif considérable dans la mesure où, pour ses propres fins, il concourt à leur maintien en vie et à leur protection* »⁸

II.2.1. Les objectifs de la charte du tourisme culturel

Le conseil international des monuments et des sites, les différentes organisations internationales et les industries du tourisme se sont engagés à mettre en œuvre les objectifs fixés dans la charte pour la « gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif » adopté par ICOMOS lors de la 12^{ème} assemblée générale au Mexique en Octobre 1999⁹.

L'ensemble des objectifs arrêtés sont :

- Encourager et faciliter le travail de ceux qui participent à la conservation et à la gestion du patrimoine afin de le rendre plus accessible aux communautés d'accueil et aux visiteurs ;
- Encourager et faciliter le travail de l'industrie touristique pour promouvoir et gérer le tourisme dans le respect et la mise en valeur du patrimoine et des cultures vivantes des communautés d'accueil ;

⁷ OECD-Organization for Economic Co-operation and Development.

⁸ Charte du tourisme culturel, Adoptée par ICOMOS, Novembre 1976.

⁹ ICOMOS, charte internationale du tourisme culturel, La gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif 1999.

- Encourager et faciliter le dialogue entre les responsables du patrimoine et ceux des industries du tourisme afin de mieux faire comprendre l'importance et la fragilité des ensembles patrimoniaux, des collections, des cultures vivantes dans le souci de les sauvegarder à long terme.
- Encourager ceux qui proposent des programmes et des politiques afin de développer des projets précis et mesurables, et des stratégies qui touchent à la présentation et l'interprétation des ensembles patrimoniaux et des activités culturelle dans le contexte de leur protection et de leur conservation.

Les principes arrêtés par la charte du tourisme culturel se résument comme suit ¹⁰:

□ **Premier principe :**

Le tourisme national et international est l'un des principaux véhicules des échanges culturels. La protection du patrimoine doit offrir des opportunités sérieuses et bien gérées aux membres des communautés d'accueil et aux visiteurs pour expérimenter et comprendre le patrimoine et la culture des différentes communautés ;

□ **Deuxième principe :**

La relation entre le patrimoine et le tourisme est dynamique et doit dépasser les conflits de valeurs. Elle doit être gérée de manière durable au profit des générations actuelles et futures ;

□ **Troisième principe :**

Les opérations de mise en valeur des ensembles patrimoniaux doivent assurer aux visiteurs une expérience enrichissante et agréable ;

□ **Quatrième principe :**

Les communautés d'accueil et les populations locales doivent participer aux programmes de mise en valeur touristique des sites patrimoniaux ;

□ **Cinquième principe :**

Les activités de tourisme et de protection du patrimoine doivent bénéficier aux communautés d'accueil ;

□ **Sixième principe :**

Les programmes de promotion touristiques doivent protéger et valoriser les caractéristiques du patrimoine naturel et culturel.

¹⁰ ICOMOS, charte internationale du tourisme culturel, La gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif 1999.

Néanmoins et paradoxalement le tourisme est souvent synonyme de destructeur du patrimoine et de l'environnement. La même charte dénonce ses effets négatifs « *ne saurait être séparé des effets négatifs, spoliateurs ou destructeurs, qu'entraîne l'emploi massif et incontrôlé des sites et monuments* »¹¹

II.3. Tourisme, patrimoine et développement durable

Compte tenu des statistiques avancées précédemment sur la forte croissance du tourisme enregistrée au cours de ces dernières décennies et les records qu'enregistrent certaines nations sur le nombre de visiteurs annuel ; toutes ces découvertes et rencontres des autres cultures présentent inévitablement des impacts, aussi bien positifs que négatifs, sur de multiples dimensions que nous allons développer. Un aperçu très synthétisé du concept de développement durable, qui se rapporte à notre question sera abordé.

II.3.1. Concept de développement durable

Ce concept apparu dans les pays occidentaux fortement industrialisés a suscité l'intérêt porté sur les phénomènes désastreux que subi l'environnement naturel (l'appauvrissement de la couche d'ozone, les bouleversements climatiques...). Source d'équilibre, cette idée d'harmoniser le mode de vie de l'humanité aux contraintes écologiques promet une approche conjointe de l'environnement et du développement.

Ce concept est perçu comme un processus de développement qui prend en considération trois piliers fondamentaux : l'environnement, le développement social et la croissance économique. Le développement durable se trouve être un compromis entre trois contradictions fondamentales :

- ✓ Compromis inter génération, en termes d'équité ;
- ✓ Compromis Nord-Sud ;
- ✓ Compromis entre les besoins des êtres humains et la préservation des écosystèmes.

La définition de ce nouveau concept est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les besoins des générations futures » cité par le premier ministre Norvégien Mme Gro Harlem Brundtland en 1987 et qui a fait office des lors de définition dans le rapport établi par la commission des Nations Unies. Le Sommet de la Terre tenu à Rio en 1992, sous l'égide des Nations Unies officialise la notion de développement durable et

¹¹ Charte du tourisme culturel, Adoptée par ICOMOS, Novembre 1976.

définit les schémas qui concilient ses trois piliers : L'environnement viable, la société équitable, l'économie viable.¹²

Ce rapport résume ce concept par un rappel des propos prêtés à Antoine De Saint Exupery : « Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. ».

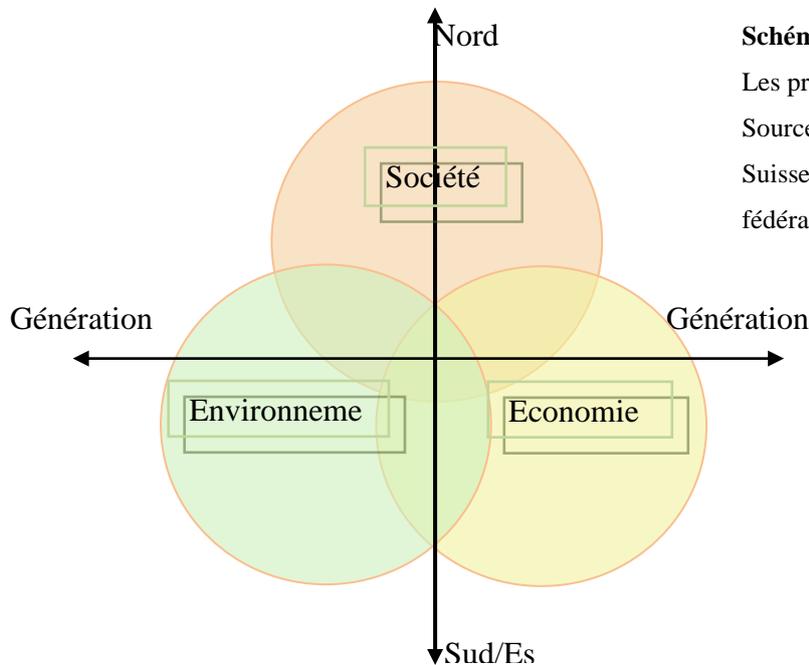


Schéma 01 :

Les principes du développement durable

Source : *Le développement durable* en

Suisse : Base méthodologiques, Office

fédéral du *développement* territorial, ARE,

L'objectif de ce concept étant de concilier trois aspects fondamentaux des activités humaines : économiques, sociaux et environnementaux, idées que nous développerons dans notre recherche sur le tourisme de montagne et le développement local ;

- **Le pilier environnemental :**

Est fondé sur la préservation, l'amélioration et la valorisation de l'environnement et les ressources naturelles, par la prévention et la réduction des risques et impacts environnementaux ;

- **Le pilier social :**

Son objectif est d'assurer l'équité sociale et de satisfaire les besoins fondamentaux des humains et de tous les groupes sociaux et avoir accès à la consommation, l'éducation, les soins, le logement, l'emploi, la culture... ;

- **Le pilier Economique :**

Est fondé sur l'efficacité et la croissance économique par le développement des modes de production et de consommation durable.

¹² www.developpement-durable.gouv.fr

II.3.2. Notions de tourisme durable

Le développement durable du tourisme, le tourisme durable ou le tourisme responsable sont les trois expressions qui qualifient cette notion. Le concept de tourisme durable est évoqué pour la première fois en 1993 dans un guide publié par l'OMT et qui présente des techniques de planification et de développement du tourisme, dans le quel est précisé que « *l'environnement est la base des ressources naturels et culturelles qui attirent les touristes. Par conséquent, la protection de l'environnement est essentielle pour un succès à long terme* ». ¹³

Par ailleurs « *il aspire donc à un développement raisonné, associant les acteurs du tourisme, publics et privés, les ONG et les populations locales, dans un système plus solidaire, permettant de réels développements locaux par un partage plus équitable des bénéfices et des charges engendrés par le tourisme* ». ¹⁴

Cette notion repose sur des critères de durabilité qui reprend implicitement le triptyque du développement durable, et implique son inscription dans la démarche de soutenabilité environnementale à long terme, la viabilité ¹⁵ économique, l'équité sociale et le respect des codes éthiques des populations locales. D'après l'OMT « *en entend par développement durable, toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte ou préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribuent de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent, ou séjournent sur ces espaces* ».

Le touriste qui part à la découverte des autres cultures doit par ailleurs être satisfait des échanges et doit apprendre à connaître les habitants d'une région, pour mieux vivre ensemble et « élever dans l'esprit des hommes les défenses de la paix ». Pour reprendre la Charte de l'UNESCO, les visiteurs d'un territoire doivent être en somme conscients des problèmes de durabilité, à savoir :

- Un tourisme respectueux de la nature et qui exploite de manière optimale les ressources environnementales. Un tourisme orienté vers la préservation des processus écologiques et sauvegarde des ressources naturelles. A ce pilier se rattache la notion d' « éco-

¹³ www.ecotourisme-magazine.com/tourisme-durable

¹⁴ La charte du tourisme durable de 1995, téléchargement en .pdf

¹⁵ Charte EVEIL, « Tourisme et loisirs responsable et solidaires »

tourisme » liée aux formes de tourisme pratiquées en milieu naturel, éducation sur les composantes naturelles et culturelles du milieu (Randonnée ...). Concernant notre projet de recherche, les massifs de montagne de la Kabylie présentent une biodiversité remarquable mais fragile qui doit être préservée. Les sites naturels offrent des parcours multiples en forêt, en montagne, sur le littoral ;

○ Sur le plan économique, le tourisme est considéré comme essentiel pour le développement local, régional et national, il offre des avantages socio-économiques équitables aux parties prenantes. L'activité économique sur le long terme permet de générer des revenus substantiels, créateur d'emploi et procure des recettes en devises aux populations d'accueil. Cet approche du tourisme durable a permis de développer la notion de « tourisme équitable » qui permet de concilier le tourisme avec l'amélioration des conditions de vie des populations d'accueil ;

○ La durabilité du développement du tourisme prend tout son sens sur le plan de l'éthique social par l'éducation des populations à la préservation et à la valorisation des leurs valeurs traditionnelles et de leur patrimoine qui contribue à la promotion de l'éducation et à la recherche scientifique (création de supports éducatifs, création et créativité dans les domaines de la recherche scientifique et technique et dans le domaine des arts dans leur totalité). Cet échange doit être empreint d'équité. Le touriste à la découverte des autres cultures se doit de respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelle. Cet échange permettra une connaissance et une préservation commune du patrimoine mondial.

Depuis une quinzaine d'années, une prise de consciences de divers acteurs est survenu suite à l'impact négatif du tourisme de masse sur le patrimoine et l'environnement « *le tourisme est devenu un phénomène complexe...le patrimoine naturel et culturel... sont des attractions touristiques majeurs. Un tourisme excessif peut de la même façon qu'un tourisme inexistant ou mal géré nuire à l'intégrité physique et la signification du patrimoine. La fréquentation touristique peut également conduire à la dégradation des espaces naturels ainsi que des cultures et des modes de vie des communautés d'accueil* »¹⁶.

II. 4. Le tourisme et le développement économique ¹⁷

¹⁶ La charte du tourisme durable de 1995, téléchargement en .pdf

¹⁷ Economie de l'Algérie <http://fr.wikipedia.org>

II. 4. 1. Le tourisme dans le contexte international

Le tourisme autour de la Méditerranée comptabilise 40% des arrivées touristiques internationales, pour 30% des recettes mondiales. Ce secteur représente par ailleurs 13% des exportations des pays méditerranéens, 23% du secteur des services et il emploie plus de 5 millions de personnes. Les statistiques en évolutions régulières nous permettent d'affirmer que ce secteur est en nette croissance et offre des perspectives de développement important du fait qu'il représente :

- Un instrument du développement économique et vecteur de la promotion du territoire ;
- Il est générateur d'emploi dans de nombreux secteurs d'activité. Emplois avant tout liés aux professionnels de l'hôtellerie, des villages touristiques et de l'accueil touristique, ainsi que ceux liés aux travaux de réhabilitation ou d'entretien du patrimoine immobilier, et les emplois liés aux professionnels de la communication ;
- Une source de revenu multiples : Visites de sites archéologiques, droits d'entrée aux musées, visites guidées, vente de produits artisanaux, restauration...

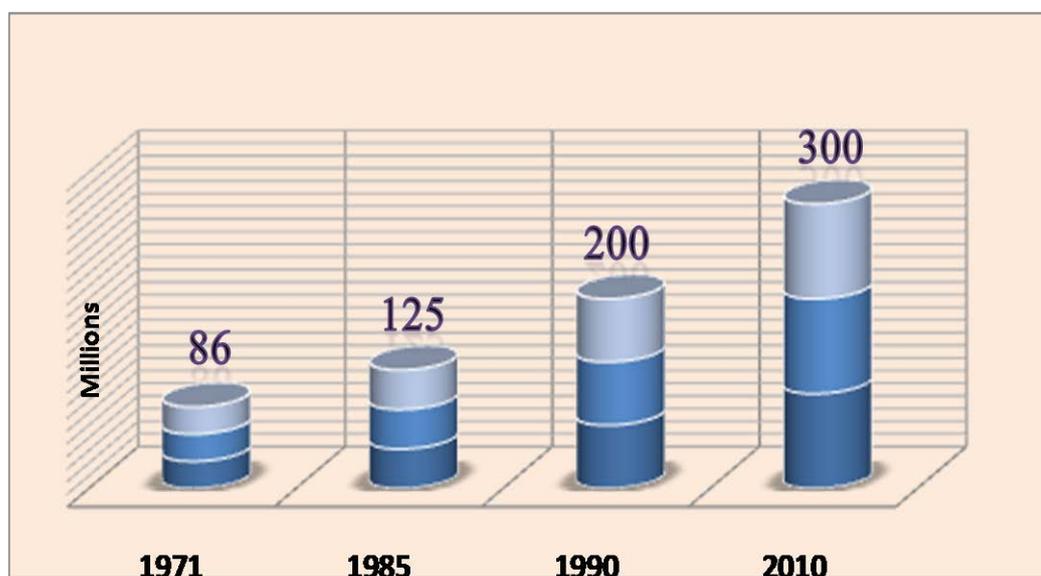


Schéma n° 02 : Evolution du nombre de touriste dans le bassin méditerranéen (par millions) source OMT

Parmi les pays des deux rives de la Méditerranée, la France et l'Espagne arrivent en tête des destinations, avec 20% de plus en l'année 2011. Le Maroc n'a enregistré que 9,4 millions d'entrées, dans ce contexte, quant à l'Algérie, elle ne représente que 1% du marché touristique méditerranéen avec 2 millions de touristes pour 2010.

II. 4. 1. Le tourisme dans le contexte national

En Algérie toute la stratégie nationale de développement économique et social a été bâtie sur le secteur des hydrocarbures comme principale source de financement économique et social, dont les secteurs dominants sont le secteur de l'énergie et de la pétrochimie. Les exportations d'hydrocarbures représentent 97,21 % de la totalité des exportations algériennes. Depuis l'indépendance, l'Algérie a lancé de grands projets économiques pour mettre en place une assise industrielle dense. Cependant, en dépit d'importants projets réalisées, la croissance n'arrive toujours pas. A la première décennie du XXI^{ème} siècle, l'économie algérienne demeure très fortement tributaire de la rente pétrolière, qui représente la principale source de revenus du pays. Le secteur du tourisme se présente comme une alternative au développement national et local des régions.

L'Algérie est un pays qui présente du nord au sud de vastes étendues diversifiées et pleines de contrastes. Les grands ensembles qui composent la morphologie naturelle de l'Algérie présentent des formes et des reliefs variés : mer, plaines, vallées, montagnes, hautes plaines, désert...cette variété de sites est d'une beauté exceptionnelle.



Photo n° 07 : Vue sur la forêt dans le massif du Djurdjura



Photo n° 08 : Vue sur le Cap Carbon, littoral de Bejaia

Du nord au sud cet ensemble se présente en bandes parallèles au littoral et se compose de :

- **Plaines du Tell :** bordent le littoral et sont larges et fertiles à l'ouest et deviennent peu profondes au fur et à mesure que l'on avance vers l'Est. Elles représentent la majeure partie des terres agricoles de notre pays (Chelif, Mitidja, Seybouse), le climat est tempéré de type méditerranéen ;
- **L'Atlas Tellien :** vaste massif montagneux qui s'étend du Sud-ouest au Nord-est et forme un ensemble complexe de massif, plaines et vallées. Il se compose de nombreuses

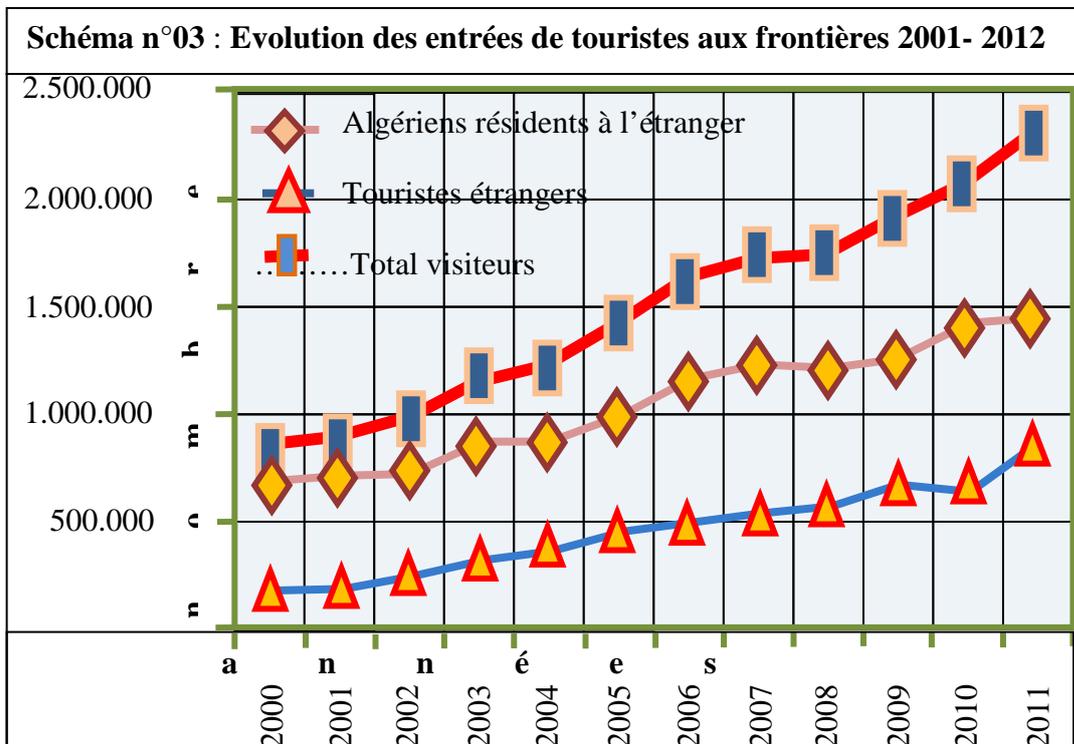
chaines de montagnes, les Babords, les Bibans, les Aures, le Djurdjura site sur lequel porte notre cas d'étude, le climat est marqué par des hivers rudes ;

- **Les Hauts plateaux** : vaste domaine de steppes et de terres propices à la céréaliculture, ce sont par ailleurs de grandes étendues pastorales, le climat y est continental marqué d'une saison à l'autre par de grands écarts de températures ;
- **L'Atlas Saharien** : c'est la deuxième grande chaîne de montagne qui délimite nettement le nord du sud du pays, ce long massif qui s'étend sur près de 700 kilomètres porte de hautes altitudes, il s'épare la région des hautes plaines du grand sud désertique, Il organise les monts des Ksour, du Djebel Amour, Ouled Naïl, Le Hodna...le climat y est rude, les températures sont froides en hiver, parfois négatives et caniculaires en été ;
- **Le Sahara** : Vaste étendue désertique qui couvre plus de 80% de la superficie de l'Algérie, il est constitué de grandes étendues de regs composé de pierrailles et d'ergs de dune de sable, d'Oasis et de massifs montagneux. Les formations géologiques du massif du Hoggar et du Tassili N'Ajjer sont d'origine volcanique, elles présentent un paysage lunaire qui en fait une destination phare du tourisme algérien. Le Sahara affiche des températures agréables l'hiver, en été elles sont caniculaires et atteignent des sommets de 40 à 45° C, parfois plus dans l'extrême sud.

Le tourisme en Algérie, depuis l'année 2001 a pris un essor relativement en nette croissance après une période, des années 90, marquée par une régression de ce secteur, mettant un coup d'arrêt à bon nombre de projets d'infrastructures touristiques. Les principales activités sont actuellement destinées en grande partie au tourisme d'affaires. Le développement des infrastructures touristiques commence à voir le jour.

Au cours du premier semestre de l'année 2012, l'Algérie a accueilli 1,498 million de touristes, soit un taux de croissance estimé à 25 % par rapport à la même période l'année 2011. Selon l'office national du tourisme, l'Algérie table sur 530 millions de dollars de revenus touristiques

en 2015 grâce à une augmentation de la capacité hôtelière de plus de 75 000 lits qui permettra d'accueillir plus de 3 millions de visiteurs par an¹⁸.



Un regain d'intérêt est donc porté sur ce secteur par les pouvoirs publics dans le cadre de l'aménagement du territoire durable. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT » 2025 constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie, à sa faveur l'État :

Affiche sa vision du développement touristique national aux différents horizons à court terme (2009), moyen terme (2015) et long terme (2025) ;

Définit les instruments de sa mise en œuvre et précise les conditions de sa faisabilité.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique est une composante du Schéma National d'Aménagement du Territoire « SNAT 2025 ». Il donne pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune des parties du territoire national les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable.

¹⁸ Données des administrations nationales ; calcul des acteurs par les estimations et les prévisions.

II. 5. Tourisme et développement local

Le tourisme est un secteur générateur de développement local dont le patrimoine constitue un atout déterminant et indispensable dans le succès de cette entreprise.

Le concept de développement local est apparu en France au milieu des années 60, il vise par ses actions à l'amélioration du niveau, du cadre et du milieu de vie des populations par une intégration des actions de divers secteurs (agriculture, industrie, artisanat, services, tourisme...)¹⁹

Le développement local s'applique sur un territoire donné bien défini, vécu par une communauté comme lieu de relations économiques, sociales et culturelles. Selon Xavier Greffe, professeur aux Universités en Sciences Economique, il définit le développement local comme suit : « Le développement local sera donc le produit des efforts des populations, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active. »²⁰

La réussite d'un projet de développement local doit impliquer de nombreux acteurs :

- Les pouvoirs publics locaux pour la conception d'un projet concret d'aménagement d'une localité ;
- Dégager les moyens financiers nécessaires ;
- Fixer des objectifs communs à plusieurs partenaires afin de converger vers la même direction ;
- Intégrer les dimensions culturelles et prendre en compte les traditions, coutumes et croyances.

La réussite d'un projet de développement local doit obéir à la politique d'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations et fixe le cadre du développement des zones, il oriente vers la définition d'un projet global commun et des projets spécifiques, l'adoption de ces projets doit impliquer également et appeler à la participation des citoyens.

¹⁹ MEKAT Henia, 2013 mémoire de Master Académique en Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Intitulé : Dans quelle mesure le tourisme en zone de montagne peut-il contribuer au développement local de la Kabylie, UMMTO,

²⁰ GREFFE Xavier, 1984, « Territoire en France, les enjeux économiques de la décentralisation », Paris, éditions Economica.

En matière d'aménagement du territoire, l'Algérie a promulguée de nombreuses lois notamment la 04-03 du 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable qui met un terme à la politique d'aménagement unitaire du territoire. Cette loi défini et classe les zones de montagnes ainsi que les massifs montagneux, elle fixe les prescriptions et condition de prise en charge des zones de montagnes lors de l'élaboration des instruments d'aménagement du territoire, des prescriptions pour chaque zone de montagne seront élaborées dans un règlement d'aménagement du territoire du massif montagneux²¹.

L'institutionnalisation du développement durable est passée par l'adoption de nombreuses lois, décrets exécutifs, création d'institutions visant à la protection des zones de montagne, cela démontre l'intérêt que présente l'Algérie en matière de législation des massifs montagneux. Concrètement l'application de cette réglementation par des actions efficaces n'apparaît pas sur le terrain, par un manque de décrets exécutifs, la persistance de la situation environnementale en montagne se traduit par la dégradation des milieux naturels et une absence de prise en charge spécifiques de l'aménagement des zones de montagnes.

II. 5. 1. Développement local en Kabylie, tourisme de montagne

Un intérêt doit être porté à La préservation des montagnes, il est fondamental car ce trésor naturel présente de multiples services non seulement aux communautés mais aussi aux populations situées en aval et aux pieds monts des montagnes et bien au-delà.

II. 5. 1. 1. Caractéristiques physiques des zones de montagnes en Kabylie

Les montagnes occupent les trois quart de la surface de la Kabylie et abritent une forte population (80% de la population réside en montagne sur les deux wilaya de Tizi-Ouzou et de Béjaia), c'est une région qui porte par ailleurs de très fortes densités 375 hab/km²². Ces massifs se présentent longitudinalement à la Méditerranée et sont entrecoupés de plaines et de vallées intérieures, elles se composent :

²¹ Journal officiel n°41 du 27 juin 2004

²² ONS - Office national des statistiques algérien (1998-2008)

- **Les chaînes côtières** : sobres et longilignes, elles surplombent le littoral qui possède peu de terres profondes, allant de Cap Djinet au Mont Gouraya elles se prolongent par les Monts des Babords jusqu'à la corniche Jijelienne ;
- **Le Massif central** : aux formes lourdes, il est densément peuplé, il est situé entre la vallée du Sebaou au nord et les plaines intérieures de la dépression de Draâ El Mizan au sud, l'oued Isser borde sa frontière occidentale et il rejoint à l'est le Djurdjura. Les structures villageoises sont nombreuses dans cette zone, elles s'organisent en habitat groupé et se répartissent sur des altitudes allant de 600 à 1.200 mètres. Notre site d'intervention « Aguemoun Izem » est rattaché à ce massif entre les dairates de Larbaa Nath Iraten et Ain El Hammam ;
- **Les monts des Bibans** : La chaîne des Bibans prolongent au sud-ouest les monts des Babords dominant le golfe de Bejaia et culmine à 2.004 mètres au Grand Babord. Les versants nord-ouest des Bibans sont tournés vers le Djurdjura et surplombent la vallée de la Soummam ;
- **La chaîne du Djurdjura** : le Djurdjura s'étire sur près de 70 km et culmine à 2.308 mètres au mont Lalla Khedidja, cette Chaîne longiligne d'Ouest en Est sépare l'intérieur de la Grande Kabylie de la vallée de la Soummam, sa forme arquée enserre Les tribus d'Igawawen du massif central.

Sa biodiversité a permis de créer en 1983 le « Parc National du Djurdjura » afin de protéger des espèces animales dont le singe magot, l'aigle botté, la hyène rayée, le héron cendré...



Photo n° 09 : Randonnée pédestre en montagne

II. 5. 1. 3. Les apports dans les zones de montagnes

Les montagnes ont des apports bénéfiques sur plusieurs plans économique, social et humain et environnemental, elles présentent une biodiversité riche et variée de part l'orientation de leurs nombreux versants, cette faune et cette flore sont cependant fragiles qu'il importe de les protéger. Les massifs montagneux jouent un rôle déterminant sur plusieurs plans :

- ✓ Elles fournissent et stockent dans leur sous sols l'eau de source pour l'humanité entière, communauté montagnarde et les populations des grandes agglomérations lointaines, de l'eau pour les usages agricoles, industriels et domestiques (barrage de Taksebt) ;
- ✓ Elles assurent une grande diversité d'habitat de part la variété géologique des sols, l'exposition et l'orientation multiple des versants. Les espèces animales et végétales sont importantes et diversifiées, elles représentent 20% des espèces sur terre ;
- ✓ Sur leur versants exposés, les forêts sont dense permettent de stocker le carbone et fournissent du bois pour des usages multiples, bois de chauffage, pour l'industrie et le bâtiment... Ces forêt permettent de stabiliser les sols aux pentes raides et ralentissent l'écoulement des eaux qui s'infiltrent et alimentent les sources, elles évitent par ailleurs les fortes érosions ;
- ✓ Sur le plan social, les communautés montagnardes vivent des produits de ces montagnes, produits qui sont de hautes qualités, ces populations produisent des objets d'artisanat réalisés en bois, métal ou bien en minéraux puisés des sols et sous sols des massifs montagneux.
- ✓ Sur le plan culturel, l'adaptation des populations des montagnes aux écosystèmes diversifiés leur a permis de développer un savoir faire et une multitude de connaissances et d'expérience, ce qui à permis l'émergence de pratiques et de traditions variées qui ont contribuées à la diversité des cultures²³.

II. 5. 1. 3. Perspectives de développement touristiques locales

Au vu des équipements touristiques obsolètes balnéaires, oasiens ou thermaux et le peu de stations modernes opérationnelles répondant aux nouvelles niches du tourisme mondial et

²³ Pourquoi investir dans le développement durable des montagnes ? Organisation de Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome-2013

aux attentes de la clientèle nationale et internationale, des perspectives d'investissement sont envisagées dans le projet de relance du tourisme de montagne (la Kabylie). le Directeur du Tourisme et de l'Artisanat de TIZI-OUZOU (DTA) a dressé un bilan optimiste et positif pour la saison estivale 2015, et à expliqué que « les projets de réalisation d'infrastructure touristique en montagne permettrons de renforcer le nombre de lit et d'améliorer les conditions d'accueil des touristes qui visitent la wilaya »

Par ailleurs il a annoncé un projet de réhabilitation et de modernisation des anciens hôtels public : l'hôtel El azr a Thala Guilef, l'hôtel Tamghout à Yakouren et le bracelet d'argent à Ath Yenni, en parallèle et dans le cadre de l'investissement privé des projets de résidences touristiques, auberges de jeunes et des hôtels de différentes thématiques , balnéaire, climatique et urbain sont en voie de réalisation.

Cependant le DTA estime que dans l'immédiat, le parc hôtelier est insuffisant devant les 10 millions d'estivants qui ont fréquenté les 8 plages autorisées durant cette saison, comme il a souligné le flux grandissant des visiteurs en Kabylie attirés par les événements et les différentes fêtes villageoises comme ,entre autres, la fête de la poterie de Maatkas, la fête du bijou d'Ath Yenni, la fête du burnous de Houra, la fête de la figue de Lemsella, la fête de la forge d'Ihitoussen...²⁴

II. 5. 1. 4. Potentialités touristiques de la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou présente de nombreuses et diverses potentialités patrimoniales décrites ci-dessous :

- **Patrimoines culturels, culturels et artistiques** Au niveau culturel, la wilaya de Tizi-Ouzou contient un patrimoine riche et varié comprenant 202 biens culturels immobiliers recensés.

Le village traditionnel kabyle constitue la figure de proue et la vitrine de la région. Au nombre de 1400 ils se caractérisent par une histoire, des traditions ancestrales séculaires, des savoir faire locaux avec un artisanat original et qui constituent autant d'élément pour une attraction touristique. Nous proposons dans notre projet de recherche la réhabilitation d'un village historique Aguemoun Izem à 80% en état de ruine.

²⁴ Algérie presse service-Tizi-ouzou : la relance du tourisme de montagne est sur la bonne voie-Google Chrome



Photo n° 10 : Vue sur une l'accès au village historique de Aguemoune Izem, Thajmaâth marque le seuil, la toiture n'existe plus

□ **Sites archéologique, historique et religieux :**

Sites archéologiques :

- Allées couvertes d'Ait R'Houna ;
- Ruines romaines de Tizgirt ;
- Ruines romaines d'Azzefoune ;
- Mausolée de Taksebt ;



Photo n° 11 : Vue sur une les ruines romaines du village d'Azzefoune Oufella

Sites historiques

- Village Ait El Kaid ;
- Station d'eau de Boghni, Beni Koufi. ;
- Village d'Icheriden ;
- Résidence des Ait Kaci ;
- Zaouia de Sidi Ali Moussa ;
- Maison de Lala Fatma N'Soumer



Photo n° 12 : Vue sur la station de Beni Koufi

Sites naturels : Parmi les potentialités naturelles la plus importante de la wilaya de Tizi-Ouzou est la chaîne du Djurdjura, qui culmine à 2.308m. et qui contient divers sites touristiques :

Montagnes : toutes sont intégrés au Parc National du Djurdjura

- Thala-Guilef ;
- le Pic d'Azrou N'Thor.
- Le mont Lalla-Khedidja ;
- Le lac Agoulmime ;
- La grotte du Machabee



Photo n° 13 : Vue sur le mont Lala Khedidja

Forêts : La forêt est omniprésente avec toutes ces variantes, dense, sous bois et maquis, nous citerons les forêts de :

- Yakouren ;
- Akfadou ;
- Beni Ghobri ;
- Mizrana ;
- Tigrine ;
- Boumehni.



Photo n° 14 : Vue la forêt de l'Akfadou

II. 6. Les Impacts du tourisme sur le patrimoine architectural et l'environnement naturel

Les effets positifs du secteur touristique sur le plan du développement économique et social, ainsi que la promotion culturelle sont indéniables. Vu les rentes en devise qu'il génère (le tourisme rapporte environ 100 milliard de dollars à la France, 4 à 5 milliards de dollars au Maroc et à la Tunisie) et le nombre impressionnant de métiers, de spécialistes et d'artisans, qu'il met en œuvre dans l'exploitation et la promotion du patrimoine naturel et culturel (l'artisanat emploi environ 3 millions d'individus en France, et près d'un million de personnes au Maroc et 260.000 artisans en Tunisie).²⁵Néanmoins il contribue aussi à la détérioration de l'environnement et de l'identité locale. ²⁶En effet le tourisme est le trait d'union entre le patrimoine et l'économie, qui permet la promotion et la valorisation de l'un et le développement de l'autre. Pour des raisons de profit et de tourisme de masse dû au flux grandissant des visiteurs ; le patrimoine se trouve souvent sacrifié dans cette quête.

« *La mise en scène* » ²⁷ du patrimoine et la volonté de le présenter sous son profil le plus attrayant, dans l'objectif d'assurer la croissance économique d'une localité ou d'un pays ; le dénature. En effet à vouloir attirer les foules des touristes au pied de l'événement, se présente en premier lieu le souci d'absorption de ces masses en terme d'acheminement, de transport et de stationnement des véhicules privés et commun. Ce qui implique de facto, l'aménagement

²⁵ <http://www.med-eu.org/documents/MED4/Dossier%201/BELATTAF-MOULOUD.pdf>

²⁶ la charte du tourisme durable de 1995, téléchargement en pdf.

²⁷ Françoise CHOAY, 1992, « L'allégorie du patrimoine », Paris, édition du seuil, page 166.

des parques de stationnements avec toutes les commodités attenantes de consommation et de rafraîchissement, qui affiche au final un caravansérail désenchanteur.

Le tourisme de masse implique, d'autre part, la détérioration du patrimoine bâti et naturel par l'usure et par la surconsommation d'espaces en termes de voix de circulation, de complexe touristiques et parc de loisir, au détriment de la qualité de l'environnement et de la nature. Cette industrie touristique de masse sur consommatrice d'espace, de ressources en eau et en énergie non renouvelable est source de pollution et de déchets.

II. 6. 1. Impact sur le tourisme de montagne

Le développement du tourisme implique le développement d'activités humaines sur le territoire qui, systématiquement provoquent :

- ✓ Un accroissement des volumes des déchets (déchets de chantier, déchets ménagers, déchets des entreprises touristiques) ;
- ✓ Un accroissement des consommations d'eau et des rejets d'eaux usées ;
- ✓ De nouvelles mobilités liées aux nécessités de déplacements ;
- ✓ Un accroissement de la demande en énergie (chauffage, eau chaude, éclairage) ;
- ✓ De nouvelles nuisances sonores (implantations d'activités bruyantes, déplacements...)

La fragilité des écosystèmes de montagne les rend plus vulnérables aux impacts d'un développement économique. Il est donc particulièrement important d'adopter des approches de protection de l'environnement dans ces régions.

Le développement touristique requiert une approche qui prenne en compte l'ensemble des facteurs concourant à un aménagement cohérent et à l'articulation de ces facteurs entre eux.

Conclusion

Les sites montagneux sont parmi les destinations les plus recherchées du tourisme mondial, malgré leur caractère saisonnier, ils sont source de revenu pour les économies locales. L'intérêt que suscite le tourisme de montagne est la recherche du grand air, du repos, des paysages naturels, des saveurs du terroir et les randonnées. Ceux sont des lieux propices aux sports et aux loisirs, la rencontre avec des sociétés aux cultures et mode de vie différents.

L'Algérie dispose d'un riche patrimoine constitué de sites naturels historiques et archéologiques exceptionnels : (sites Néolithiques, Romains, Byzantins, Musulmans...). Mais globalement tout ce patrimoine matériel et immatériel n'est pas mis en valeur dans le cadre de

l'activité touristique. Les raisons principales du retard qu'enregistre le tourisme sont inhérentes au fait que ce secteur n'a pas été inscrit parmi les priorités des pouvoirs publics et a souvent été relégué au second plan. Le développement du tourisme est une opportunité pour le développement des régions montagneuses, et s'avère être une nouvelle dynamique à impulser pour un développement local. Le tourisme est le trait d'union entre le patrimoine et l'économie, qui permet la promotion et la valorisation de l'un et le développement de l'autre.

Les montagnes algériennes, lieux de mémoire et vecteurs d'identité, englobent des valeurs, historiques, culturelles, paysagères, touristiques et écologiques. Elles présentent des potentialités économiques certaines à exploiter et à développer dans un intérêt commun.

Les montagnes aujourd'hui sont omises et marginalisées dans la politique d'aménagement du territoire, dépourvues d'infrastructures et d'équipements sous prétexte de contrainte géographique, malgré toutes les études menées à ce titre et les législations promulguées, concernant la protection et la revalorisation des zones de montagnes,

Le développement local des zones montagneuses nécessitent une approche conjointe des structures de l'état pour asseoir une politique d'aménagement du territoire qui devrait s'appuyer sur des outils juridiques pertinents et qui mobilise des instruments de planification englobant des mesures d'ordre économique, social, culturel et environnemental.

Troisième chapitre

**L'architecture traditionnelle de la Kabylie : un
patrimoine à préserver**

Introduction

Les villages de pierre et de tuile rouge agrippés aux cimes des collines, représentent le paysage culturel unique et emblématique de la Kabylie et confère à la montagne du Djurdjura un aspect protecteur imperturbable et pittoresque dans l'esprit commun des kabyles.



Avant d'entamer l'étude de l'architecture traditionnelle de la Kabylie, il convient de nous imprégner

Figure 1 : vue sur les collines et la montagne du Djurdjura, prise d'Ath Yenni (Tigzirte).

Source : auteur

en premier lieu de son contexte physique et historique. Comme pour tous les peuples ; la géographie et l'histoire ont profondément forgé le mode de vie des kabyles à tous points de vue, et l'architecture n'est pas en reste.

III. Aperçu historique de la Kabylie

III .1. L'origine du peuple Kabyle

Historiquement, les Kabyles sont, entres autres, les descendants du peuple Berbère qui dans les temps anciens occupaient un vaste territoire, allant des îles canariennes à l'Ouest jusqu' à l'oasis de Siwa à la frontière Égyptienne à l'Est, et de la cote de la mer méditerranéenne au Nord jusqu'au fin fond du Sahara Sahélien au Sud.¹

Les gravures rupestres datant du néolithique à travers le Maghreb attestent de la présence d'établissements humains en Afrique septentrionale.²

Bien que connus sous divers noms à travers l'histoire : Libyens, Maures ou Numides, ce peuple s'identifie en tant qu'Amazigh.³

¹ Site Internet : [www. Cartes berbères. com](http://www.Cartesberberes.com)

² Bennoun Mahfoud. El Akbia, un siècle d'histoire algérienne, 1857-1975, éditions OPU, Alger, 1986

³ Toubal.R, Valorisation de l'architecture villageoise en Kabylie par un développement durable, Mémoire de magistère en Architecture, Université de Tizi-Ozou, 2006

En effet plusieurs hypothèses ont été émises au sujet de l'origine du peuple Berbère (Le Yémen, les enfants d'Abraham, descendant de Goliath, Amazigh petit fils de Cam fils de Noé...), néanmoins Ibn Khaldoun et d'autres savants semblent écarter toutes hypothèses supposant qu'un tel peuple occupant un si vaste territoire ait été transporté d'un endroit. De ce fait Ils qualifient les tribus berbères comme les habitants du pays qu'ils occupent aujourd'hui et s'y distinguent par leur parler, leur culture et coutumes.⁴

III.1. 2. L'origine du peuple Kabyle

L'unité politique des tribus Amazighs (berbères) fut en l'an 240 avant Jésus Christ, sous le règne de Massinissa fils de Gaya le premier roi de la Numidie unifiée.

Cette période a connu une phase de prospérité économique et le développement des commerces, marchés urbains et ruraux.⁵

Plusieurs villes sont édifiées ou élargies dont Dellys (Rusuccurus), Taourga (Tigisis), Djemaa Saharidj (Bida), Bejaia (Saladae).⁶

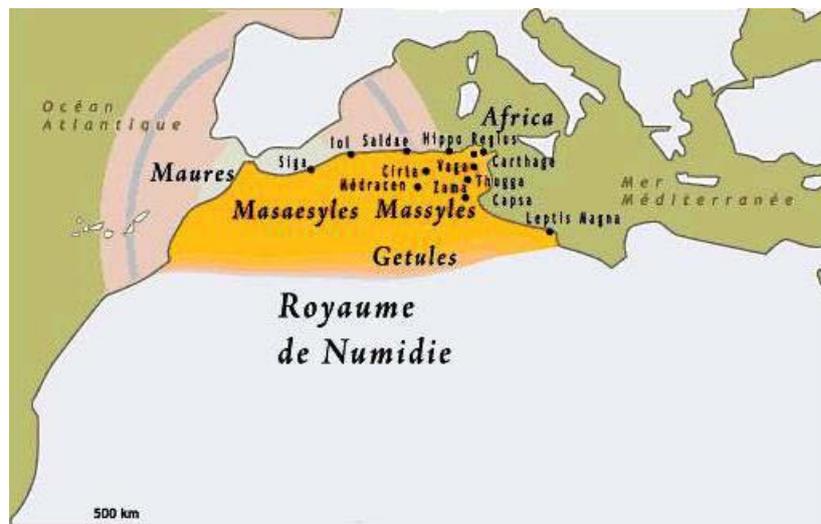


Figure 2: monde Berbère, Tamazgha, Royaume de Numidie, 200 ans av J.C

⁴ Ibn Khaldoun. Histoires des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale, éditions BERTI, Alger, 2001.

⁵ Ayache Albert. Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, éditions Sociales, Paris, 1964

⁶ Martin Jacques. Bida Municipum en Mauritanie Césarienne, éditions : Fichiers documentation berbère, Fort National, 1969.

III.1. 3. Formation de la région de la Kabylie⁷

Après la conquête au 7^{ème} siècle de l'Afrique du Nord par les armées musulmanes, l'Islam se propage sur toute la Berbérie. Cette nouvelle source de pensée adoptée par les populations locales va imprégner leur quotidien par de nouvelles règles juridiques ce qui ne manquera pas de marquer le mode de vie des populations Amazighes.

La Kabylie en ces temps, occupait un vaste territoire compris entre Cherchell à l'ouest, Annaba à l'est et l'atlas saharien au sud. Trois grandes confédérations berbères s'y côtoient :

Les Senhadja : à l'Ouest du port de Dellys

Les Igawawen : à l'Est jusqu'au port de Bejaia

Les Katamas : à l'Est de Bejaia jusqu'au port de Annaba.

Ce territoire s'est vu rétrécir notamment sous la pression des dynasties berbères (Almohades et Almoravide)

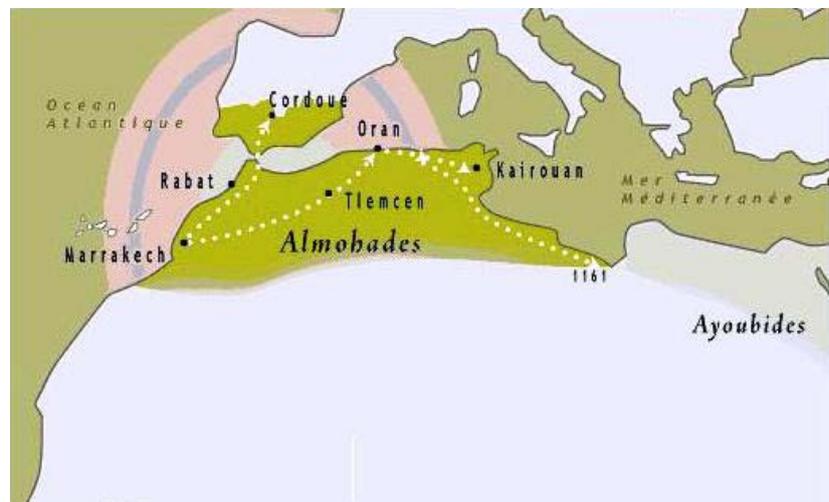


Figure 3 : Le monde Berbère, Tamazgha, Dynastie berbère les Almohades, 1147-1230

et l'invasion des Beni Hillal et Beni Soulaym entre Le 12^{ème} et 14^{ème} siècle.

Ainsi et aux fils des combats et luttes acharnés que les tribus kabyles ont menées contre le pouvoir central, la Kabylie se voit amputée de ses hauts plateaux et réduite à la confédération des Zouaoua confinée dans les limites actuelles :

- à l'Est par l'oued Agriou
- à l'Ouest par l'Oued Boudouaou
- au Nord par la mer méditerranée
- au sud par la ligne allant de Sétif à sidi Aissa

⁷ Toubal.R, Valorisation de l'architecture villageoise en Kabylie par un développement durable, Mémoire de magistère en Architecture, Université de Tizi-Ozou, 2006. page 17, 18, 19,

III. 1. 4. La Kabylie durant la période Ottomane (du 16^{ème} au 18^{ème} siècle)⁸

Hormis les quelques bordjs turcs installés comme poste de surveillance sur les vallées, les ottomans n'ont également jamais réussi à évincer les kabyles et à franchir le relief montagneux et hostile de leur territoire. En 1830 l'état Ottoman d'El Djazair s'effondre sous l'invasion Française.

III. 1. 5. La Kabylie durant la colonisation Française

27 années après la prise d'Alger, le 24 mai 1857 (pendant la fête de rupture de jeûn du mois de ramadhan), sous le commandement du maréchal Randon, une troupe de plus de 30000 hommes de l'armée française pénètrent le territoire kabyle par le massif central et le souk de Larbaa tombe le premier jour sous l'effet de la surprise.

Le 30 juin de la même année la chute d'Aguemoun Izem , va entrainer la soumission de tous les villages de la puissante confédération après des combats meurtriers ou les kabyles ont marqué une résistance acharnée et héroïque, dont même, une femme va affronter le maréchal Randon, Fathma n'Soummer, à laquelle il va donner le surnom de la Jeanne d'Arc de la Kabylie⁹. « Obtenu par la destruction et l'incendie des villages, l'abattage des arbres fruitiers, le viol et la rapine, la victoire de Randon est sans surprise ni gloire, car il l'a remporté sur des combattants héroïques, mais dont les moyens de lutte et de défense sont des plus archaïques et des plus rudimentaires »¹⁰

Au total, la campagne aura tenu 45 jours, ou l'on assiste à « l'effondrement de la société kabyle tribale et féodale sous les coups de boutoir d'une puissance moderne impitoyable »¹¹ pendant lesquelles une route (reliant Tizi- Ouzou à Ath Irathen) et un fort sont construit marquant ainsi la colonisation définitive de l'Algérie.

III. 2. La délimitation géographique de la Kabylie

⁸ Idem, page 20,21

⁹ Récit de Kabylie, campagne de 1857, Emile Carrey, 2eme édition, grand Alger edition, liminaire, page 10,11.

¹⁰ Idem, Liminaire, Abderrahmane Rebahi

¹¹ idem

La Kabylie est une vaste aire géographique ; que les Kabyles appellent communément *thamurth* (la terre), n'a pas de frontières bien définies, néanmoins elles s'étendaient de la Mitidja à l'ouest jusqu'au massif de Collo à l'est, les limites méridionales formée par les chaînes des Bibans s'étendaient jusqu'au nord de la wilaya de M'sila et de Batna. Le découpage territorial de 1974 fractionne la Kabylie en trois wilayas : Bejaïa, Tizi-Ouzou, Bouira et Bumerdes en 1984.



Figure 4: carte limites géographique de la Kabylie

Pour notre étude, nous retiendrons l'aire géographique la plus emblématique de la région, la Kabylie du Djurdjura.

III.2 .1 La Kabylie du Djurdjura

La Kabylie du Djurdjura occupe une aire qui s'étale sur 150 Km de largeur et 100Km de profondeur, elle est située à 50 km à l'est d'Alger et limitée par l'oued Isser à l'ouest, la forêt de l'Akfadou à l'est, au nord par la mer méditerranée et au sud par la vallée de la Soummam.

La Kabylie du Djurdjura est caractérisée par la fréquence de ses altitudes, cette région comprend des plaines et des basses collines mais la montagne constitue la majeure partie du pays kabyle. De forts contrastes marquent ces hauteurs avec les basses terres, les dénivellations sont très marquées entre les cimes du Djurdjura et le versant sud qui longent la vallée de la Soummam, l'altitude moyenne des lignes de crêtes de ces massifs atteint les 800 à 1200mètres, sur les quelles sont agrippés les villages.¹²

¹² Toubal.R, Valorisation de l'architecture villageoise en Kabylie par un développement durable, Mémoire de magistère en Architecture, Université de Tizi-Ozou, 2006.

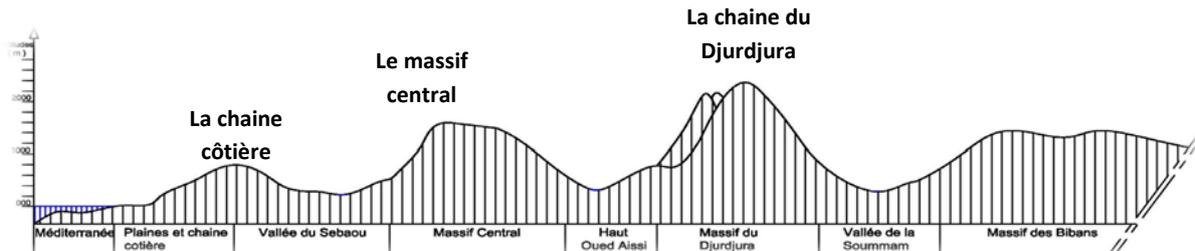


Figure 5: Coupe schématique sur la Kabylie, sur une profondeur de 100Km, du rivage de la méditerranée au massif des Bibans.

III. 2. 2. Structure et morphologie paysagère de la Kabylie du Djurdjura

Le paysage pittoresque ne constitue pas seulement un beau décor sur lequel se pose un regard, mais bien un fort élément identitaire et une richesse patrimoniale indéniable qui contribue à l'attractivité des territoires.

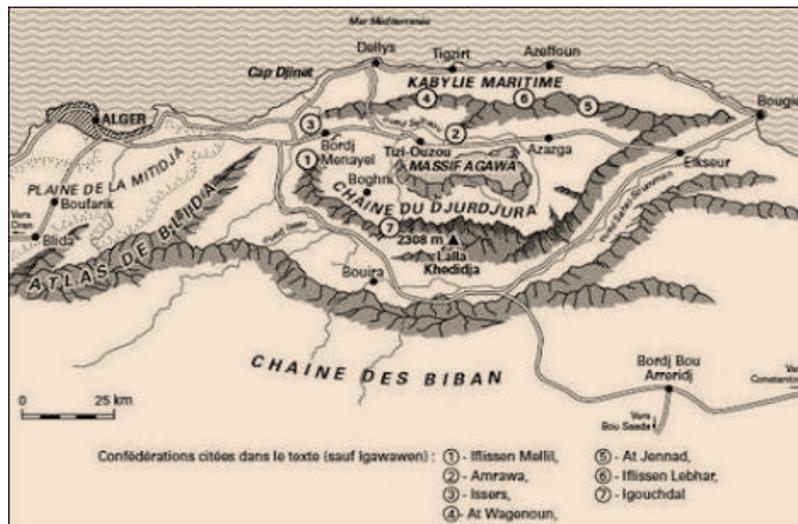


Figure 6: limites du Massif central de la Kabylie

La mise en tourisme du paysage par son intégration dans un circuit touristique paysager et culturel et sa valorisation par l'introduction d'activités sportives et d'explorations telles la randonnée, l'escalade ou le parapente augmenteront son attractivité au delà de ça valeur esthétique intrinsèque.

La valorisation et la touristification du paysage emblématique de la Kabylie (la montagne du Djurdjura, la colline et le village) permettra de générer des retombées économiques importantes et de l'emploi pour les populations locales.

III. 3. Morphologie de l'habitat

Les caractéristiques architecturales et urbanistique de l'habitat déterminent et marquent la morphologie du paysage. L'architecture traditionnelle de la Kabylie traduit un fort caractère identitaire et constitue le résultat de la transcription d'un mode de vie et d'une culture avec ses croyances, ses us et coutumes sur l'espace, en parfaite intégration au relief et à l'environnement.

De ce fait, nous avons jugé nécessaire, qu'avant d'entamer l'analyse et la réhabilitation de l'architecture traditionnelle du village d'Aguemoun Izem ; une meilleure connaissance de la société Kabyle qui est à l'origine de ce patrimoine bâti permet d'en comprendre l'intérêt et l'origine.

III. 3. 1. Présentation de l'espace villageois

L'espace villageois en Kabylie est le produit de l'interaction de l'homme et la nature, si bien que la structure politique d'ensemble « la confédération » et les sous structures, dont la tribu et le village, sont organisés par les conditions physiques du relief et les réseaux hydrographiques. La cohésion de cet ensemble social résulte des lignages et des liens de parentés régis par des codes et rapports entretenus entre eux notamment la *harma* et l'*anaya* (les codes de l'honneur). La société kabyle reposait sur un système social binaire ; privé /public dont le premier est vindicatif défendant l'honneur des lignages, et le deuxième appliquait le droit pénal qui veillait aux intérêts du village *thaderth* et le maintien de l'ordre et la cohésion de la vie communautaire. Le lieu des décisions était *tadjmaat*.

III. 3. 2. Thadderth ou le village

A. La structure sociale

La famille est l'unité de base dans la structure de la société Kabyle rassemblé dans une grande maison, *Axxam*. L'ensemble des familles du même lignage forment *thakharubth*, et l'ensemble de celle-ci va former *Adrum* l'association des *iderma* va former le village.

L'aarche ou la tribu est le produit de l'association d'un ensemble de villages qui en association avec d'autres aarche va former la plus grande unité politique qui est la confédération tribale¹³.

¹³ R.Bazagana et Ali Sayad, Habitat traditionnel et structure familiale en Kabylie, 1947, page51.

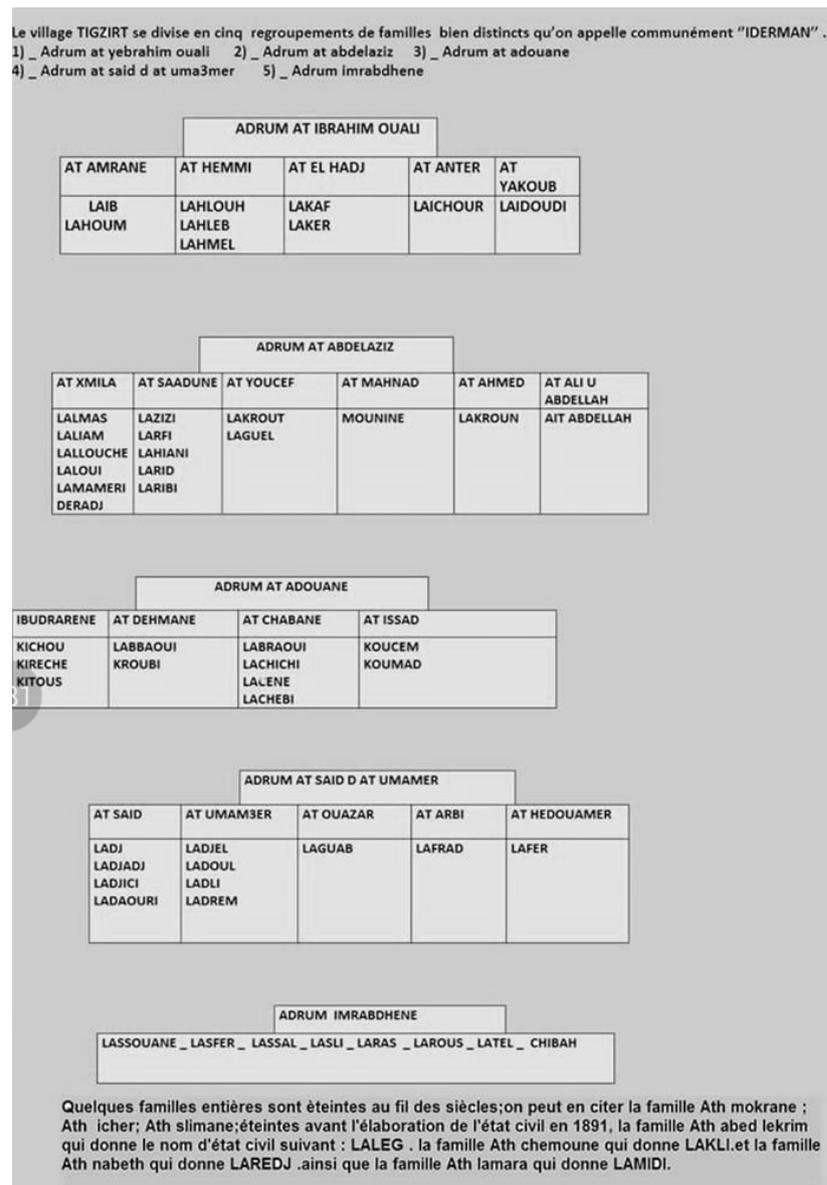


Figure 7 : Exemple de structure familiale dans le village de Tizit à Beni Yenni

B. La structure économique :

L'essentiel des ressources des communautés villageoises Kabyles est tirés du travail de la terre, l'élevage et l'artisanat.

C. La structure spatiale :

Le village traditionnel kabyle se présente en agrégats de constructions de forme compacte et irrégulière et occupe généralement une crête (Thaourith), un versant ou un haut plateau

(Agouni), « il présente deux formes, soit allongé ou circulaire, presque tous conique au sommet ». ¹⁴

L'organisation du village est fortement hiérarchisée suivant les structures des familles, des fractions et des quartiers (iderma). Morphologiquement nous pouvons distinguer :

1. La circulation principale :

Une ou deux rues principales de forme variable et sinueuse, structurent et desservent l'ensemble du village, la deuxième rue est souvent réservée aux femmes.

2. La circulation secondaire :

Se présentent comme des ruelles et impasses sous formes de cours extérieur droite ou couvés, distribuent des cours intérieurs des maisons, élément de base de l'identification des familles. ¹⁵

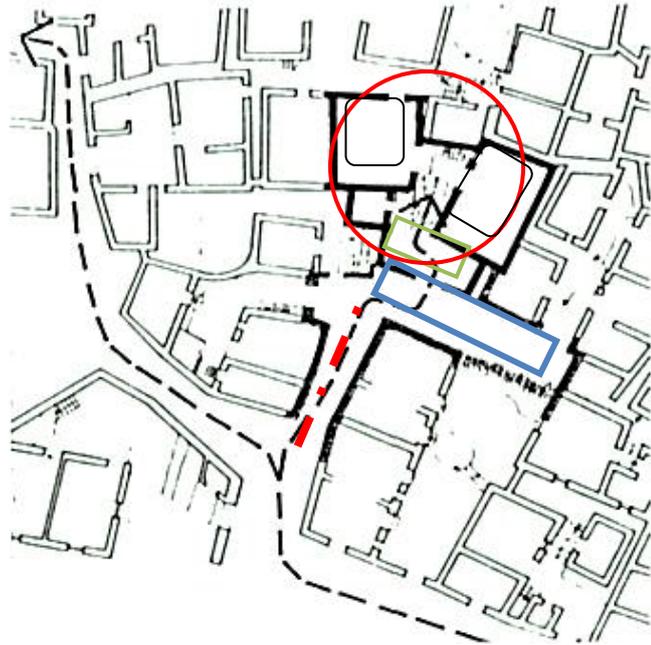


Figure 8 : exemple de l'hiérarchie spatiale d'un quartier (village Ait Ali Oumhend , Azazga)

Rue principal : 	Ruelle : 	Impasse :
Askif : 	El Hara : 	Axxam :

3. La place du village Thajmaath :

Lieu de palabre, de réunion et de prise de décision liée à la vie du village est généralement située à l'entrée du village comme un seuil et marque la limite dedans-dehors.

4. La fontaine :

¹⁴ Emile Masqueray, Op, cit, page 86

¹⁵ Typologie d'un habitat Kabyle_revue Perspectives mediterrannéeennes n°13 Mars 1983(2) .pdf.

Chaque village possède sa propre fontaine dont il est fière et vente la qualité et la pureté de son eau ; elle est située généralement à l'extérieur du village. Outre son rôle vital elle joue aussi un rôle social comme prétexte de sortie pour les femmes.

5. L'impasse :

C'est une ruelle qui finis en cul de sac et marque l'espace privé d'une fraction, sous forme linéaire ou en coudé *thakharoubth*.

6. Le seuil, Askif (couvert) :

C'est un espace de transition de l'impasse à la cour de la maison, couvert avec porte d'accès, souvent pourvu d'une sorte de banc construit en pierre ; il fait office d'espace d'accueil et d'attente, de décharge des animaux (cheval, Anne...), comme il peut servir de lieux de palabre pour les femmes du voisinage.

7. La cour, El Hara :

C'est l'espace privé de la famille, d'une organisation bipolaire, d'un coté la maison (Axxam) et de l'autre coté, la cour (amrah)¹⁶. C'est un espace évolutif qui se densifie par juxtaposition de nouvelles maisons suivant l'élargissement de la famille à l'intérieur de l'hara jusqu'à saturation.

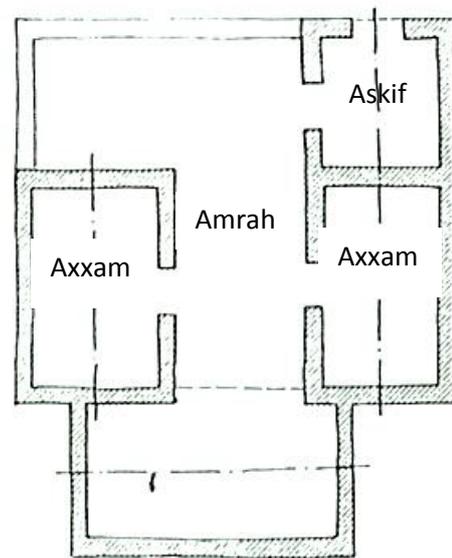


Figure 9 : plan qui représente un exemple d'une cour (el hara)

Par leur position dans le village, les cours (l'hara +axxam) présentent différentes typologies de voisinage ,nous pouvons retenir trois typologies :

- Une partie ouverte sur la nature (en périphérie du village)
- Entourée de maisons et de mur (accès à une autre cour)
- Complètement entouré de maison (centre du village)

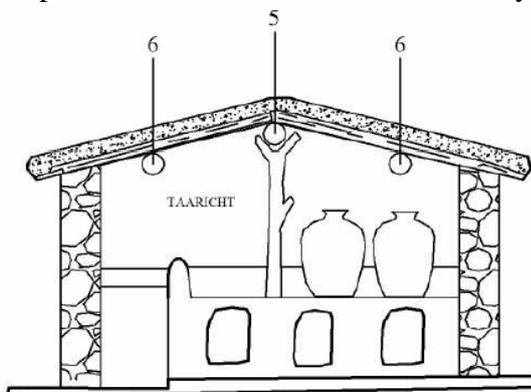
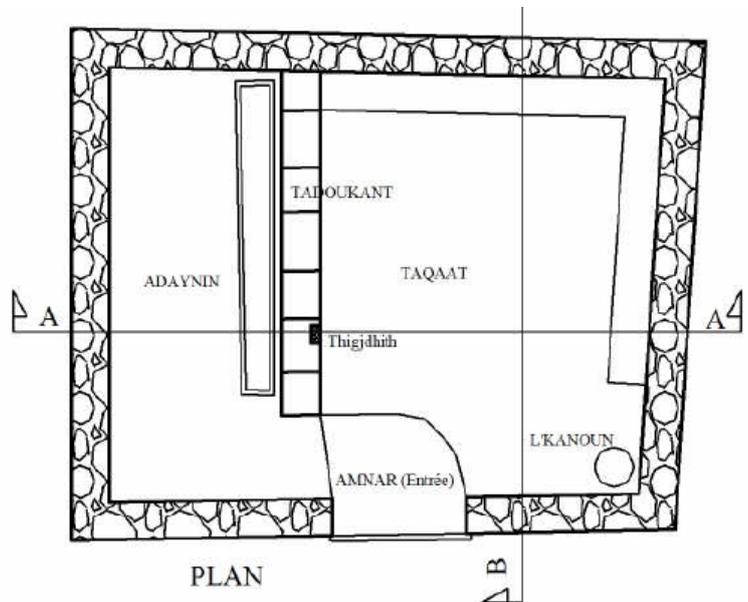
¹⁶ Amar Ais, pour une nouvelle gestion de la croissance des établissements humains, exemple d'un village de montagne. Mémoire de magistère encadré par N.Chabi-chemrouk- 2003.page 57.

Le type de voisinage induit l'existence ou non d'un accès à l'extérieur du village autre que les rues et ruelles mentionnées¹⁷.

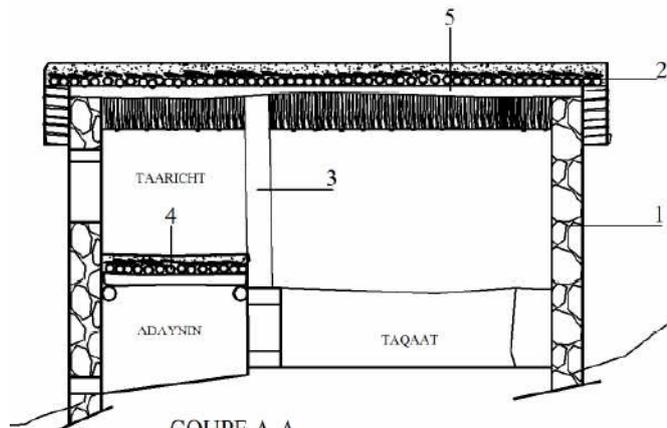
III. 4. La maison (AXXAM)

C'est l'unité d'habitation qui regroupait tout les membres de la famille et leurs animaux. Son implantation et son orientation sont déterminés par le site en rapport avec la pente du terrain (perpendiculaire aux courbes de niveau), et les axes cardinaux. (Sud Ouest et Nord Est)

La maison est de forme rectangulaire, divisé au sol en deux espaces « taqaat », « adaynin » et un troisième espace « thaaricht » au dessus du « adaynin »



COUPE B-B



COUPE A-A

Légende : 1-Mur en maçonnerie de pierre 2-Toiture en terre battue 3- Poteau de tronc d'arbre (*Tigjdith*) 4- toiture d'*Adaynin* et plancher de *Taaricht* 5- Poutre faîtière (*Assalass Alemass*) 6- poutres latérales (*issulass*)

III. 4. 1 Composition, organisation et fonction de « Axxam »

¹⁷ Typologie d'un habitat Kabyle_ revue Perspectives méditerranéennes n°13 Mars 1983(2) .pdf.

Taquaats : Occupe les 2/3 de la surface de la maison, on y accède par Amnar. C'est un espace polyvalent où se déroulent toutes les activités quotidiennes : cuisiner, manger, recevoir ; tisser, dormir...

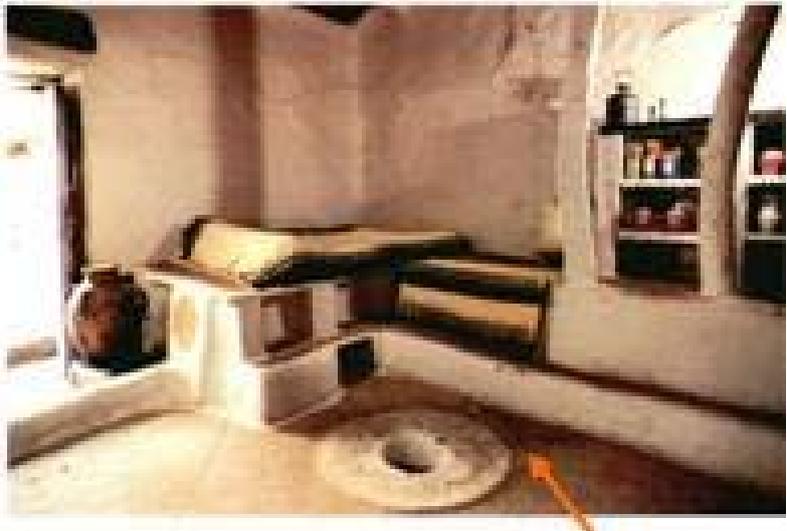


Figure 10:vue sur Taquaat

Adaynin :

C'est un espace en demi-niveau situé en contre bas de Taquaat ; réservé aux animaux, il est légèrement en pente ce qui permet l'évacuation du purin vers l'extérieur sur le côté opposé à Taquaat.

Taquaat et adaynine sont séparés par tadekant sur laquelle sont disposés les Ikoufen et qui mène vers taaricht.



Figure 11 : vue sur Adaynine et Taaricht

Taaricht :

Située au dessus de l'Adaynin et occupe l'autre moitié du volume, on y accède de

Taquaat par Tadekant ; Taaricht est réservée au stockage des aliments et peut aussi être aménagée comme espace pour dormir.¹⁸

C'est le seul espace pourvu d'une petite fenêtre source de lumière et d'aération.

¹⁸ Ath El Kaid. Phase 2 : Analyse historique typologique et avant projet du PPSMVSS. Maître d'ouvrage, direction de la culture de Tizi-Ouzou, maîtrise d'ouvrage délégué O.G.E.B.C, Chef de projet Yassine Ouagueni .Alger Novembre 2013.

A. Ambiances dans la maison traditionnelle Kabyle :

Parler de l'ambiance dans la maison traditionnelle Kabyle nous permet de toucher au patrimoine immatériel à travers une perception pluri-sensorielle, cette immersion dans le passé de la maison kabyle est nécessaire en vu de revivifier l'espace architecturale en temps que lieu authentique vécu et non comme une reproduction d'une construction dépourvue de sens.



La notion d'ambiance « résulte de la perception et de l'interprétation humaine de l'environnement »¹⁹ ; à travers leur recherche sur les ambiances des maisons traditionnelles Kabyles ; Zidelmal et Belakehal ont précisé que ces « ... ambiances sont multiples »²⁰ et sont d'ordre « ...visuelles, thermiques et aérauliques, lumineuses, sonores, olfactives et tactiles » et « Elles sont provoquée par une vingtaine d'éléments compositionnels »²¹ cette étude a déterminé que « le foyer est perçu comme la principale source d'ambiances, ensuite l'étable,

¹⁹ Le roman comme source pour les recherches en patrimoine architectural. L'exemple des ambiances des maisons traditionnelles Kabyles. Belakehal.pdf.

²⁰ Idem

²¹ Idem

puis le métier à tisser »²². De ce fait nous jugeons important de prendre en considération ses éléments compositionnels des ambiances dans la maison Kabyle considérés comme patrimoine culturel matériel et patrimoine sensoriel immatériel, et les intégrer dans les opérations de réhabilitation en vue de leur transmission aux générations futures.

B. Matériaux, techniques de construction et système constructif :

1. Les matériaux : Les principaux matériaux utilisés dans la construction des maisons traditionnelles sont :

- la pierre** calcaire pour les murs, extraite sur site (parfois des rochers trouvés sur site sont intégrés à la construction) ou dans les voisinages.
- Le bois**, comme le chêne, le frêne ou l'olivier, utilisé pour supporter la toiture et le plancher de *taaricht* par trois piliers (*Thigjdha*) et trois poutres (*issulass*), au de la de leur fonction porteuse ; *Thgjdth* et *assalass alamass*(central) représentent les deux pièces maîtresses de la maison et symbolise respectivement la femme et l'homme. Le bois est également utilisé pour les linteaux et la menuiserie.
- La terre** ; sélectionnée selon les différents usages auquel elle est destinée, elle est utilisée soit comme mortier d'hourdage dans les maçonneries, ou mélangée à la paille, comme revêtement pour les murs internes, externes et les sols.

2. Les techniques de construction : trois techniques constructives sont relevées en Kabylie ;

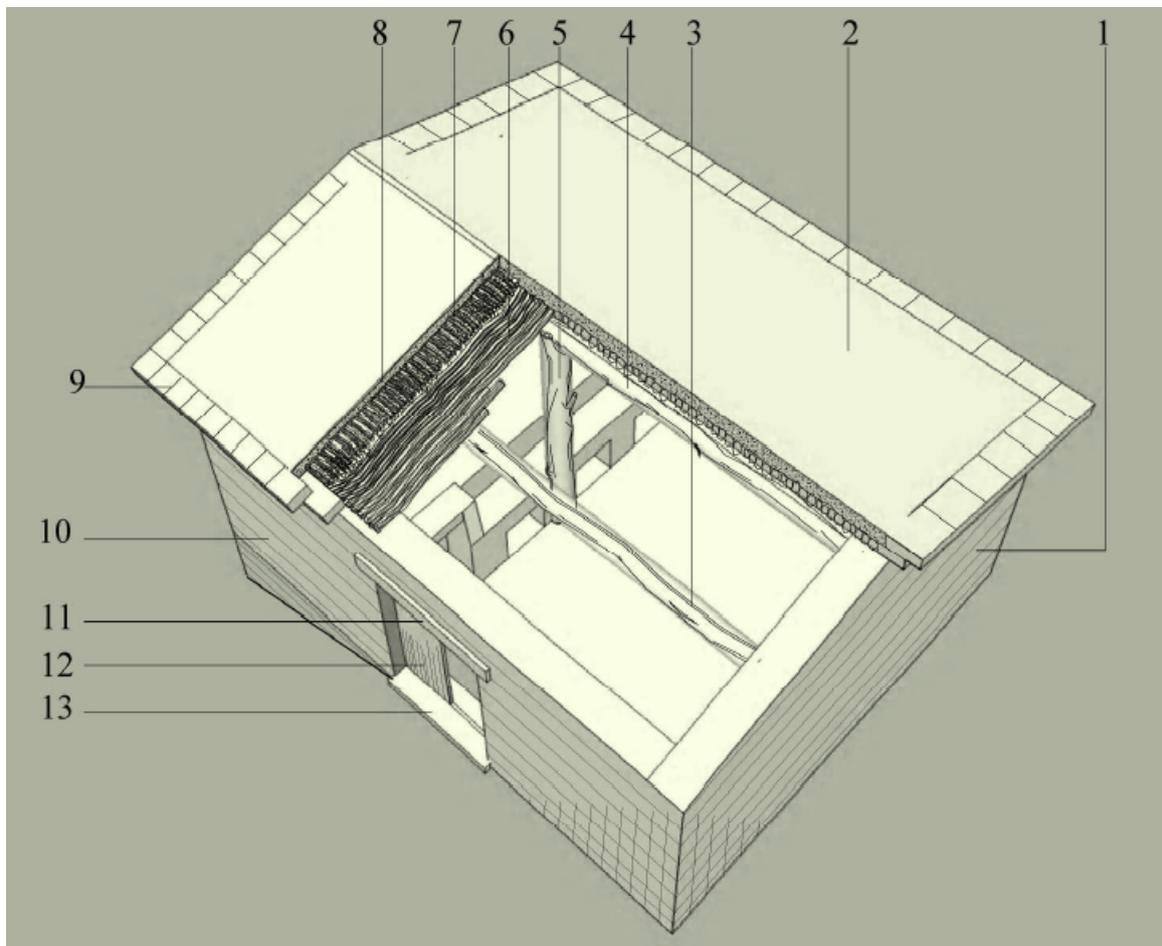
- Les constructions en pierre, liées entre elles par un mortier d'argile. ;
- La construction en pierre sèche sans liant entre les pierres. ;
- La construction en terre battue (le pisé).

3. Le système constructif :

La technique de construction mise en œuvre en Kabylie consiste en l'élévation de quatre murs en maçonnerie de pierre, deux murs pignon et deux murs de façade forment un rectangle. Les murs pignons vont supporter la poutre faîtière (*assalass alamass*) et les deux poutres latérales. *Thagjdha talamasth* et deux autres piliers latéraux positionnés au 1/3 du mur pignon en contrebas sont disposés comme support pour la poutre faîtière et les poutres latérales sur lesquelles va reposer la charpente constituée de chevron en rondins de bois disposés entre le

²² idem

mur de façade et la poutre faitière sur lesquelles sont entreposés perpendiculairement des bois et des planches ; le tout couvert de terre crue damée ou de tuiles romaines.



Légende :²³

- | | |
|---|---|
| 1- Mur pignon en maçonnerie de pierre | 3- Couche de terre crue, damée. |
| 3- Poutre latérale (Assalass). | 4- Poutre faitière (Assalass alamass). |
| 5- Pilier en bois (Thigjdhith). | 6- Chevron en rondins de bois. |
| 7- Branchage d'olivier. | 8- Couche de terre crue de 20 centimètre d'épaisseur. |
| 9- Corniche en double Rangées de pierres. | 10- Mur de façade en maçonnerie de pierre. |
| 11- Linteau en bois. | 12- La porte de l'axxam. |
| 13- Le seuil (Amnar). | |

²³ Ath El Kaid. Phase 2 : Analyse historique typologique et avant projet du PPSMVSS. Maître d'ouvrage, direction de la culture de Tizi-Ouzou, maîtrise d'ouvrage délégué O.G.E.B.C, Chef de projet Yassine Ouagueni .Alger Novembre 2013.

Conclusion

Plus de 1000 villages sont implantés dans les plis des massifs montagneux et forment ainsi le territoire de la Kabylie, ces villages constituent un patrimoine culturelle et paysager des plus précieux et des plus intrigants du fait qu'ils semblent obéir aux mêmes règles socioculturelles qui se traduisent par les analogies urbanistiques et architecturales des villages.

La description des facteurs naturels et culturels qui caractérisent les territoires paysagers nous permet d'effectuer un découpage thématique relatif au programme touristique que nous comptons élaborer et enrichir suivant les thèmes par des activités de détente de loisir, de sport, de découverte et de culture.

L'étude de l'habitat traditionnel de la Kabylie et son analyse nous a permis de comprendre sa structure, sa logique d'implantation, son fonctionnement et les principes de son architecture. Ces connaissances sont utiles et indispensables pour une meilleure entreprise de l'opération de réhabilitation que nous comptons employer pour notre cas d'étude du village d'Aguemoun Izem.

Quatrième chapitre

**Réhabilitation du village Aguemoun Izem et
élaboration de circuit touristique
patrimonial en zone de montagne**

Introduction

Notre projet de recherche s'attèlera en premier lieu à la réhabilitation du village d'Aguemoun Izem situé dans le massif central de la Kabylie dont l'état des constructions est très dégradé. La situation de cette structure villageoise offre de nombreuses potentialités touristique, culturelle et paysagère. C'est également le lieu d'événements historiques majeurs. Notre objectif est de préserver ce village par sa classification en temps que site historique, opération déjà proposée dans le PDAU (Plan Directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme) des Ait Aagacha, qui est en phase d'approbation, et préconiser des opérations de conservation, de restauration et de réhabilitation des structures villageoise suivant la portée historique, esthétique ou cognitive des édifices et l'état de leur dégradation. Sa mise en tourisme en temps que site touristique historique, culturelle et paysager permettra, en second lieu, d'amorcer une régénération et un développement local durable afin d'entretenir ce patrimoine plutôt vivant que muséal.

Ce village, lieu de mémoire, servira de gites aux visiteurs et de point de départ des parcours touristiques, qui sont innombrables dans la région. Nous proposons dans ce projet de recherche deux parcours touristiques. Le premier qui aura trait à la visite de sites historiques et de musées à vocation culturelle et le second sera consacré à un parcours paysager à vocation de découverte, de loisir et de détente. Les lieux de culture sont nombreux, ils témoignent de la vivacité de la culture en Kabylie et des liens de la population aux valeurs universelles. Le territoire est par ailleurs marqué par des faits historiques et lieux de mémoire témoins d'un passé récents qui imprègne l'identité et la personnalité des générations d'aujourd'hui et futures. La visite de lieux de culte, Thamgout N'haïzer, Lalla Khedidja, témoignent de l'attachement des communautés montagnardes à des pratiques et valeurs culturelles ancestrales.

La Kabylie présente des sites naturels d'une splendeur remarquable et renferme une biodiversité d'une valeur incontestable. Tel que nous l'avons développé dans le deuxième chapitre consacré au tourisme patrimonial ce secteur peut avoir des impacts négatifs, il est donc impératif de veiller et de préserver l'équilibre naturel et socioculturel, en favorisant une approche conjointe entre le tourisme, l'économie, la culture et l'environnement.

IV.1 Réhabilitation du village Aguemoun Izem

IV.1.1. Présentation :

Aguemoun Izem est un village de la tribu des Ait Ouaguacha, de la confédération des Ait Irathen. Le village est pratiquement déserté de ses habitants ; ayant déjà subi les dommages de la colonisation française, il était la cible des embuscades terroristes fréquentes pendant la ‘décennie noire.’ En absence de la sécurité, la population a déserté en masse les lieux et sont parti s’installer ailleurs vers la fin des années 1990¹. Aujourd’hui, la majorité du tissu villageois est constitué de maisons démolies à 80%, les nouvelles sont rares et dispersées le long de la rue principale.



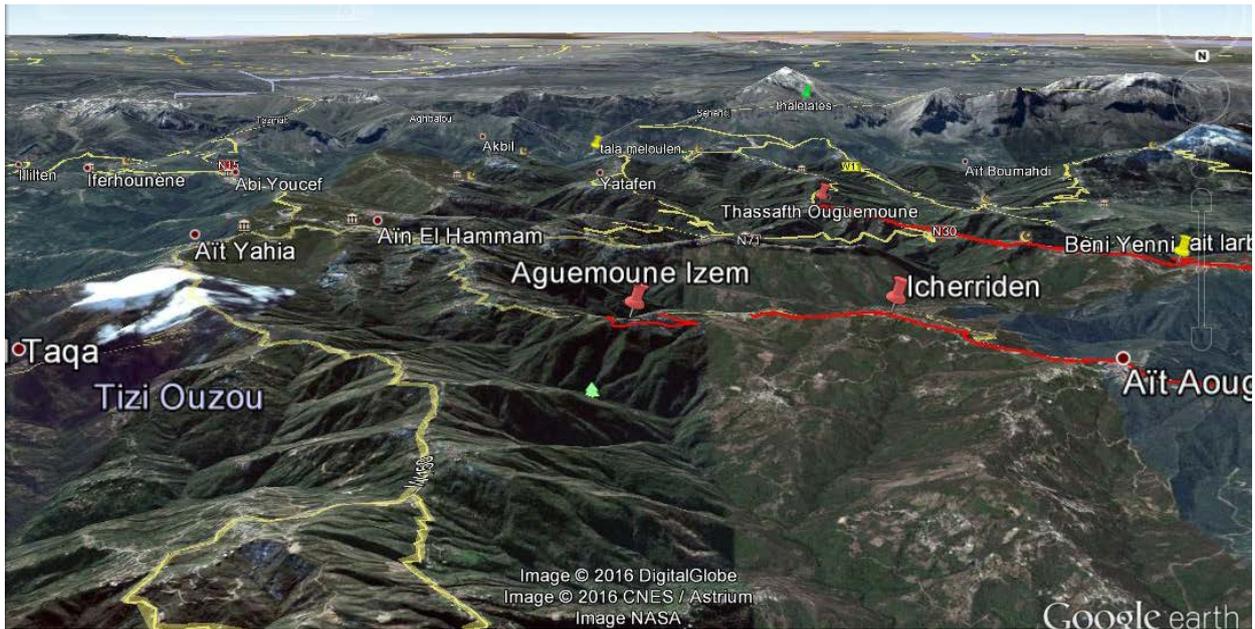
Photo 1: Une des maisons du village Aguemoun Izem démolie par les bombardements en 1958. Source : auteur

IV.1.2. Situation

Aguemoun izem est un village de la commune de Ait Ouagacha de la Daira de Larbaa nait Irathen, situé sur un piton rocheux qui culmine à une altitude de 994m offrant, à 360° pratiquement, des vues panoramiques exceptionnelles sur le Djurdjura, les villages de la tribu de Beni Yenni, la confédération des Ait Irathen, une partie des Ait Mengelette, et la vallée du Sébaou. Ce village est réputé particulièrement pour ses cerises de qualité dans la région de L’Abaa Nait Irathen avec le village d’Icherriden qui fait l’objet d’une célébration annuelle par la fête des cerises. Produit phare de la région, la cerise pour l’Abaa Nait Irathen est « ...comme l’abricot pour n’gaous (Batna), la datte à Toulgga (Biskra) et les fraises à Skikda... »² c’est la fierté de la région qui peut constituer un des leviers du développement local.

¹ www.djazairress.com/fr/elwatan/52067

² WWW.depechedekabylie.com,national, 27-05-2015, La fête des cerises, c’est à partir de demain, par DDK.



Vue satellitaire 1 : Situation du village Aguemoun Izem prise à une Altitude de 1,25 Km

IV. 1. 3 Accessibilité :

Le village Aguemoun Izem est accessible de la route historique de premier degré la N15 située en contre bas du village par une desserte de second degré. Il est accessible également par Icherriden, un village situé à l'Ouest sur la même Ligne de crête par un chemin piéton. Une piste agricole contourne le village par l'Est à exploiter pour desservir le village gîte au sud, les parcelles agricoles au nord et minimiser l'usure du aux flux.



Vue satellitaire 2: les voies d'accès au village Aguemoun Izem

IV.1.4 Choix du site

Notre choix s'est porté sur le village d'Aguemoun Izem pour les raisons suivantes :

- Village historique témoin des différents combats que la Kabylie a menée depuis la résistance de Fathma N'Soummer en 1857 et el Mokrani en 1871, aux bombardements massifs du village en 1957, un siècle plus tard, par l'armée Française dont les marques des combats témoignent des événements passés par la démolition quasi total du village.



Vue satellitaire 3: Le village d'Aguemoun Izem

- Malgré la démolition à 80%, la structure du village est toujours lisible et constitue un patrimoine culturel et cognitif originel et authentique à conserver et à restaurer en partie, dans le but de transmission aux générations futures ; et une partie à réhabiliter par un processus de revitalisation et de régénération pour la génération présente et future.



Photo 3: vue sur le paysage du massif des Igawawen. Source : Auteur



Photo 2: vue panoramique sur la vallée du Sébaou à partir du village Aguemoun Izem.

Le village haut perché d'Aguemoun Izem domine la région et offre un air de grande pureté et des vues panoramiques bouleversantes, une mosaïque de couleurs et de reliefs exceptionnelles composées des montagnes du Djurdjura, de plusieurs chaînes de village agrippés aux collines et une vaste forêt verdoyante de la vallée du Sébaou.

○ Le village présente une opportunité pour l'introduction du concept de village gîte qui sera un cluster touristique, un catalyseur pour la relance économique et le développement local au niveau de la région afin de « permettre à ce hameau séculaire de revivre et à de nombreuses familles à revenir sur la terre de leurs ancêtres »³.

IV.1.5. Origine et formation du village d'Aguemoun Izem :

Comme tous les villages de la Kabylie, Aguemoun Izem semble être le fruit de la spontanéité dont la date de l'édification reste difficile à définir. Le manque de documentation relative à la formation et la transformation du village ainsi qu'à son histoire est problématique, néanmoins les récits puisés dans la mémoire des quelques villageois trouvés sur place, prétendent que la colline était habitée par des lions que les populations ont chassé pour s'établir, d'où le toponyme Aguemoun Izem (Le mamelon du lion). Donc en raison de l'absence de document historiques nous permettant d'effectuer une étude des différentes étapes de la formation du village, nous nous baserons sur l'étude de l'état des lieux à travers une observation critique des structures existantes afin de déterminer toutes actions de restauration, de réhabilitation et de valorisation à entreprendre.

IV.1.6. Structure et morphologie du village :

Bien que le village soit pratiquement en ruine, les traces d'implantation qui subsistent sont assez lisibles et identifiables. Le village traditionnel, qui présente une plus grande densité sur le versant sud, est composé de deux formes distinctes suivant la topographie du site. En effet nous pouvons distinguer deux types d'implantation du bâti : le premier est caractérisé par une occupation linéaire des constructions le long du chemin de crête, l'unique rue d'Ouest en Est d'environ 200m de long et de 1,40m à 2m de largeur marqué au début par une assez vaste

³ www.djazairiess.com/fr/elwatan/52067

esplanade, avec un panorama spectaculaire de part et d'autre du chemin de crête qui détermine la première séquence dans le parcours du village. La seconde séquence sur ce parcours est le petit belvédère, situé sur l'axe principal à environ 100m de l'esplanade et orienté vers le côté Nord, offrant un point d'arrêt et de repos agréable avec la même qualité de vues sur le paysage verdoyant de la vallée du Sébaou.

Le deuxième type d'implantation se caractérise par une occupation circulaire du bâti, groupé en forme de cône suivant la topographie du piton rocheux, dont le sommet est ponctué par une mosquée. Un axe secondaire prend naissance du côté sud du chemin de crête épousant la forme circulaire de la colline, permet l'extension du village vers le versant Sud et de contourner cette partie sans passer par tajmaat. Nous pouvons supposer que c'est l'axe le plus empreinté par les femmes pour éviter tajmaat. Le point de jonction de ces deux formes linéaire et circulaire du village est marqué par une construction mémorielle en ruine « Tajmaat » qui constitue la troisième séquence dans le parcours villageois, la quatrième séquence étant la mosquée.

Hormis Tajmaat et la mosquée, l'ensemble des constructions est destiné à l'habitation qui présente souvent un caractère traditionnel en pierre et en tuile ondulée rouge orangé, même si quelques maisons de type contemporain viennent perturber de temps à autre la cohérence de l'ensemble, leur distribution semble respecter dans l'ensemble la hiérarchie suivant leur situation dans le village : rue, ruelle, impasse, El hara, Axxam. Des éléments végétaux tel que le lierre grimpant, le figuier, le cerisier et la vigne structurent également le paysage du village et renforcent la présence du bâti.



Vue satellitaire 4 : Morphologie du village Aguemoun Izem



Vue satellitaire 5: Schéma de structure et morphologie du village Aguemoun Izem



Photo 7: Vue sur l'axe principal du village



Photo 7: Vue sur le belvédère



Photo 7: Vue prise du coté nord à partir du



Photo 7: Vue sur l'esplanade à l'entrée du village



Schéma 1: Structure et morphologie du village Aguemoun Izem



Photo 7: vue sur le Djurdjura prise à partir de l'esplanade du côté sud



Photo 7: Vue sur Tajmaat en ruine



Photo 7: Vue sur la mosquée et l'axe principal

IV.1.6. Morphologie du bâti



Photo 4 : Habitat en R+1

Dans le village d'Aguemoun izem nous pouvons distinguer trois types de bâti :

- Quelques habitations contemporaines qui date des années 80 réalisées en béton armé en R+1 et couronnées par une terrasse, qui restent cependant inhabitées et commencent même à présenter des signes de vétusté et de délabrement. Certaines de ses maisons sont en état de chantier



Photo 5: aide à la construction

- De l'habitat récent et inachevé qui répond au programme d'aide de l'état à la construction dans les zones rurales, en état d'abandon également en plein phase de construction. Nous pouvons constater que le système d'aide à la construction est souvent un vrai massacre où les dispositifs mis en place au niveau du territoire national ignorent les particularités rurales.



Photo 6: Habitat traditionnel

- Habitat traditionnel construit en pierre avec charpente en tuile, dont la majorité est en

ruine pour deux raisons distinctes : le bombardement du village en 1957 par l'armée Française ou l'abandon.

Bien que le regain d'intérêt sporadique et une envie de retourner dans le village se fait ressentir par ces quelques tentatives individuelles de reconquêtes mais hélas le découragement s'ensuit et le village est vite déserté malgré son adduction en gaz et en eau potable



Photo 7: maison abandonnée

Photos 4,5,6, 7 Source : Auteu.

Schéma 2: Situation et morphologie du bâti récent



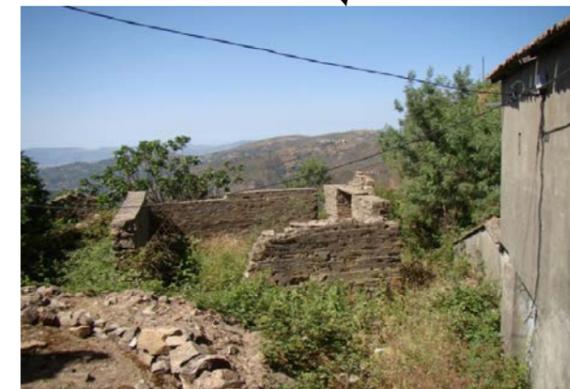
Source photos :Auteur

Schéma 3 : Situation et morphologie du bâti traditionnel



Vue satellitaire 6:

 Le Secteur à conserver, à mettre en valeur et à restaurer



Photos source : Auteur

IV.1.7.2.1. Exemple Analytique de réhabilitation

Le village saint-Montan en Ardèche : « une réhabilitation humaine »⁴

La commune de Saint Montan est située dans le département de l'Ardèche en région Rhône-Alpes. Ses Habitants sont appelés les saint-Montagnais

1. Aperçu Historique :

Le village Saint- Montan est fondé au V siècle par un ermite Montan qui à pris son nom.

Le village à subit une série de destructions à travers l'histoire durant les différentes guerres au X, XIV et

XVI siècle. A la révolution Française le château forteresse fut vendu et exploité

comme carrière, le bourg peu habité fut déserté suite à la crise de phylloxera (maladie de la vigne), « les toitures, charpentes et boiserie furent vendues et les maisons tombèrent en ruine les unes après les autres »⁵

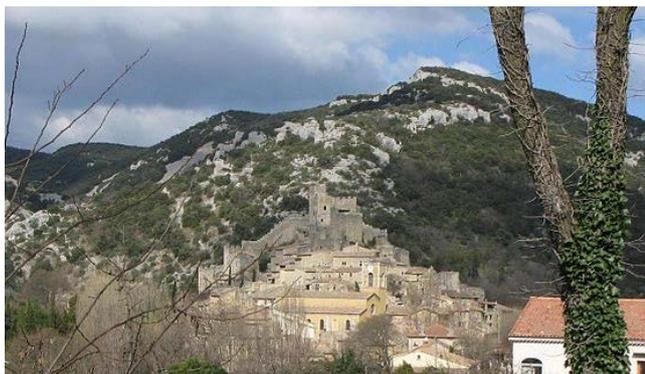


Photo 8: Vue d'ensemble sur le village Saint Montan

2. Les travaux de sauvegarde :

En 1969 l'association des amis de Saint- Montan à entamé les travaux de sauvegarde, organisés en trois étapes :

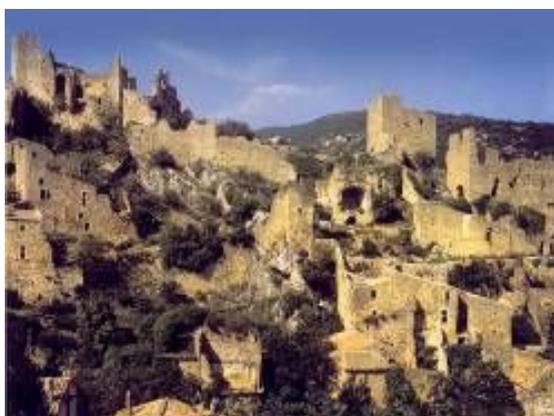


Photo 9 : vue sur le village en ruine en 1969



Photo 10 : vue sur le village après sa réhabilitation



Photo 12: vue sur une ruelle avant la réhabilitation



Photo 11: vue sur une rue avant la réhabilitation

- **Etape 1 :** contacter les propriétaires des maisons abandonnées et les convaincre de céder leur maison à l'association.
- **Etape 2 :** une recherche théorique et un nettoyage suivant la technique archéologique, qui a permis de répertorier et de définir la place exacte de chaque matériaux.
- **Etape 3 :** la reconstitution du village, rues, escaliers et maisons à l'identique et en total autofinancement.

Quarante années de travaux de restauration et de réhabilitation, entièrement entrepris par dix milles bénévoles, scouts, chantiers internationaux et administrateurs, ont permis le résultat suivant :



Photo 14: Travaux de bénévolat



Photo 13: Travaux de bénévolat



Photo 15: vue d'ensemble sur le village Saint Montan après sa réhabilitation

Trois routes refaites et pavées, après le passage des réseaux d'égout, d'eau, d'électricité et de téléphone

- Un gîte d'étape avec cuisine et salle à manger, dortoir d'une capacité de 20 lits ;
- Un gîte collectif avec terrasses, deux cuisines, salle à manger et dortoir de 25 lits ;
- Treize gîtes ruraux familiaux de quatre à cinq pièces, entièrement équipée ;
- Deux ensembles de locaux destinés aux réunions et expositions ;



Photo 16: vue sur différents quartiers et rues réhabilités



Photo 18: vue sur une chambre réhabilitée en chambre d'hôte



Photo 17 ci contre : vue sur une habitation réhabilitée

Le succès d'une telle aventure a redonné vie à un site d'exception qui serait plus qu'un champ de broussailles sans cette action visionnaire de revivification et de régénération de l'architecture traditionnelle. « *Une action tournée vers le passé, a été un pari sur l'avenir* »⁶.

L'exemple à prendre de cette expérience pour notre cas d'étude « le village d'Aguemoun Izem » est bien le programme spatial réalisé, et au delà, la démarche qui a permis la réhabilitation du village de Saint Montan notamment le bénévolat et l'association des spécialistes et apprentis venus de différents pays à l'échelle internationale. En effet comme un laboratoire, le village a servi de cas d'étude et un champ d'expérience réel pour les étudiants, les chercheurs, les spécialistes et les artisans dans des domaines confondus et en contre parti il a bénéficié d'une renaissance par sa réhabilitation et sa régénération.

⁶ www.saint-montan.com/lechancier.html

IV.1.7.Actions et recommandations



Photo 19: Introduction de la modernité en préservant la tradition

Le village d'Aguemoun Izem constitue un paysage culturel témoin. C'est un village à valeur cognitive pour la préservation de la plupart de ses caractéristiques morphologiques, structurelles, architecturales et paysagères significatives et précieuses à conserver de la mort progressive des tissus traditionnels.

Renverser l'image négative qui s'attache au village traditionnel par une image moderne et dynamique, lui substituant des symboles positifs qui

tiennent au caractère irremplaçable de ses richesses culturelle, naturelle, environnementale et identitaire, constitue une fabuleuse ressource qui peut devenir une sorte de catalyseur d'énergie dans toute la région.

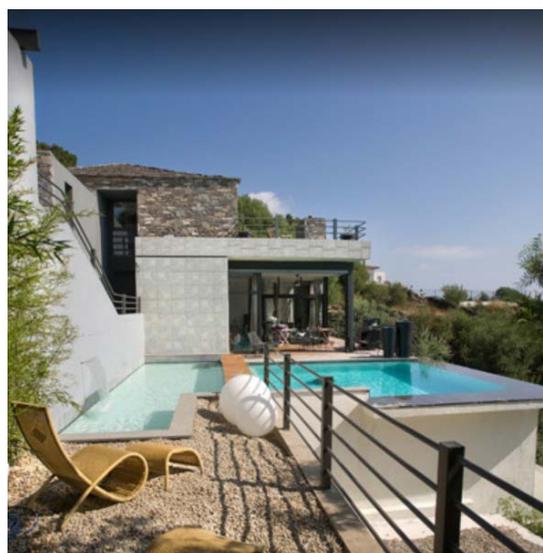


Photo 20: Conciliation entre modernité et tradition

IV.1.7.1.Restauration et mise en valeur

La restauration permet « de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques et se fonde sur le respect de la substance ancienne »⁷ ; la mise en valeur a pour objectif de rentabiliser le patrimoine et d'en tirer bénéfices par des mises en scène attractives.



Figure 2

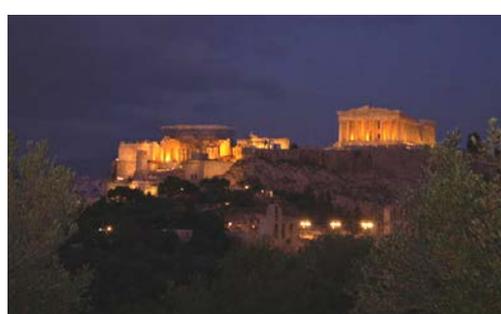


Figure 1

⁷ Soukane Samira, Mémoire magister, Préservation du patrimoine colonial (habitat) du 19eme et 20eme siècle : présentation d'u guide technique de réhabilitation. 2010, dérigé par Mohamed Dahli.

- L'action de mise en valeur est recommandée pour le village traditionnel, lieu de mémoire et patrimoine culturel et historique, et que nous préconisons particulièrement aux maisons en ruine qui ont été démolies par le bombardement de 1957 par l'armée Française
- la restauration concernera les éléments structurant du village tel le belvédère et Tajmaat, et les maisons traditionnelles « type », en ruine par cause de l'abandon.



Photo 21: maison démolie par le bombardement : à mettre en valeur



Photo 22: Taimaat: élément structurant à restaurer



Photo 23: exemple d'une Tajmaat avec charpente



Photo 25: Le belvédère ; élément structurant à restaurer



Photo 24: exemple de belvédère



Photo 28: restauration d'une église St Antony à Santa Fiora en Italie. Source <http:// :adaptive reuse>



Photo 26: exemple si contre de restauration pour les maisons démolies par le bombardement



Photo 27: exemple de conservation et de mise en valeur d'un site archéologique .Source : www.vegasolaz.com.carrilho da garça-parça nova, castelo de sao jorge, Lisbonne.

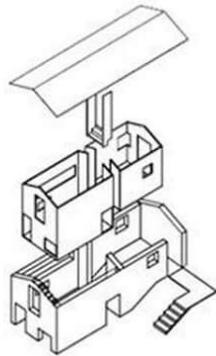


Photo 30: exemple ci contre de restauration pour les maisons effondrées partiellement par les aléas du temps



Photo 29: Maison restaurée en Allemagne sans toucher à l'enveloppe ni à la structure. Source : www.pinterest.com



Photo 33: exemples de restauration pour les maisons effondrées partiellement par les aléas du temps. Source [http://:adaptive reuse](http://adaptive reuse)



Photo 32: exemple de restauration. Une maison qui date de 1814 à Chamoson en Suisse restaurée en 2005 par l'architecte FABRIZZI SAVIOZ; Source: www.pinterest.com



Photo 31;
ensemble de
photos
représentant
l'intérieur
d'une maison
traditionnelle
kabyle
restaurée aux
OUADIAS



VI.7.2. La réhabilitation :

La réhabilitation de l'architecture traditionnelle s'inscrit dans un processus qui a pour objectif la revitalisation et la régénération des territoires par une transformation lente et programmée visant l'amélioration du cadre de vie des populations par la conservation et la promotion de leurs valeurs culturelles et patrimoniales ; garantissant une adaptation aux nécessités de la vie contemporaines.⁸



Photo 35: vue représentant un moment de contemplation sur chaise par une terrasse dominant un paysage panoramique à Aguemoun izem



Photo 34: Une réinterprétation contemporaine du moment de contemplation

Pour le projet de réhabilitation d'Aguemoun Izem, nous nous inscrivons dans un processus lent inspiré intégralement de la démarche de RéhabiMed qui traite spécifiquement l'architecture traditionnelle dans le bassin méditerranéen, une méthode basée sur les principes suivants :

- 1. L'intégration :** l'insertion et articulation des espaces historiques, ou traditionnels comme singularité faisant partie d'un territoire à plus grande échelle et non comme espace isolé et enclavé ;
- 2. La globalité :** l'intégration d'une vision multisectorielle, sociale, économique et environnementale ;
- 3. La concertation :** une initiative sous forme de consortiums, de convention et de collaboration entre l'administration publique et les agents publics et privés ;

⁸ RehabiMed.pdf

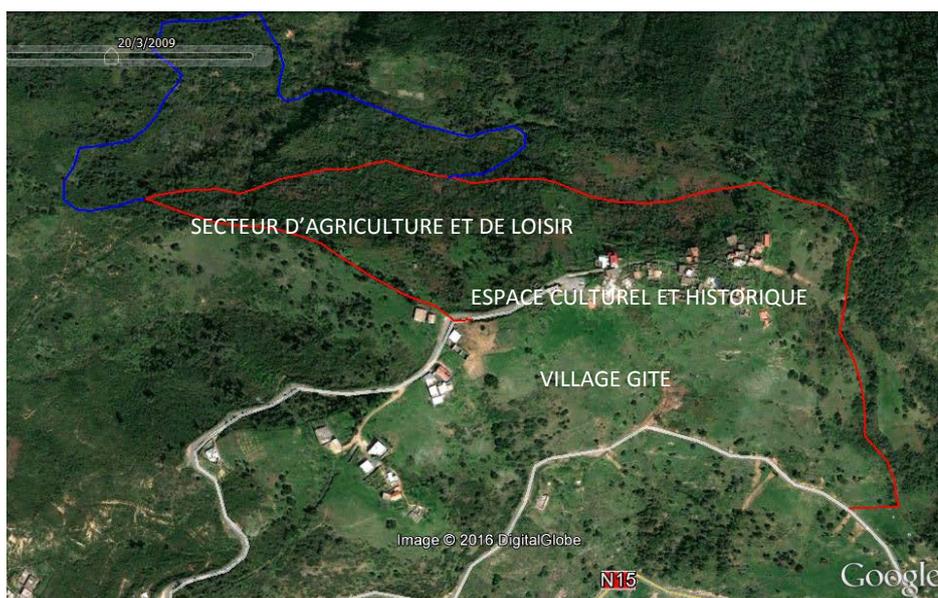


Schéma 4: projet d'intégrations et de globalité à l'échelle locale

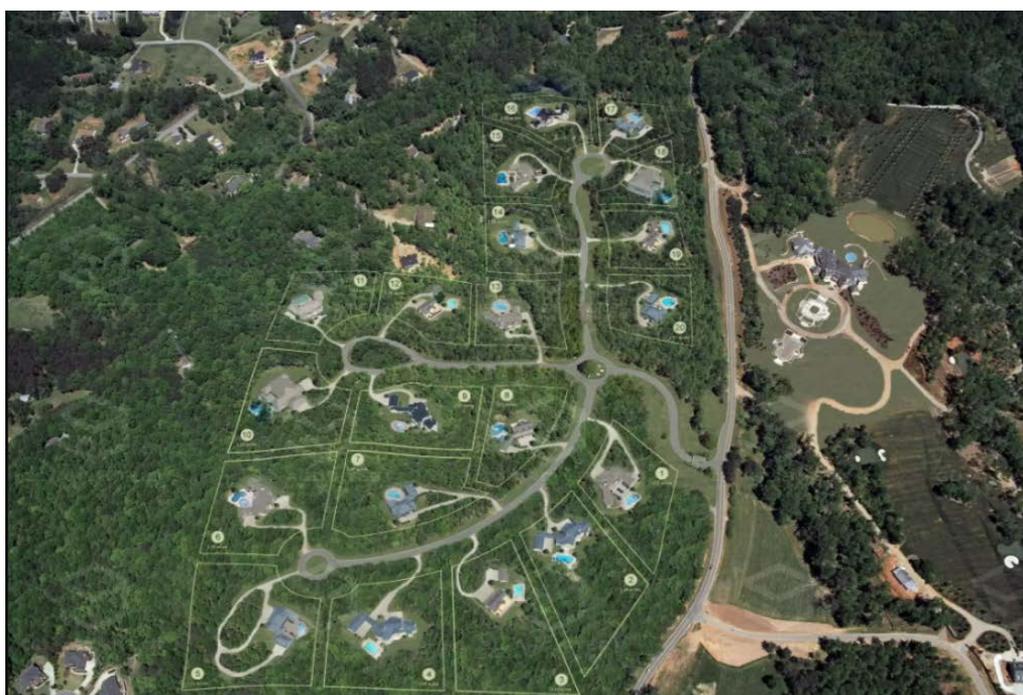


Schéma 3: exemple de village gite / Source : 3darchitecte.ru

4. **La flexibilité** : possibilité de réorientation de la stratégie de réhabilitation, suivant l'évaluation continue de l'intervention.
5. **L'adaptabilité** : proposer des solutions spécifiques non
6. généralisables pour les problématiques de l'habitat traditionnel du bassin méditerranéen.



Photo 37: Deux exemples d'adaptabilité : réinterprétation de Taaricht : Source : <http://houzz.fr>



Photo 36: exemple d'adaptation du mode de vie moderne au mode de vie traditionnel / Source : <http://houzz.fr>

L'objectif de la réhabilitation du village d'Aguemoun Izem est principalement l'amélioration du cadre de vie des villageois qui sont en charge de donner vie à l'architecture traditionnelle.

D'autres paramètres primordiaux doivent être réfléchis et intégrés dans le processus de revitalisation et de régénération du village :

- **L'espace urbain traditionnel :** comme l'esplanade à l'entrée du village, Tajmaat et la rue principale sont des espaces public à enrichir par des activités variées ; culturelles, sociales et économiques qui définissent ainsi l'ambiance du village (lieu de



rencontre, rue 'pourquoi pas 'commerçante, activités artisanales, Théâtre en plein air...) et renforcent la sociabilité et la cohésion sociale.

○ **La requalification de l'espace villageois** en village gîte : « l'un des défis les plus importants des enclaves historiques est la comptabilisation équilibrée des dynamiques touristiques avec la fonction résidentielle ».

○ **La gestion des déchets** de manière ordonnée doit être abordée en prenant en compte la spécificité des sites historiques et de leur environnement.

En résumé la réhabilitation du village comportera deux actions majeures qui sont la réhabilitation légère et la réhabilitation lourde :

IV.1.7.2.2. Réhabilitation légère

Consiste en la reprise de certaines parties dégradées du bâtiment en utilisant les mêmes matériaux.

Action recommandée pour toutes les maisons qui présentent des signes de vétusté ou de délabrement.

Photo 38: ci conte ; exemple d'une réhabilitation légère d'une maison traditionnelle Kabyle



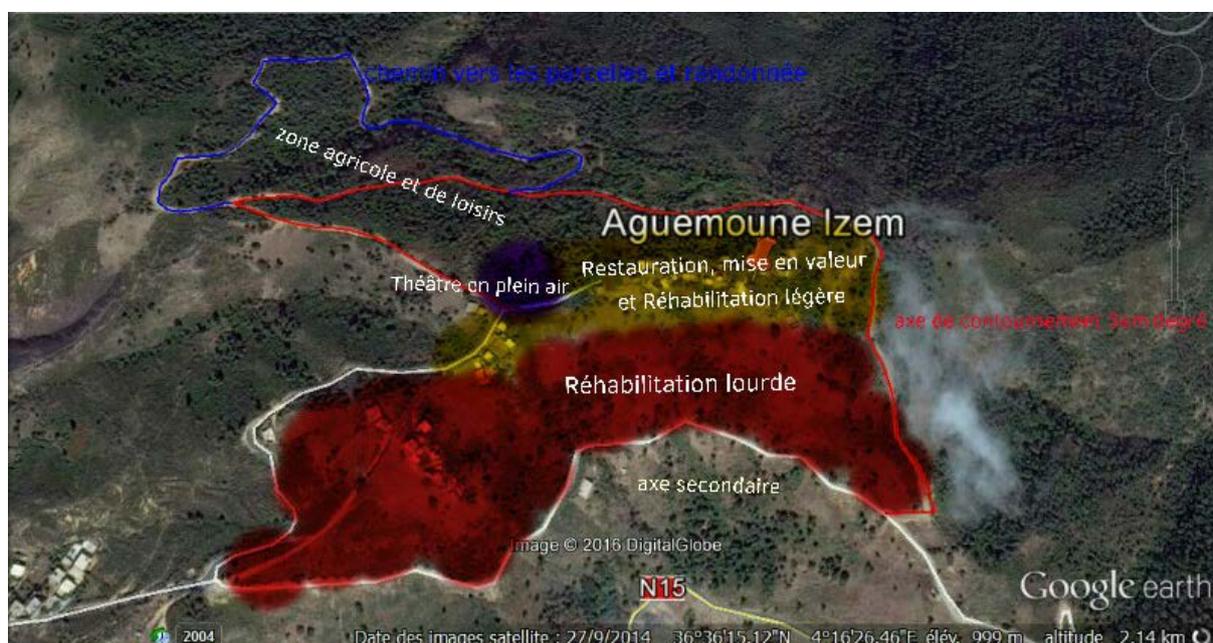
IV.1.7.2.3. Réhabilitation lourde

Action recommandée pour la partie en contre bas du village traditionnel et qui consiste en l'édification du village gîte en harmonie avec l'ancien village et répondant aux normes de confort et de sécurité contemporaines. Les nouvelles maisons du village gîte seront projetées dans le versant sud comme c'est usuel dans l'édification des villages en Kabylie et seront habitées par les villageois et ferrons office de maisons d'hôte de grand standing pour les touristes.



Photo 39: exemple de maison d'hôte

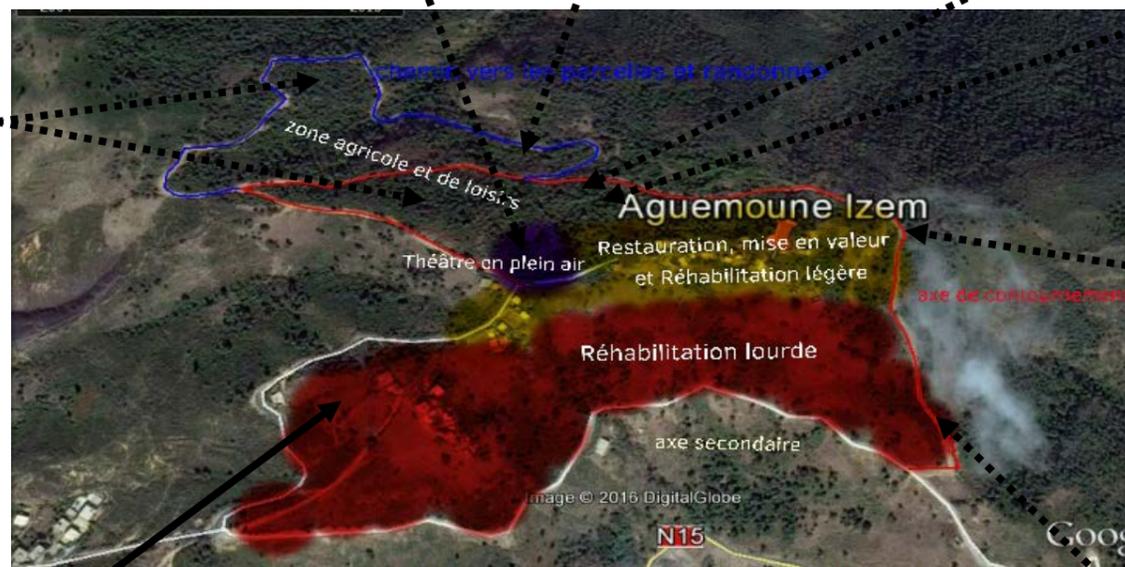
- **L'entretien** : Intervention légère sur le bâti (la peinture...) recommandée pour l'habitat contemporain et la mosquée.
- **L'aménagement** : Il est aussi nécessaire de prévoir des aménagements urbains tels les revêtements des voies, l'éclairage, les bancs publics et planter des arbres pour l'ombre notamment au niveau de l'esplanade.



Vue satellitaire 7: schémas récapitulatif des recommandations



Photos : Quelques idées d'aménagement de la zone agricole et de loisirs



Référents ou images mentales du village gîte et son environnement.



Photo : Restaurant panoramique coté Est ; espace qui articule le village traditionnel, le village gîte et l' environnement (la zone agricole et la



Photo : Exemple de maison d'hôte



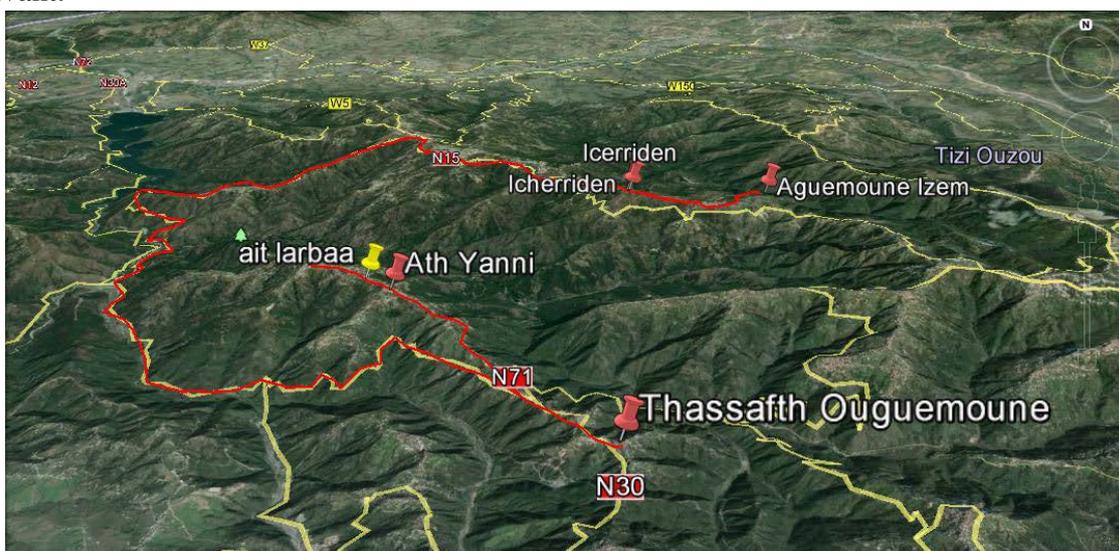
Photo : Axe de contournement

IV.2.1. Itinéraire du parcours touristique culturel et historique :

La meilleure façon de découvrir la culture kabyle demeure le contact direct avec la population. Pour cela, il sera proposé un circuit qui donnera l'occasion d'échanger sur les coutumes et faits historiques vécus où entendus. Cependant, coté histoire, il sera utile de rechercher et de préparer, des personnes aptes à cet exercice de mémoire qui n'est pas à la porté de tous, question de génération. Les jeunes sont plus loquaces sur les questions d'actualité et faits récents. En ce qui concerne les us et coutumes, la femme est la mieux indiquée, à communiquer sur ce sujet. En prenant le départ de notre base du village d'Aguemoun-izem, qui domine un vaste espace, avec en contrebas la route N15 mentionnée sur le guide Michelin (à l'époque de la pré-indépendance) comme route touristique, (Fiers de leur œuvre 'en 1857', les soldats inscrivait des écriteaux, qui portent ses inscriptions 'GRANDE ROUTE DE PARIS AU DJURDJURA ,A TRAVERS LA KABYLIE')⁹ ; on peut proposer le circuit suivant.



Photo 3 : des femmes Kabyles en habit traditionnel.



Vue satellitaire 8 : circuit touristique historique et culturel

⁹ Emile Carrey, recit de Kabylie, compagne de 1957, 2eme Edition révisée,Algerie 2007, page 97.

Tableau n° 01 : Fiche technique des villages à visiter



Photo 40: vue sur l'axe principale du village



Photo 43: vue sur le magnifique chaîne centenaire de l'esplanade



Photo 42: vue sur le monument français érigée en 1857



Photo 41: vue sur le monument érigé à la mémoire de fathma n'soumer

IV.2.1.1. Visite du village ICHERIDEN

Village historique où l'armée française s'est heurtée à une grande résistance en 1857 dans son ultime étape de la conquête de l'Algérie en réunissant de grands

moyens pour vaincre la résistance de la Kabylie.

Témoin de cette résistance, un monument, encore debout, dressé par les français à la mémoire de leurs soldats morts dans cette bataille. Sera évoquée à cette occasion, cette femme kabyle, FADHMA N'SOUMER, qui aura marqué la Kabylie et ses ennemis en conduisant cette résistance. On pourra

s'interroger et interroger sur le comment une femme a obtenu le respect des hommes dans une mission dont traditionnellement elle ne participe que de loin et uniquement du point de vue logistique. D'une manière générale, on

é »éverra que la femme kabyle, malgré son statut délicat, était toujours présente notamment dans les

moments difficiles, et de nos jours on peut mesurer son évolution et ses problèmes. Il serra aussi l'occasion de rediffuser le film de l'opium et les battons tourner dans ce village et visiter les lieux de tournage de ce mémorable film toujours présent dans l'esprit de tout les algériens qui relate prodigieusement et splendidement certains faits de la guerre d'Algérie en Kabylie. (Photos : source auteur)



Photo 44: vue sur le village d'Agouni Hmed à Ath Yenni

IV.2.1.2. Visite des Ath Yanni

En passant par le village des Ath-Frah, seront rejoint les orfèvres d'Ath Yanni, la Zaouia de l'hadj Belkacem située à Takhoukhth enrichira notre parcours, lieu de cérémonies hebdomadaires de chants et de musique austères, d'évocation

spirituelle et thérapeutique, « selon un

rituel d'africanité indéniable »¹⁰.

Le parcours vers Ath Yanni ; cet ensemble de sept villages évoque la fabrication de bijoux en argent ; et dans le passé la fabrication d'armes, et d'outils. Seule demeure encore la fabrication de bijoux exposés à la vente avec possibilité de voir les bijoutiers à l'œuvre.

On ne peut évoquer Ath Yanni sans se rappeler son écrivain Mouloud Mammeri et sa « colline oubliée ». Un petit musée lui est consacré pour découvrir ce personnage et ses œuvres dont la plus connue « l'opium et le bâton » portée à l'écran.

Dans le village de Taourirte Mimoune, sera visitée la mosquée de Sidi El Mouhoub Ouali construite par les Turques, on découvrira les circonstances de cette relation entre Turques et Ath-Yanni.



Photo 45: Un orfèvre en plein travail

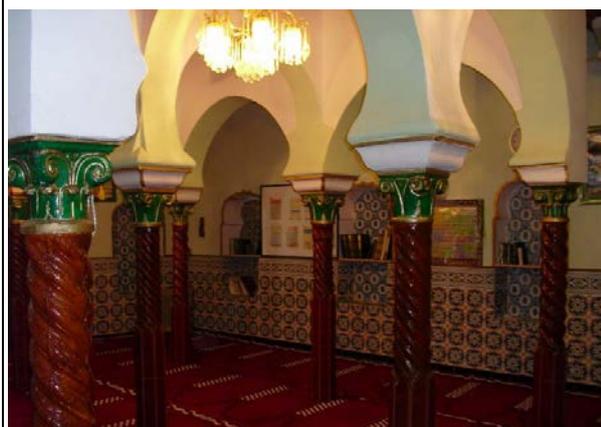


Photo 46: La mosquée de Sidi Mouhoub Ouali

¹⁰ S.Ait Hamouda ; Portrait : cheikh El Hadj Belkacem Izri(1880-1962). La dépeche de Kabylie, culture, 18-01-2014.



Photo 47: Monument érigé à la mémoire du chahid le colonel Amirouche Ait Hamouda

IV.2.1.3. Visite de Tasaft

D'Ath-Yanni à Tasaft, la distance est courte (03 Km). Ce village qui s'approche des rochers du Djurdjura, aura produit un des piliers de la révolution algérienne, Amirouche, colonel de la wilaya III mort au champ d'honneur à Boussaada. La visite du musée qui lui a été consacré dans ce parcours permettra de connaître son histoire et avoir un aperçu sur la révolution de 1954 à 1962.

IV.2.2 Potentialités paysagère de la Kabylie

La Kabylie offre de nombreux sites naturels susceptibles d'être visités, et se compose :



Photo n° 48 : Mont Akouker près de

N'Tirourda, Azrou N'Thor etc. De nombreux peuplement de forêts : Boudjurdjura et Aït Ouabane sur le versant nord du Djurdjura

□ ; forêt de Tikjda et Azrou sur le versant sud dont les essences dominantes sont le cèdre ; le chêne vert et le pin noir ; forêt d'Ait Ouabane de Ain El Hammam et ainsi que celle de Yakouren où se retrouve en abondance le chêne, le liège et la forêt noire de ; l'Akfadou sur le massif central ainsi que des essences diversifiées et réserve importante de pins dans la forêt du Mizrana sur la chaîne côtière...



Photo n° 49 et 50 : cours d'eau surgissant entre deux parois rocheuses au pied du Djurdjura, près du village d'Ait El Kaid

- La Kabylie est une région riche en eau, elle regorge de ressources hydriques importantes. Les pluies et les neiges par leur écoulement et leurs infiltrations prennent deux voies de migrations gravitaires, des écoulements de surface dont 8 oueds permanents dont ceux du versant nord du Djurdjura qui convergent au grand Oued des Ouacif constituent un apport indéniable au barrage de Taksebt et des écoulements souterrains qui donnent naissance à plus de 300 sources de résurgence ;
- Nos massifs montagneux se composent de nombreuses grottes, de gouffres et de cavités qui font partie du relief, curiosités scientifiques qui ont attiré bons nombres de spéléologues, ce qui a permis la création de la première fédération nationale de spéléologie dans la commune d'Ait Boumahdi. Parmi ces grottes, on trouve dans la commune de Ain El Hammam la grotte du Macchabée (Ifri Maagreb), profonde de 275m, elle doit son nom à l'existence d'un cadavre momifié depuis sept siècle elle est connu des paléontologues comme étant le cimetière des singes. La grotte de l'ours (Ifri Tinichiguine), située à l'Akouker qui doit son nom à l'existence d'un crâne d'ours trouvé à cet endroit. Une troisième grotte surnommée La grotte de glace (Thakouats Guerssine) d'une profondeur de 230m, est située dans le versant sud de Ras Timedouine à 2000m d'altitude, il est constitué d'un glacier souterrain unique sur le continent africain, il abrite de nombreux coléoptères.. Le territoire comporte le plus grand gouffre d'Afrique dénommé gouffre du léopard (Anou Gu'iffilis), situé à l'Akouker à une altitude de 2150 mètres et d'une profondeur de 1115m il se classe parmi les gouffres les plus profonds du continent africain, le gouffre d'Aswel

(Anou) Boussouil d'une profondeur de 805 mètres, il est considéré comme le second gouffre d'Afrique. Il existe par ailleurs la grotte N'Teryel, la grotte Ifri Semdhen que nous développerons dans notre projet étant une étape du parcours touristique ;

- Lacs et étangs, ces plans d'eau sont peu nombreux dus au relief accidenté ainsi qu'à la nature des sols peu imperméables, le lac Agoulmime situé dans le Parc du Djurdjura
- Les paysages uniques partant des hauteurs de Larbaa Nath Iraten, de Ain El Hammam, de Beni Yenni, de Thassaft, de Tiguemounine...sont autant de belvédères qui offrent des vues panoramiques d'une grande beauté sur les vallées intérieures et ont inspiré de nombreux artistes de la région.
- Thabourth Thamelalt dans la daïra des Ouacif pour les amateurs de sports de montagne offre un couloir idéal pour le delta plan et autres sports d'altitude...

IV.2.3 Parcours touristique paysager

Le site d'implantation que nous envisageons de découvrir est le Parc National du Djurdjura compte tenu de ses qualités naturelles et écologiques remarquables, ce projet de parcours paysager sera consacré à une randonnée pédestre en visitant trois sites emblématiques de ce territoire. Ce projet orienté vers un développement local intègre le concept d'écotourisme, les populations locales devront parties intégrantes de ce projet et doivent être des partenaires privilégiées. Sensibiliser les visiteurs et les populations locales à l'éducation écologique, procurer des avantages économiques durables pour tous les acteurs, exploiter durablement la biodiversité et les ressources naturelles, minimiser l'impact sur l'environnement naturel...

IV.2.3.1. Parc National du Djurdjura

La création du parc du Djurdjura remonte à la période coloniale en 1925, après l'indépendance, le gouvernement algérien a en 1983 institutionnalisé ce site en Parc National du Djurdjura par un décret présidentiel. En 1997 l'Unesco a érigé Le Parc en réserve de la biosphère pour son intérêt scientifique dont la mission essentielle est la protection des espèces animales et végétales que renferme ce territoire.

Faisant partie de la chaîne de l'Atlas Tellien, le massif montagneux du Djurdjura se présente parallèlement aux ensembles qui composent le relief du nord de l'Algérie, sa forme lenticulaire étirée sur 60 kilomètres d'Est en Ouest est légèrement arquée face à la direction

du Nord, il prend « naissance » de Drâa El Mizan et fusionne avec le Massif Central vers Tazmalt. Ses altitudes qui dépassent les 2000 mètres en font une région de précipitations et de forte humidité dont la pluviométrie dépasse les 1500,00 mm/an, la neige est également présente pendant plusieurs mois et peut atteindre les deux mètres d'épaisseur.

Parc National du Djurdjura s'étend sur une superficie de près de 18.550,00 hectares, le climat humide ainsi que les conditions d'altitude font de cette réserve naturelle une zone propice aux habitats forestiers qui s'étalent sur une superficie de près 3.469,00 ha. Ces conditions font de ce territoire un espace qui présente des ressources naturelles de grand intérêt¹¹.



Photo : 51 ; 52 ; 53 et 54 La flore est représentée par près de 1100 espèces dont 140 espèces sont rarissimes dont 33 protégées car menacées de disparition, à cela s'ajoute 111 plantes médicinales, 90 espèces champignons et 52 de lichens.



Photo:55 ; 56 ; 57 ; 58 La faune est représentée par 30 espèces de mammifères protégées dont certaines rarissimes, le lynx caracal, l'hyène rayée et le chat sauvage. 121 espèces d'oiseaux sont présentes ainsi que 17 espèces de reptiles ont été recensées ainsi que le scinque ocellé, la tortue grecque ou mauresque, le lézard vert européen et la vipère aspic

Ce patrimoine culturel floristique et faunistique exceptionnel du parc est un ensemble d'écosystèmes extrêmement précieux par rapport à sa diversité et sa rareté qu'il y a lieu de préserver, il offre un intérêt pour les scientifiques, il est destiné à un tourisme de nature.

IV.2.3.2 Projet de randonnée pédestre

¹¹ LOUKKAS Ali, *Atlas des parcs nationaux algériens*, Publié par le parc national de THENIET EL HAD, Mars 2006,

La randonnée pédestre est une activité de pleine nature qui consiste à suivre un itinéraire, balisé ou non et qui répond à un besoin de rompre avec le quotidien. Elle s'effectue à pied, elle est à la fois détente, loisir de découverte, d'apprentissage et d'exercice physique.

Ce projet de randonnée destiné aux visiteurs a des objectifs multiples, l'opportunité offerte aux touristes de connaître le monde de la montagne avec toutes les richesses qu'il recèle (faunistique, floristique, paysagère) dans un souci de préservation de cet environnement unique. Connaissances, échanges culturels réciproques avec les populations locales dans un respect mutuel des coutumes et traditions. Participation active des communautés locales qui leur permettent un apport économique substantiel par leur savoir faire artisanaux, culinaires..., cette approche permet de construire un réel projet de développement local avec la participation des populations locales.

IV.2.3.3. Objectifs de la randonnée pédestre

La randonnée pédestre s'apparente à une démarche de loisirs, de nombreuses motivations lient ce choix à certaines considérations que nous pouvons résumer comme suit¹² :

- Une nature intacte : Recherche d'un environnement ressenti comme intact, préservé, contemplation de beaux paysages ;
- Retrouver son corps : Recherche d'un certain bien-être physique, un effort modéré sans esprit de compétition ;
- La découverte : La découverte est essentielle, découvrir une région, des modes de vie, le patrimoine naturel, culturel, historique, etc.

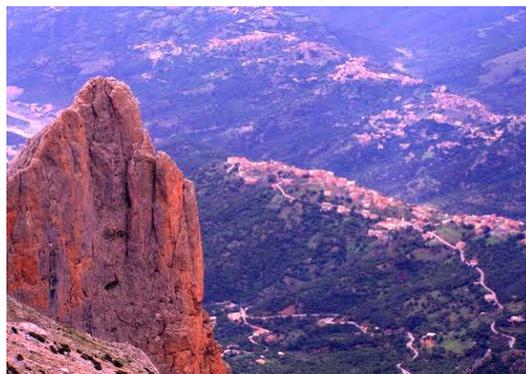
IV.3.3.4. Itinéraire du projet de randonnée pédestre

Ce projet qui concrétise notre travail de recherche nous a permis d'élaborer un itinéraire de la randonnée des sites à visiter dans le cadre d'un écotourisme respectueux des équilibres écologiques et de la préservation du Parc National du Djurdjura. Moment de convivialité commun, tout au long du parcours les randonneurs auront l'opportunité d'admirer les paysages, de recevoir des explications sur toutes les curiosités

¹² Françoise KOUCHNER et Jean-Pierre LYARD, La valorisation du tourisme de randonnée dans les territoires ruraux. Guide pédagogique sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de randonnée pédestre, édition Cahier de l'innovation n°12, mars 2001



Carte satellitaire n°09 : Cette carte illustre l'itinéraire de la randonnée allant de village Ait Abdellali vers le lac Agoulmim en passant par la Ifri Semdhen et Thaletat.



Partant du village d'Agoumoune Izem en véhicule de transport, la première destination sera de rejoindre le village d'Ait Abdellali. L'itinéraire a été tracé en fonction de l'attrait que présentent les sites choisis.

1). **Ifri Semdhen** situé au pied de la montagne ; 2). **Thaltat** qui offre un belvédère sur la vallée intérieure (contourné la montagne par le versant nord-est) ; 3). **Lac Agoulmim** (parcours par la crête et par route

IV.3.4. Fiches techniques des sites¹³

Tableau n° 01 : Fiche technique des sites à visiter



Repère 01 sur la carte,

Ifri Semdhen ou grotte froide

Situé à 848 mètres d'altitude à proximité du village d'Ait Abdellali.

L'accès à la grotte se fait par un long couloir de 80 m, l'infiltration des eaux ont véritablement façonné une sculpture de formes brillantes et de matières

crystallines. La grotte est traversée par un courant d'air frais appelé « Tizi-Badhou » le col du vent. Plusieurs obstacles doivent être franchis et elle se ramifie vers deux directions de 130 m de dénivelé pour l'un et de 140 m pour l'autre.

Le tout abouti à une grande salle dont la voûte est constituée de stalactites et de stalagmites de diverses formes.



Repère 02 sur la carte

Thaletat ou « Main du juif », il se situe à 3 km du village

Situé sur le massif de l'Akouker, ce mont occupe le centre de la chaîne, son altitude culmine à près de 1638 m

Son versant nord est une falaise

¹³ Mémoire de fin d'étude présenté par Ben Amrane Hocine et Cherief Tarik, sous le thème La contribution de l'écotourisme au développement local des Zones de montagne, promotin juin 2015.

abrupte qui domine la vallée de Timeghras, son versant sud est plus accessible et se trouve face au mont emblématique du Djurdjura le Lala Khedidja. Pour les amateurs d'alpinisme, ces cimes sont déchaquetées, qui symbolisent six doigts et très difficile d'accès mais présente un véritable belvédère qui s'étend à perte de vue. Ce massif est entouré de nombreux gouffres non explorés.



Repère 03 sur la carte

Thamda Agoulmime ou lac Agoulmime, Objectif final de la randonnée ce troisième site est à près de 10 km 500 du village de départ, ce lac est en plein cœur du Parc National du Djurdjura, à mi chemin entre les stations de ski de Thala Guilef et de Tikjda, son altitude avoisine les 1864 m

d'altitude, ce qui fait de ce site le lac le plus élevé d'Afrique. Entouré de monts qui forment une arène autour de cet élément naturel, véritable réceptacle de toutes les eaux de ruissèlement des versants qui l'entourent. D'une superficie de 3 hectares cet élément est resté en dehors de tout aménagement qui a su préserver toute sa nature originelle.

Conclusion

Aguemoun Izem (colline du lion) aura eu un destin de témoin oublié, aujourd'hui village en ruine, il est le témoin de la résistance de 1857, témoin également un siècle plus tard de la lutte de libération nationale, bombardé et évacué par l'armée française, il constitue un patrimoine historique et culturel indéniable qui mérite sa classification et considération et sa mise en valeur pour le faire connaître et le transmettre pour toutes les générations confondues .

L'étude d'Aguemoun Izem nous rappelle le potentiel patrimonial culturel et paysager que recèle la Kabylie et qui peut constituer véritablement une appréciable source de revenus et d'emplois qui contribuera progressivement au développement local de la région et amorcer une nouvelle

approche économique à la Kabylie dans le respect des cultures et de la préservation de l'environnement.

Le développement des zones de montagnes passe par la diversification des activités, agriculture de montagne, arboriculture, petites entreprises de transformation agro-alimentaires..., le tourisme est un secteur à soutenir car il offre de grandes possibilités pour les habitants des montagnes pour améliorer leur niveau de vie. Par contre si cette activité n'est pas maîtrisée et contrôlée, elle présente des impacts négatifs sur les plans social et environnemental. Pour éviter ces effets une approche conjointe d'un tourisme qui minimise l'impact sur l'environnement naturel et socioculturel et mobilise les capacités et potentialités locales est susceptible de garantir un développement local durable.

La montagne en Kabylie présente des potentialités certaines qui sont propices à un développement de l'écotourisme par le biais de la participation des communautés locales sur les investissements dans les infrastructures locales villageoises ou autres, ainsi que dans les activités de services liées à ce secteur. Satisfaire les attentes des visiteurs et assurer des retombés économiques aux communautés afin de réussir un projet de développement local en montagne qui soit viable et durable.

Notre projet de parcours touristique au cœur de la montagne en Kabylie vise la promotion des activités génératrices de revenus au profit des populations locales dans un souci de conservation des milieux naturels, aider à l'éducation environnemental et à l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes naturels et à enrichir les cultures ancestrales aussi bien pour les visiteurs que pour les futures générations.

Conclusion générale

La connaissance du patrimoine culturel et naturel est primordiale à toute société, ces biens patrimoniaux présentent une grande importance en tant que valeur identitaire et culturelle des populations. La préservation et la mise en valeur de ces biens permettent sa pérennité sur le long terme afin de mettre à la portée de tous, citoyens et visiteurs, ces richesses culturelles et les modes de vie des populations locales.

Le tourisme est un secteur générateur de richesse sociale et de croissance économique, il joue un rôle clé par le progrès social et économique qu'il impulse, sous la forme de construction d'infrastructures hôtelières et touristiques, création de postes d'emplois, d'apports substantiels en recette et par la même il permet la valorisation des richesses patrimoniales naturelles et culturelles. Néanmoins, il présente des impacts négatifs sur l'environnement social et naturel par le développement des activités humaines sur le territoire (mobilités intenses, rejets, consommations...). Le développement de ce secteur requiert donc une approche conjointe et une prise en compte de nombreux facteurs (formation dans le secteur, implications des acteurs publics et privés...) concourants à un aménagement harmonieux et cohérent.

La sensibilisation, la formation de professionnels de l'environnement et du tourisme, l'éducation à l'environnement des citoyens ainsi que des visiteurs, sont indispensables, impliquer les populations locales dans le projet de valorisation et de préservation du patrimoine culturel et naturel est une nécessité dans un objectif de développement local.

Le patrimoine culturel et naturel constitue une ressource importante pour le développement local des régions, la Kabylie présente des richesses patrimoniales indéniables qui constituent des atouts déterminants et indispensables à même de développer dans les zones de montagne un tourisme durable et de porter un développement local.

Notre approche de tourisme patrimonial permet également une amélioration des conditions de vie des communautés montagnardes mieux faire connaître les cultures et les traditions ainsi que les savoirs faire pour donner un sens à la durabilité du développement touristique.

Le tourisme patrimonial est une opportunité pour le développement économique des régions montagneuses de la Kabylie de part ses exigences de qualité et de services fournis aux visiteurs, ses exigences de maintien du patrimoine, il est une nouvelle dynamique à impulser

pour un développement local, le tourisme se trouve être le trait d'union entre le patrimoine et l'économie, qui permet la promotion et la valorisation de l'un et le développement de l'autre.

La touristification du patrimoine de la Kabylie implique une planification territoriale stratégique. Dans le projet de réhabilitation d'Aguemoun Izem nous avons tenté d'introduire la notion de cluster touristique, dont l'ambition est de renforcer dans une optique de développement durable l'identité de la destination, et permettre une amorce d'un développement local que nous espérons constituer un exemple qui sera en mesure d'engendrer d'autres clusters économiques dans des domaines différents et complémentaires.

La Kabylie recèle un patrimoine riche et diversifié qui peut créer de l'emploi aux seins de la région et être rentabilisé, notamment par l'arboriculture, l'artisanat et la transformation des produits de terroirs dans des niches industrielles et artisanales . Le processus est bien entendu lent mais il constitue une alternative à la relance économique de la montagne et à son développement local.

Les segments de développement économique de la Kabylie peuvent être à terme le tourisme, l'agriculture de montagne et la petite industrie. Si le tourisme est une nouveauté, l'agriculture et la petite industrie ont été les principaux éléments de survie dans le passé avant l'émigration.

L'attachement des Kabyles à leur terre est visible par la transformation continue de son environnement grâce à de nouvelles constructions. Même si ces nouvelles constructions paraissent vouées à l'habitation, se glissent malicieusement des locaux en standby pour des activités commerciales ou artisanales qui peuvent s'activer à tout moment. En effet, le semblant de prospérité acquis depuis notamment les années 70, est essentiellement dû aux apports de l'émigration interne en Algérie et à l'Etranger notamment en France. Cette situation ne peut durer éternellement.

Notre esquisse de démarche pour le développement local notamment du tourisme peut être surpassée par la création mêmes de nouveaux villages alliant l'ancien et le moderne, mais ceci est une autre ambition.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

LES OUVRAGES :

1. A.Hanoteau et A.Letourneux, La Kabylie et les coutumes Kabyles, tome deux, seconde édition revue et augmentée, Edition Bouchene, Paris 2003
2. Alain Mahé, Histoire de la grande Kabylie 19^e -20^e siècle, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoise, Edition Bouchene 2006, Beyrouth, Liban, Première édition 2001
3. Albetr CAMUS ; Misère de la Kabylie, Edition Zirem2005 ; page 19
4. de Kabylie, campagne de 1857, Emile Carrey, 2eme édition, grand Alger edition, liminaire, page 10,11.
5. Bernard Toulhier, in Science et conscience du patrimoine, Ed. Du patrimoine, paris 1997, p.147.
6. Dominique POULOT ; patrimoine et modernité ; édition l'harmattan 1998 ; P.09
7. Fançoise CHOAY, L'allégorie du patrimoine, édition du seuil, janvier 1992.
8. Géopolitique du tourisme, Jean-Michel Hoerner, édition Armand Colin, Paris, 2008.
9. GREFFE Xavier, Territoire en France, les enjeux économiques de la décentralisation, éditions Economica, Paris, 1984.
10. Elodie salin,(2010), les paysages culturels entre tourisme et émergence de nouveau territoire, université du Maine
11. Nabila Oulebsir, Les usages du patrimoine, Monuments, musées et politique coloniale en Algérie(1830-1930), éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris 2004
12. Marc boyer, le tourisme, paris, le seuil, 1982
13. RIEGI Alois, 1984, Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse (1903), traduit de l'allemand par Daniel Wieczorek, Paris, éditions Le Seuil.

LOIS, CHARTES ET CONVENTIONS :

14. Convention Européenne du Paysage, 2000, p. 3.
15. la charte du tourisme durable de 1995

16. 1968, UNESCO, recommandations pour la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites
17. 1972, UNESCO Convention pour la protection du patrimoine mondial
18. CEMAT : Conférence Européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire ? Guide Européen pour le patrimoine rural, Budapest, 2003.P 34
19. Charte du tourisme culturel, Adoptée par ICOMOS, Novembre 1976.
20. Charte EVEIL, « Tourisme et loisirs responsable et solidaires »
21. Charte internationale du tourisme culturel.
22. Chiva.I, Article II de la Convention pour la protection du Patrimoine mondial, culturel et naturel, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).
23. Conférence Générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Paris du 17 au 21 novembre 1972
24. Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel adopté par l'UNESCO en octobre 2003
25. ICOMOS, charte internationale du tourisme culturel, La gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif (1999).
26. In Conférence de l'UNESCO Principes internationaux pour les fouilles archéologiques
27. Article 1 de la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel UNESCO
28. Article 1 de la loi 90.29 Code du foncier et de l'urbanisme, Ed. Berti 2001.2002
29. Article 10 loi 98.04, Journal Officiel n° 44.
30. Article 2 de la loi 98.04, journal officiel n° 44 du 17 juin 1998.
31. Article 41, loi 98.04, op.Cit.
32. Article 45 de la loi 90-29 op.Cit
33. Article II de la Convention pour la protection du Patrimoine mondial, culturel et naturel, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).
34. Journal officiel n°41 du 27 juin 2004
35. OECD-Organization for Economique Co-operation and Developement.
36. ONS - Office national des statistiques algérien (1998-2008)
37. Ordonnance de 1967 sur le patrimoine en Algérie
38. Organisation Mondial du Tourisme Revue de l'OMT : UNWTO, faits saillants, OMT tourisme, éditions 2015, Madrid, p 2

39. Pourquoi investir dans le développement durable des montagnes ? Organisation de Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome-2013
40. R.Bazagana et Ali Sayad, Habitat traditionnel et structure familiale en Kabylie, 1947, page51

ARTICLES ET REVUES :

41. Algérie presse service-Tizi-ouzou : la relance du tourisme de montagne est sur la bonne voie-Google Chrome
42. Economie de l'Algérie <http://fr.wikipedia.org>
43. S.Ait Hamouda ; Portrait : cheikh El Hadj Belkacem Izri(1880-1962). La dépêche de Kabylie, culture, 18-01-2014.
44. Soufi.F, Pour une définition du patrimoine, in Insaniyat n° 12, Septembre –Décembre 2000, P.3,4
45. Typologie d'un habitat Kabyle, revue Perspectives méditerranéennes n°13 Mars 1983(2) .
46. Soucy.C le patrimoine ou l'avers de l'aménagement'' les annales de la recherche urbaine, n°71 p.150
47. www.djazairress.com/fr/elwatan/52067

MEMOIRES ET RAPPORTS :

48. Amar Ais, pour une nouvelle gestion de la croissance des établissements humains, exemple d'un village de montagne. Mémoire de magistère encadré par N.Chabichemrouk- 2003.page 57
49. Ath El Kaid. Phase 2 : Analyse historique typologique et avant projet du PPSMVSS. Maitre d'ouvrage, direction de la culture de Tizi-Ouzou, maîtrise d'ouvrage délégué O.G.E.B.C, Chef de projet Yassine Ouagueni .Alger Novembre 2013.
50. Bodo.C, rapport sur le patrimoine en France, ministère de la culture, Paris 1987, p 27
51. Bourdin.sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain, professionnels et citoyens face aux témoins du passé, in les annales de la recherche urbaine n° 72 ? 1996, pp 7-13
52. CPDT – THEME4 – programme 2003-2004 – rapport de la subvention 2003-2004 – GUIDE/LEPUR – SEPTEMBRE 2004

53. Des paysages patrimoniaux à valoriser et à protéger, conseil général des loisirs scientifiques, saquenay-lac saint jean, 2008.
54. Données des administrations nationales ; calcul des acteurs par les estimations et les prévisions.
55. Fédération française des professionnels de la conservation-restauration (FFCR).
56. MEKAT Henia, mémoire de Master Académique en Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Intitulé : Dans quelle mesure le tourisme le tourisme en zone de montagne peut-il contribuer au développement local de la Kabylie, UMMTO, 2013
57. OULMAS Mohand, CHABANE Sarah, mémoire de master : L'éco-réhabilitation du caravansérail de Sidi Makhoulf au service d'un développement local durable, UMMTO, juin 2015, page 07
58. Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement Algérie, 2000, pp144-147
59. Soukane Samira, Mémoire magister, Préservation du patrimoine colonial (habitat) du 19eme et 20eme siècle : présentation d'u guide technique de réhabilitation. 2010, dirigé par Mohamed Dahli.
60. Toubal.R, Valorisation de l'architecture villageoise en Kabylie par un développement durable, Mémoire de magistère en Architecture, Université de Tizi-Ozou, 2006.

GUIDES ET ENCYCLOPIDIES :

61. Françoise KOUCHNER et Jean-Pierre LYARD, La valorisation du tourisme de randonnée dans les territoires ruraux. Guide pédagogique sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de randonnée pédestre, édition Cahier de l'innovation n°12, mars 2001
62. Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, Paris, 1984
63. Isabelle Boucher, Pierre Blais, (2007), Guides d'intégration des éoliennes aux territoires, vers de nouveaux paysages, ministère des affaires municipales, Québec.
64. LOUKKAS Ali, *Atlas des parcs nationaux algériens*, Publié par le parc national de THENIET EL HAD, Mars 2006.

DIVERS :

65. Gaillard-Mussot-Renens R, Les sites et les monuments historiques : mise en tourisme du patrimoine, in conférences : Patrimoines et développement durable, Université de Genève, Mars avril 2003
66. Le roman comme source pour les recherches en patrimoine architectural. L'exemple des ambiances des maisons traditionnelles Kabyles. Belakehal.pdf
67. Mario Bedard, (2009), le paysage un projet politique, éditions presses de l'université de Québec.
68. Méthode de réhabilitation réhabimed.pdf

SITES INTERNET :

69. Wikipédia, [http://fr.m.wikipedia.org/wiki :Thomas_cook_](http://fr.m.wikipedia.org/wiki:Thomas_cook_(entreprise)) (entreprise)
70. www.developpement-durable.gouv.fr
71. www.ecotourisme-magazine.com/tourisme-durable
72. www.Tigzirt.e-monsite.com/pages/l-histoire-de-tigzirt.html1
73. <http://www.med-eu.org/documents/MED4/Dossier%201/BELATTAF-MOULOUD.pdf>

ANNEXE :

Révision du PDAU d'Ait Aggouacha « édition finale », CNERU, DRTO 2015, page 87, 102, 103

Table des matières

Chapitre introductif	1
Chapitre I : Le patrimoine une alternative à la relance économique	
Introduction	12
Notion de patrimoine	12
Evolution de la notion de patrimoine	13
Les différentes catégories de patrimoine	13
Le patrimoine naturel	14
Le patrimoine culturel matériel	15
Le patrimoine culturel immatériel	16
Le paysage culturel	17
Législation nationale sur le patrimoine	18
Législations internationales	19
Législation française	19
Législation italienne	20
Législations allemande	20
La législation du patrimoine	20
La prise en charge du patrimoine sur le plan international	20
La Législation du Patrimoine en Algérie	21
Les lois relatives au patrimoine	21
Le Patrimoine dans l'aménagement du territoire	21
Le patrimoine dans les plans d'aménagements urbains :	22
Les valeurs et les mesures de protection du patrimoine	23
Les valeurs fondamentales du patrimoine	23
Les valeurs cognitives	23
La valeur économique	24
La valeur esthétique	24
Les mesures de protection du patrimoine	24
La protection juridique du patrimoine bâti	25

La protection juridique du patrimoine paysager	25
La protection	26
La gestion	26
L'aménagement des paysages	26
Le statut de paysage emblématique	26
Le statut de paysage identitaire	26
Le statut des paysages ordinaires	26
La mise en valeur du patrimoine	27
La démarche de gestion du patrimoine	27
Démarche de gestion du patrimoine paysager	27
La démarche descriptive	28
Conditions physiques	28
Le relief	28
Hydrographie	28
Sol et sous-sol	29
Morphologie agro-forestière	29
Les structures industrielles	29
Les infrastructures de communication interrégionale	29
Morphologie de l'habitat	29
La démarche de gestion du patrimoine bâti	30
La conservation	30
La conservation préventive	30
La conservation curative	30
La restauration	30
La réhabilitation	31
Conclusion	31
Chapitre II : Tourisme patrimonial : un atout pour la croissance locale	
Introduction	33
Aperçus sur le tourisme	34
Naissance et expansion du tourisme	34
Le tourisme culturel	35
Les objectifs de la charte du tourisme culturel	36

Tourisme, patrimoine et développement durable	38
Concept de développement durable	38
Notions de tourisme durable	40
Le tourisme et le développement économique	41
Le tourisme dans le contexte international	42
Le tourisme dans le contexte national	42
Tourisme et développement local	46
Développement local en Kabylie tourisme de montagne	47
Caractéristiques physiques des zones de montagnes en Kabylie	47
Les apports dans les zones de montagnes	49
Perspectives de développement touristiques locales	49
Potentialités touristiques de la wilaya de Tizi-Ouzou	50
Patrimoines culturels, culturels et artistiques	50
Impacts du tourisme	53
Impact sur le tourisme de montagne	54
Conclusion	54
Chapitre III : L'architecture traditionnel de la Kabylie : un patrimoine à préserver	
Introduction	55
Aperçu historique de la Kabylie	55
L'origine du peuple Kabyle	56
Formation et évolution du bloc Kabyle	57
La Kabylie durant la période Ottomane (du 16eme au 18eme siècle)	58
La Kabylie durant la colonisation Française	58
La délimitation géographique de la Kabylie	58
La Kabylie du Djurdjura	59
Structure et morphologie paysagère de la Kabylie du Djurdjura	60
Morphologie de l'habitat	61
Présentation de l'espace villageois	61
Thadderth ou le village	61

La structure sociale	61
La structure économique	62
La structure spatiale	62
La circulation principale	63
La circulation secondaire	63
La place du village Thajmaath	63
La fontaine	64
L'impasse	64
Le seuil, <i>Askif (couvert)</i>	64
La cour, El Hara	64
La maison (<i>AXXAM</i>)	64
Composition, organisation et fonction d'Axxam	65
Takaat	66
Adaynine	66
Taaricht	66
Ambiances dans la maison traditionnelle Kabyle	67
Matériaux, techniques de construction et système constructif	68
La pierre	68
Le bois	68
La terre	68
Les techniques de construction	68
Le système constructif	68
Conclusion	70
 Chapitre IV : Réhabilitation du village Aguemoun Izem et élaboration d'un circuit touristique patrimonial en zone montagne	
Introduction	71
Réhabilitation du village Aguemoun Izem	72
Présentation	72
Situation	72
Accessibilité	72
Choix du site	74
Origine et formation du village d'Aguemoun Izem	75
Structure et morphologie du village	75

Morphologie du bâti	79
Exemple analytique de réhabilitation	82
Aperçu historique	82
Les travaux de sauvegarde	82
Actions et recommandations	87
Restauration et mise en valeur	87
La réhabilitation	90
La réhabilitation légère	93
La réhabilitation lourde	93
Itinéraire du parcours touristique culturel et historique	96
Visite du village ICHERIDEN	97
Visite des Ath Yanni	98
Visite de Tasaft	99
Potentialités paysagère de la Kabylie	99
Parcours touristique paysager	101
Parc National du Djurdjura	101
Projet de randonnée pédestre	102
Objectifs de la randonnée pédestre	103
Itinéraire du projet de randonnée pédestre	103
Fiches techniques des sites	105
Conclusion	106
Conclusion générale	108
Bibliographie	110